

L'EGLISE ET LE TEMPLE

NOTES PAR ROBERT AMADOU

(suite* & fin)

LE GRAND HOMME

59 - "La maçonnerie embrasse l'universalité des sciences et les vrais philosophes la considèrent avec raison comme le départ de toutes les connaissances du monde primitif." (La Réunion des étrangers, 1784). La seule loge anglaise contemporaine qui vise un but ésotérique (à savoir la Lodge of Living Stones, à l'orient de Leeds) rappelle que la franc-maçonnerie pratique la fraternité, l'aide et la vérité. Mais que le dernier but est peu considéré. Pourtant, plus qu'un système de morale, la franc-maçonnerie a bien pour but "les vérités cachées de la nature et de la science"; elle collabore avec les hiérarchies célestes et sa fin est le retour de l'âme à Dieu; disons l'aide au retour de l'âme à Dieu. Albert Pike, disciple d'Eliphas Lévi et docteur de l'écosse: "La maçonnerie, quand elle est convenablement exposée, est en même temps, l'interprétation du grand livre de la nature, l'abrégé des phénomènes physiques et astronomiques, la plus pure philosophie et le dépôt où sont en sûreté, comme dans un trésor, toutes les grandes vérités de la révélation primitive qui forment la base de toutes les religions." (Laissons le dernier membre de phrase: il est exorbitant.) Dans la maçonnerie, "c'est là enfin que le savant Bacon, que le brahmine indien et que le ministre fidèle du christianisme viennent se tendre la main d'association, étudier à l'envi, pratiquer cette science universelle dont tous les arts, dont toutes les connaissances humaines sont des rayons, dont l'homme qui en est l'objet offre la vaste circonférence et dont le centre émanateur n'est rien moins que le principe adorable qui a tout créé." (Frère pasteur Pierre de Joux, 1801).

60 - "L'initiation maçonnique, écrit Henri Tort-Nouguès, ne veut pas sauver, mais éveiller la conscience de l'homme, l'engager dans une recherche". Oui, contrairement au sacrement et sous réserve de qualifier la recherche en cause comme sacramentelle. Ce que réussit André Doré, à qui ne manque que Dieu dans l'histoire pour ressembler à un Père de l'Église: "L'initiation rituelle entraîne l'être humain dans un tête-à-tête permanent avec l'univers, avec lui-même, son passé, son présent, son avenir." Et encore: "La "révélation primitive" est entrevision accidentelle de l'univers du Réel, de l'énergie sous-jacente au monde phénoménal qu'elle anime et conditionne." La franc-maçonnerie est recherche du mot et de la lumière: le mot est celui de la construction du Temple, et de ses bâtisseurs; la lumière est celle qui réside dans le Temple et, symboliquement, diffuse de la loge qui travaille au Temple.

61 - De la franc-maçonnerie chrétienne. Très généralement, la franc-maçonnerie contemporaine n'est pas chrétienne; la franc-maçonnerie moderne a été déchristianisée, selon un processus long et imparfait. Il est souhaitable que les éléments chrétiens à la lettre qui se sont maintenus disparaissent. C'est cette maçonnerie-là dont on a traité tout au long, celle avec laquelle l'Église rencontre des difficultés. Mais des régimes maçonniques se proclament chrétiens. C'est un cas à part, nonobstant des interférences, dans la problématique de l'Église et de la franc-maçonnerie. Ces régimes, en effet, imposent ce que la franc-maçonnerie universelle n'impose pas et dit ce qui n'a

pas, selon la franc-maçonnerie universelle, a être dit en loge. Ces régimes tentent de réaliser de manière expresse l'articulation qui parfait la franc-maçonnerie aux yeux d'un chrétien. Car la pierre d'angle du temple maçonnique, c'est les mystères ou cultes de nature, sauvés de l'idolâtrie; sa pierre de fondation et sa pierre de voûte, c'est le Grand Architecte de l'Univers, et au pinacle, c'est l'initiation. Or, le chrétien sait qu'au-delà des types et des ébauches et des embryons, le Christ est la pierre de fondation, le Christ est la pierre de voûte, le Christ est celui qui a été hissé au pinacle du Temple; c'est lui qui est la Voie, la Vérité, la Vie. Le Temple s'accomplit, lors, dans l'Église. Si le chrétien franc-maçon le sait, la franc-maçonnerie chrétienne l'affirme et ne confond pas, par exemple, la résurrection en Hiram, qui ouvre à une nouvelle existence morale, avec la résurrection en Jésus-Christ qui confère la vie éternelle et déifiante. Joseph de Maistre, partisan d'un régime maçonnique chrétien, propose néanmoins d'y admettre des candidats qui ne professeraient pas le christianisme, confiant que la "science de l'homme" dont le Régime écossais rectifié (puisque c'est de ce système qu'il s'agit) fera de l'apprenti maçon un chrétien et même un catholique romain.

62 - Impossible, dans le christianisme traditionnel, de voir le Christ sans l'Église et l'Église sans le Christ; le Christ est dans l'Église et l'Église est dans le Christ. L'Église grand homme, macro-anthropos, disent les Pères. Nous allons du Temple à l'Église. Allons maintenant de l'Église au Temple.

63 - La régénération de la nature humaine en Christ ne l'a pas seulement libérée des liens de la corruption et de la mort, ainsi que des cycles cosmiques; elle l'a élevée au-dessus de sa condition antérieure à la chute, par la déification et l'orientation à Dieu le Père. La régénération et la déification de la nature humaine sont accomplis en Christ et accessibles par les sacrements de l'Église. Par ces moyens, par la grâce du Saint-Esprit qu'ils véhiculent, l'homme devient en Christ un vainqueur du péché, transcende le pouvoir de la corruption et de la mort, et il entre dans la vie du corps du Christ, c'est-à-dire la vie de l'Église. Les sacrements capitaux, ou ceux dans lesquels l'économie du Christ est entièrement résumée, sont le baptême et l'eucharistie. Par la vertu de sa nature et de son but, l'Église constitue une "communion de déification".

64 - De l'Église au Temple, toujours. D'un oeil spirituel, dit Isaac le Syrien, nous voyons les secrets de la gloire de Dieu cachée dans les êtres; de l'autre oeil spirituel, nous contemplons la gloire de la sainte nature de Dieu. Et le monde, dit Ephrem le Syrien, est "un océan de symboles", chaque symbole étant révélation d'une réalité. Et encore Maxime le Confesseur: le mystère de l'Incarnation du Logos contient en soi toutes les significations des créatures sensibles et intelligibles. Celui qui connaît le mystère de la Croix et du Tombeau connaît le véritable sens des choses, et celui qui est initié à la signification cachée de la Résurrection connaît le but pour lequel, dès l'origine, Dieu crée le Tout. Quelle aide pour le maçon!

65 - L'histoire du monde est une histoire de l'Église, qui est le fondement mystique du monde. La cosmologie prend elle aussi, de nos jours, un tour ecclésiologique, renforçant la cosmologie christologique de Maxime et d'autres écrivains anciens. Vladimir Lossky allègue la philosophie religieuse de Soloviev, ou les cosmologies mystiques (dit-il) de Jacob Boehme, de Paracelse et de la kabbale, qui sont associées aux idées sociales de Fourier et d'Auguste Comte; Fedorov et le socialisme chrétien millénariste; Boulgakov, le sophiologue. Chez ces auteurs l'Église est le cosmos et le cosmos est déchristianisé. Mais Florovsky a critiqué justement les philosophes religieux du XIXe siècle et, corrige Lossky, le cosmos n'est pas l'Église. Le

cosmos a vocation à être l'Église en vue de l'éternel royaume de Dieu, à la consommation des siècles. L'Église est le grand homme.

66 - Enfin, c'est l'Église qui est le Temple. La franc-maçonnerie, pourquoi n'y serait-elle pas comprise, qui comprend idéalement le Temple? L'Église et l'univers sont appelés à s'identifier. Mais la franc-maçonnerie, si elle collabore à édifier le temple, c'est la loge, et la loge n'est pas le Temple. Elle lui appartient sans doute, car elle le jouxte et il est son premier et son dernier souci; "école succursale", disait Pierre de Joux. Enfin, le Temple qui est encore à construire coïncide avec l'Église, de même qu'y doivent rentrer le cosmos et l'humanité - ne sont-ils pas temples eux-mêmes? Après la création du ciel et de la terre, selon la Genèse, l'avènement, selon l'Apocalypse, des nouveaux cieux et de la nouvelle terre. Nous sommes dans l'entre-deux, avec la franc-maçonnerie, le Temple et l'Église.

* voir E.d.C. depuis le n° 4&5.

MUSIQUE ET SPIRITUALITÉ
UN ENTRETIEN AVEC LE COMPOSITEUR
HARIDAS GREIF
ENTRETIEN CONDUIT PAR MAUDE ILLMAN

Haridas Greif est un compositeur français dont la particularité est d'avoir complètement lié sa musique avec la spiritualité.

Né d'une mère passionnée de musique, et d'un père qui, après des études au Conservatoire de Vienne est venu en France pour poursuivre des études musicales, c'est tout naturellement que le jeune Haridas a été dirigé vers la musique. A six ans, il est élève d'un professeur du Conservatoire de Paris, à neuf ans il entre au Conservatoire et réalise des études complètes: piano, musique de chambre, composition, direction d'orchestre... Plus tard, il part aux U.S.A. pour travailler à la Juilliard School de New York avec Luciano Berio. De retour à Paris, il étudie l'instrumentation avec Marius Constant. Entre temps, il avait commencé une double carrière de pianiste et de compositeur.

Sa rencontre avec Sri Chinmoy marque un tournant dans sa vie. Musicalement, ses œuvres vont évoluer vers une dimension de plus en plus spirituelle.

M.I. Est-ce la musique qui vous a conduit à la spiritualité, ou bien votre propre sentiment spirituel a-t-il trouvé naturellement dans la musique un moyen idéal d'expression?

H.G. Au début, sûrement pas. La musique était pour moi un moyen de traduire mes émotions et surtout mes refoulements, mes souffrances. C'est d'ailleurs le cas de la plupart des compositeurs occidentaux, ce qui explique la crise de la musique en Occident. La musique m'a amené à la pratique de la spiritualité, elle m'a éveillé à ce qui était psychique et non formulable.

M.I. Considérez-vous la musique comme une voie spirituelle à part entière?

H.G. Elle peut absolument l'être. La musique entretient un rapport privilégié avec la spiritualité et la méditation en particulier, parce que la spiritualité, comme la musique, et cela pourra surprendre les mélomanes, ont toutes les deux leur source dans le silence. La musique est complètement associée au silence et je dirai même que le propos de la musique est de nous amener au silence - ce qu'il ne faut dire ni aux mélomanes ni aux musiciens traditionnels.

M.I. La musique est-elle davantage liée à la spiritualité en Orient qu'en Occident?

H.G. Il semblerait, mais ce que nous savons de l'Orient nous arrive d'une manière très sélectionnée. Il y a en Occident des personnes qui vivent la musique de façon très spirituelle. Une grande tradition comme le Grégorien est un exemple de véritable musique religieuse au sens fort du terme. La particularité de l'Orient réside peut-être dans le fait que certains maîtres enseignent la spiritualité par la musique et surtout par la pratique d'un instrument. On conçoit alors la musique comme vecteur d'un enseignement spirituel. La musique occidentale a un peu perdu cette fonction depuis la Renaissance, mais elle l'a eue et l'a encore chez un certain nombre de gens.

M.I. Le Grégorien a tenu et tient encore une place fondamentale dans la spiritualité de l'Occident.

H.G. Oui, ce qui est remarquable, c'est que le parcours mélodique du Grégorien est entièrement dicté par une pratique spirituelle. Ce n'est pas de la musique pour la musique, d'ailleurs elle n'est pas pratiquée par des professionnels de la musique. Cette pratique par des moines repose sur une spiritualité vécue quotidiennement. Le Grégorien atteint au-delà de tous les pouvoirs, le pouvoir du cœur. Beethoven disait que la musique vient du cœur pour aller au cœur et je dirai même: elle vient de l'âme pour aller à l'âme. Le Grégorien est une musique de l'âme, c'est une musique désincarnée, qui a déjà quitté le corps.

M.I. Est-ce qu'après la Renaissance, la spiritualité disparaît de la musique occidentale?

H.G. "Disparue" serait exagéré car elle est restée très présente chez certains compositeurs. Il est vrai qu'après la Renaissance la spiritualité n'est plus la préoccupation première des compositeurs. Ceci coïncide avec l'apparition de l'Opéra. L'Opéra apparaît en Italie à la fin du XVI^e siècle. Les oratorios, drames sacrés représentés dans les Églises ont fini par lasser les spectateurs. Ceux-ci se sont dit: "Puisque nous représentons la vie des saints, pourquoi ne pas représenter la vie des gens comme nous?" Personne n'est ordinaire sur cette planète, mais le propos des représentations s'est ainsi désacralisé. La musique et la philosophie de la musique n'ont pas su maintenir le même degré de spiritualité en décrivant la vie d'une petite couturière à Paris, comme dans la Bohème, que dans une représentation de la Passion du Christ. Cela se comprend.

L'autre problème est la venue du musicien vedette. La musique du Grégorien est anonyme. On ne connaît pas son origine, il apparaît dans les grands monastères sans qu'on sache exactement comment. Peu importe l'homme qui crée une œuvre. L'apparition du musicien revendiquant sa place dans la société à partir du XVIII^e siècle, c'est aussi quelque part la manifestation de l'individualité, de l'ego dans la musique. Les passions, les émotions, les sentiments sont exprimés. Je n'ai rien contre les émotions, une spiritualité sans émotion n'est pas une spiritualité, mais le propos de la spiritualité n'est pas d'exposer les émotions mais de les transformer. Là où la musique classique occidentale pèche lourdement, c'est qu'elle est sûrement apte à exposer et transmettre les émotions à l'auditeur, mais elle est rarement capable de nous donner la clef pour sublimer, pour transcender l'émotion. Ce n'est pas une musique transformatrice même si elle demeure d'une grande beauté. L'artiste est devenu un personnage social en même temps que la musique perdait son aspect sacré, transformateur de l'être intérieur et extérieur.

M.I. Cette constatation n'est d'ailleurs pas spécifique à la musique. L'ensemble des disciplines artistiques comme artisanales ont été affectées par cet éloignement de la source.

H.G. Oui. Ceci dit, il ne faut pas être pessimiste, il y eut à toutes les époques des grands compositeurs qui étaient conscients des instruments, mais cela reste rare, même dans le cas d'un Wagner. Wagner a cherché à écrire un drame sacré, à retrouver l'essence de l'oratorio dans la forme aboutie de l'Opéra. Cependant, on ne peut voir en Wagner un aspirant conscient, certes, il a eu des crises mystiques, mais il était aussi très intéressé par l'argent. Beaucoup de très grands compositeurs n'étaient pas des chercheurs spirituels conscients. Au contraire, en Orient, la qualité de la musique est toujours

conséquence d'une recherche spirituelle du musicien.

M.I. Pour des compositeurs comme Bach ou Mozart, la musique a tout de même été un médiateur spirituel.

H.G. Pour Bach, complètement! Pour moi, et c'est une appréciation très personnelle, la musique de Bach, comme celle de Beethoven, est l'une des musiques les plus spirituelles de l'Occident. Bach exprime vraiment la descente du divin sur l'homme, chez Beethoven, c'est l'aspiration humaine qui s'élève vers le divin. De toute évidence Beethoven part de l'homme et Bach part du divin pour se rejoindre. Mozart est beaucoup plus inconscient en tant qu'aspirant, sa musique a un côté angélique, elle est venue d'un "autre monde", mais sans pouvoir transformateur, plus limitée dans son action spirituelle. D'une façon générale, il n'a pas cessé d'y avoir des recherches spirituelles en filigrane de la musique occidentale. Le XX^e siècle dénote un regain d'intérêt pour la spiritualité, d'une manière de plus en plus consciente. Olivier Messiaen, sans doute le plus grand compositeur de la seconde partie du XX^e siècle, est un grand compositeur mystique, il exprime consciemment la spiritualité de l'être.

M.I. Votre première rencontre avec Sri Chinmoy a-t-elle profondément modifié l'appréhension et la compréhension que vous avez de la musique?

H.G. Totalement. Elle avait déjà évolué au préalable, mais de toute évidence ma rencontre avec Sri Chinmoy est d'une manière générale le début de ma pratique réelle de la spiritualité et a complètement modifié ma musique. Quand on transforme sa vie, on transforme nécessairement tout ce qui existe dans sa vie.

M.I. Lorsque vous composez, l'œuvre spirituelle de Sri Chinmoy, mais également son œuvre musicale, ont beaucoup d'influence?

H.G. Oui et c'est assez particulier. Au départ, je me suis intéressé aux chants de Sri Chinmoy pour simplement les harmoniser. Je prenais la mélodie, et en dessous je mettais trois autres voix. C'était en fait une mélodie harmonisée et chantée par des amateurs. D'autre part, je composais mes propres œuvres plus touffues, plus complexes, plus élaborées. Peu à peu, la musique de Sri Chinmoy est entrée en moi. Plus ma vie spirituelle s'essentialisait, moins j'éprouvais le besoin d'exprimer des choses diversifiées, j'ai fini par ne souhaiter exprimer que l'omniprésence du divin. Je suis donc revenu à la musique de Sri Chinmoy, abandonnant ma musique "humaine", mes fantasmes, mes propres visions, pour quelque chose de plus impersonnel, de plus universel. J'ai donc élaboré des œuvres sophistiquées, mais totalement spirituelles puisque construites sur la trame musicale d'un Maître. C'est d'ailleurs une démarche comparable à celle du Grégorien. Au Moyen-Age, des compositeurs se sont emparés de la musique monodique du Grégorien, de cet oiseau qui vole tout seul dans le ciel, pour l'insérer dans leurs cathédrales musicales. C'est ce que je fais avec la musique de Sri Chinmoy. J'espère ainsi avoir rendu le message spirituel et musical de Sri Chinmoy plus accessible à l'esprit occidental.

M.I. Vous avez formé un ensemble qui s'appelle les Sri Chinmoy Song Waves. Les auditeurs qui ont pu, tant en France qu'à l'étranger, assister à vos concerts, ont été profondément touchés par l'ambiance soiриuelle de ces rencontres.

H.G. Ce qui fait le miracle, dirai-je, des Song Waves, c'est qu'ils sont des amateurs. Ils

ne sont pas pris dans un système, ils ne le font pas comme une obligation. Ils expriment spontanément leur amour de la vie et leur amour de Dieu par la musique. Ils l'expriment sans aucune barrière. Les auditeurs ressentent l'expérience vraie avant la musique. Ils entendent non des musiciens, mais des coeurs humains, ou des coeurs divins qui s'expriment par la musique. Ils entendent une méditation par la musique. Il y a ainsi une véritable communion avec le public.

M.I. Que représente une oeuvre aussi remarquable qu' "Hiroshima-Nagasaki"?

H.G. Beaucoup. J'ai eu la chance de faire une retraite spirituelle au Japon avec Sri Chinmoy. J'ai visité Hiroshima, Nagasaki à ses côtés, et c'est lui qui m'a demandé d'écrire une oeuvre importante à partir de dix chants qu'il avait écrits, certains dédiés à Hiroshima et à Nagasaki. En trois jours, dans des conditions très inhabituelles pour un compositeur, j'ai écrit cette oeuvre. Il s'est passé quelquechose de très important pour moi et que je n'ai jamais retrouvé depuis. Quand nous avons créé cette oeuvre aux Nations Unies à New-York, la même année, Sri Chinmoy a dit de cette oeuvre qu'elle incarnait "la conscience immense de l'océan, du ciel et des montagnes", que "le cœur de l'humanité la comprenait, mais que le mental ne pouvait encore l'approcher".

M.I. La musique de Sri Chinmoy surprend bien des auditeurs. Peut-on encore parler de musique?

H.G. Tout à fait. C'est très beau et très séduisant, de nombreuses personnes apprécient sa musique sans pour autant s'intéresser à la spiritualité, ou avoir une recherche intérieure. C'est aussi et surtout une musique de méditation et même une méditation. Elle est l'expression d'une réalité intérieure complètement vécue, d'une unité avec la source qui se fait par le biais de la musique. Elle est avant tout un enseignement, c'est d'ailleurs le cas de toute musique spirituelle; ce qui fait la force du Grégorien, c'est son unité avec l'enseignement du Christ. La musique vraiment spirituelle exige une écoute rigoureuse, de tout notre être, avec les oreilles de l'âme et du cœur. La musique classique n'est habituellement pas un enseignement, c'est un havre, une halte dans la vie agitée que nous menons. Au contraire, la musique de Sri Chinmoy prolonge son action et trouve son action principale dans le quotidien en transformant les actes de la vie journalière. C'est une aspiration vers le divin, un effort pour s'unir au suprême, en même temps qu'elle unit les hommes par le cœur. C'est une musique transformatrice, ses concerts ont été pour beaucoup des initiations conduisant à la découverte de l'être intérieur. La musique ne procure pas une évasion, amis une réconciliation avec la réalité qui nous entoure et surtout avec celle qui nous gêne.

M.I. Quelle évolution souhaitez-vous pour la musique du troisième millénaire?

H.G Ce que je souhaite, c'est que la musique de demain soit un témoignage vivant et irréfutable de la présence du divin en nous . C'est une fonction tellement privilégiée de la musique d'être, comme toute forme de beauté, une preuve de la présence de Dieu!

Vous pouvez vous procurer les œuvres d'Haridas Greif, de Sri Chinmoy, des Song Waves, ou d'autres formations auprès de: Galerie Sri Chinmoy, 40 Boulevard Saint-Germain, 75005 Paris.

"CLICHE"

BOURGOGNE TRADITIONNELLE

La Bourgogne, terre à l'histoire prestigieuse, fut et demeure une terre de spiritualité et d'initiation.

La Bourgogne qui a vu naître l'Ordre de la Toison d'Or, ordre qui eut une influence considérable en Europe et dont l'histoire nous permet des rencontres fort différentes, allant d'ordres très catholiques à des organisations au caractère hautement ésotérique (comme les Frères Initiés d'Asie), cette Bourgogne traditionnelle, spiritualiste ou hermétiste, n'a jamais cessé jusqu'à notre époque dite avancée, de conserver ou d'accueillir les traditions initiatiques occidentales ou orientales, faisant de cette région une terre sacrée aux yeux de beaucoup. Moins spécifiques que la Bretagne, ou la Corse, pour des raisons politiques et géographiques qui font de la Bourgogne un carrefour européen, plus discrètes également, les voies traditionnelles présentes en Bourgogne sont nombreuses et de qualité, et font de cette région l'un des pôles initiatiques de l'Europe.

Si Vézelay n'a plus le rayonnement d'autan, si le Hiéron du Val d'or a refermé ses portes depuis trop longtemps, si les Gonzague ne constituent plus un lien entre les alchimistes de France et ceux d'Italie, la Bourgogne rassemble sur ses terres, où l'esprit de la Chevalerie continue à souffler, nombre d'organisations traditionnelles dépositaires des principaux courants d'occident et d'orient.

Si l'AMORC, le CIRCES, les Rose+Croix d'or de Haarlem (qui n'ont rien à voir avec l'Ordre des Rose+Croix d'Or d'Ancien Système), parmi d'autres, affichent régulièrement leur propagande sur les murs des cités bourguignonnes, invitant le public à venir les rejoindre, la plupart des organisations préfèrent la discréction ou le secret.

La Franc-maçonnerie d'abord est largement représentée en Bourgogne, toutes les grandes obédiences françaises y sont présentes, de l'Est à l'Ouest, du Nord au Sud, G.O. de F., G.L.N.F., G.L., D.H., ... y compris l'Ordre de Memphis Misraïm de tradition plus hermétique. D'une façon générale, les Frères et les Soeurs restent étrangers aux querelles inter-obédiencielles, et ne comprennent pas les attitudes sectaires de certaines directions. Ainsi, dernièrement, une Loge du sud de la Bourgogne, que nous ne citerons pas, s'est vu sanctionnée pour avoir refusé d'obtempérer à l'injonction d'un représentant de sa hiérarchie qui voulait lui interdire de recevoir un Frère d'une autre obédience. Ces Frères ont démontré ainsi qu'il plaçait la Fraternité au-dessus de la politique et des petits intérêts humains, attitude conforme à l'esprit de la Queste initiatique. Si davantage de Loges françaises prenaient exemple sur ces Frères courageux, le problème ridicule de la "régularité" se dissoudrait vite pour laisser s'exprimer les vraies valeurs de la Franc-maçonnerie, toujours bien vivantes. La Bourgogne a longtemps manifesté une forte volonté d'indépendance, ses Loges maçonniques ne sont pas exemptes de cette attitude indispensable pour aborder les cheminements nécessaires à la réalisation de l'Oeuvre maçonnique. .

Le courant martiniste et martinéziste est également bien implanté en Bourgogne, l'Ordre martiniste de Papus, l'Ordre Martiniste Traditionnel y ont plusieurs groupes. Deux Ordres ont choisi la Bourgogne pour leur siège international, l'Ordre Martiniste des Chevaliers du Christ, de filiation russe, et l'Ordre des Chevaliers Martinistes, devenu aujourd'hui Collège du Temple de l'Homme, fondé par Pierre Crimetz. L'Ordre Martiniste S.I., l'Ordre Martiniste Initiatique possèdent des représentants en divers lieux bourguignons. Le siège de l'un des Ordres Elus Coens

opérant encore à notre époque a choisi le sud de la région. Certains collèges secrets dépositaires des anciens courants Rose+Croix hermétiques et alchimiques se réunissent dans la quiétude de la verte nature de Bourgogne, où le chêne est roi. Quelques évêques gnostiques maintiennent la flamme allumée par Doinel.

Si le druidisme est mal représenté, et se caractérise trop souvent par une orientation raciste ou antisémite inadmissible de la part de gens qui prétendent à l'initiation, un groupe opératif très secret appartenant à une tradition du Nord s'est retiré dans la campagne bourguignonne pour conduire ses opérations.

C'est autour du Morvan que se rencontrent la plupart des groupes à vocation proprement initiatique, le Morvan que les moines tibétains appellent parfois le petit Tibet. Il faut dire que le bouddhisme est largement implanté. Kagyu-Ling fondé sous l'autorité de Kalou Rimpoche est sans doute le centre le plus important d'Europe. Le Morvan a ainsi vu émerger sur ses terres le premier Temple d'architecture tibétaine, près du Château de Plaige, entre Toulon et Etang sur Arroux. Moins connu, mais très important par la qualité de son travail, on trouve non loin de Saint-Fargeau le premier Temple Shingon d'Europe, sous l'autorité du moine Yukaï. On y pratique un bouddhisme très ésotérique, le Temple est dédié à Fudo-Myo.

L'hindouisme est également bien installé dans la région à travers les quelques écoles de Yoga qui proposent à leurs élèves autre chose que la simple recherche d'une discipline corporelle. Il y a même, chez un particulier, un petit Temple dédié à Saï Baba.

Il faudrait également parler du premier Centre d'études islamiques fondé à Saint-Léger de Fougeret, bien accepté maintenant par la population locale, des quelques Dojos qui ont une approche traditionnelle des arts martiaux, des nombreux ordres de Chevalerie, néo-templiers ou non, et d'autres groupes ou courants peu connus. Je me souviens, par exemple, avoir croisé en Bourgogne un Commandeur de l'Ordre du Lys et de l'Aigle, quelque peu isolé mais désireux de structurer autour de lui un groupe solide. J'en oublie sans doute.

Au hasard des chemins serpentins, il n'est pas impossible de rencontrer quelques rares dépositaires des voies secrètes occidentales, ou orientales, car la Bourgogne, terre d'accueil, a été choisie par de nombreux nobles voyageurs, au cours de son histoire, qui ont apprécié l'écrin de douceur, de raffinement, de beauté et de discrétion qu'elle offrait à ceux qui souhaitaient se consacrer dans le secret à la réalisation de l'œuvre. La Bourgogne ésotérique continue à rayonner, terre secrète à l'influence certaine, même si elle est moins voyante qu'à l'époque où elle influait jusqu'en terre germanique, prussienne, italienne ou espagnole.

Les pèlerins, dissimulés sous les plis de leur manteau, sont toujours les bienvenus en pays bourguignon!

R.B.

JANUS

**PAR
CLAUDE BRULEY**

Janus est un dieu ambivalent à deux faces adossées. C'est l'un des plus anciens dieux de Rome. Son origine est indo-européenne. Tout d'abord Dieu des dieux, il devint le dieu des transitions et des passages marquant l'évolution du passé à l'avenir, d'un état à un autre, d'une vision à une autre, d'un univers à un autre. Il est le dieu des Portes.

Gardien des Portes qu'il ouvre et ferme, il a pour attribut la baguette du Portier et la clé. Son double visage signifie qu'il surveille aussi bien les entrées que les sorties, qu'il regarde aussi bien l'intérieur que l'extérieur, la droite que la gauche, devant et derrière, le haut et le bas, le pour et le contre. Il est la vigilance et peut être l'image d'un impérialisme sans limite. Ses sanctuaires sont surtout des Arcs, comme des Portes ou des galeries sur des lieux de passage. Des monnaies portent son effigie et, au revers, un bateau.

Dictionnaire des Symboles. Chevalier- Gheerbrant.

J A N U S

O U L A D O U B L E N A T U R E H U M A I N E

Jésus a dit:

Que celui qui cherche ne cesse de chercher
jusqu'à ce qu'il trouve.

Quand il aura trouvé, il sera bouleversé,
et, étant bouleversé, il sera émerveillé
et régnera sur le tout.

Evangile de Thomas. Logion 2.

Nous avons entrepris, depuis plusieurs années, une Oeuvre que d'aucuns appelleraient ambitieuse sinon périlleuse, à savoir, unir la Psychologie à la Spiritualité; autrement dit: l'Ame et l'Esprit, la Psyché au Pneuma encore appelé "Nous" ou "Logos". Pour être encore plus précis: unir notre âme à notre esprit. Encore faut-il, condition préalable, que nous ayons mis cet esprit au monde, ce qui est loin d'être facile car on nous a demandé jusqu'ici d'épouser l'esprit d'un autre; cet autre,n'étant autre , que le Dieu dont l'Eglise à laquelle nous appartenions nous enseignait les qualités et les mérites. Merveilleux mariage à venir dont les mariages humains devaient ici-bas représenter le symbole.

Remarquons aussitôt , dans cette représentation, la tâche difficile confiée à l'homme: transmettre en ce bas monde l'Esprit divin, le donner à connaître, à aimer. Comment ce dernier s'acquita-t-il de cette mission? Si nous interrogeons l'Histoire, l'Esprit ainsi représenté manifesta très vite, force physique à l'appui, une volonté de puissance, de domination dont la femme, l'Ame de cette symbolique particulière, vécut à ses dépens les exigences. Cependant, cette autorité masculine musclée dont l'Histoire témoigne, était-elle motivée par un comportement féminin foncièrement rebelle à cette volonté mâle qui ne pouvait, en pareil cas qu'user de contraintes dans l'attente d'une prise de conscience qui rendrait inutile cette sévère attitude? Ou bien, n'est-ce-pas la déformation de cet Esprit, mal perçu, mal compris, mal traduit par l'homme,qui fut à l'origine de la rébellion ou de la résistance passive de la femme?

Voilà bien des questions propres à l'Age dans lequel nous entrons, âge que la prophétie qualifie comme manifestant les Temps de la Fin; traduisons: la fin d'un monde, celui où, justement, l'esprit d'un autre, l'esprit de l'autre commence à faire défaut. Age qui annonce le déclin des mariages sacralisés au sein desquels l'époux représente l'Esprit, l'Idéal de vie et l'épouse, l'âme désireuse de vivre, d'incarner cet Idéal. (Cf le livre de Swedenborg: L'Amour Conjugal).

Ce rôle séculaire tenu par l'homme est donc, en Occident, depuis quelques décennies, sérieusement remis en question par des femmes qui n'acceptent plus cette soumission obligée. Ne pourraient-elles pas, elles aussi, représenter l'Esprit divin, le manifester? Ne risquent-elles pas de se masculiser en exposant, imposant, leur volonté à des hommes plutôt réticents sinon hostiles? Que devient dans cette mutation en cours l'image du Mariage mystique? Qui représente le Dieu? Qui représente la créature?

Les Cathares, qui n'avaient plus d'estime pour ce Dieu phallique, dominateur, dont la terrible croisade qu'ils subissaient montrait le caractère, rejetaient le mariage sanctifié par l'Eglise de Rome ; mariage qui, à leurs yeux, entretenait l'image de cette sujétion contre nature. Ils recherchaient leur Esprit, qui, selon eux, avait été perdu lors de la chute de l'humanité. Certains avaient la vision d'une jeune fille éblouissante qui leur disait: " Je suis toi-même, reconnais-moi, épouse moi!" Empressons-nous d'ajouter qu'il nous est bien difficile aujourd'hui de savoir ce qu'ils enseignaient concernant cet Esprit d'aspect incontestablement féminin?

Quoiqu'il en soit un phénomène semble être suivi avec la plus grande attention: les divorces de plus en plus nombreux dans notre société et les névroses, les tentatives de suicide, qui ne manquent pas de se produire, consécutifs à ces séparations; consécutifs, apparemment à l'affaiblissement, au déclin de la symbolique du mariage en eux, du caractère sacré de cette union, de cette représentation du Dieu et de sa créature, représentation vitalisée, entretenue par le Sacrement.

Avec ce déclin, qui ne pourra dans les prochaines années que s'accentuer, nous pouvons pressentir la fin d'une Civilisation, d'une manière particulière de vivre, d'aimer; civilisation où l'Ordre religieux était garant de la solidité de l'ensemble. Ces divorces multipliés montrent les premières conséquences de cet abandon de l'esprit de l'autre, d'un Autre; abandon qui, se généralisant, produit ces spectaculaires et traumatisantes ruptures. Ces âmes, alors sous la menace d'une mort psychologique, (désaffection grave du cœur) se trouvent devant un choix: rappeler cet Esprit, c'est à dire entrer à nouveau dans un schéma religieux, ou faire naître *leur* propre Esprit.

C'est, bien entendu, avec ces âmes démobilisées quant au parcours religieux traditionnel auquel elles étaient accoutumées que nous poursuivons notre recherche, notre Quête. A savoir: Doit-on, peut-on, faire naître en nous un Esprit qui nous soit propre, donc garant de notre liberté de penser, d'aimer, d'agir? Si oui, comment devons-nous nous y prendre?

Refusant désormais la voie rituelle, sacramentelle, cette naissance devient pour nous une nécessité. Et pour échapper au terrible vide qui succède au départ de l'Esprit de l'"Autre," nous allons nous efforcer de nous placer dans un état d'esprit propice à la naissance de ce Moi; naissance qui peut, au commencement de l'Oeuvre, nous apparaître miraculeuse compte-tenu des forces traditionnelles qui nous entourent présentement. Pour créer cet état d'esprit propice à cette éclosion, nous ferons appel à la psychologie des profondeurs, notamment à ses deux pères fondateurs: Freud et Jung qui, par leurs travaux nous placent dans cet état d'esprit hors duquel, à nos yeux, aucun Esprit particulier ne peut naître.

Nous voulons parler d'une exploration de l'âme humaine incluant la physiologie, la psychologie et une pneumologie non religieuse, non confessionnelle, non rattachée à un Dieu; en un mot: une spiritualité laïque! Mais n'est-ce-pas Freud qui se disait Juif et Athée ou Juif laïque? Juif quant à la race, athée quant à la liberté spirituelle indispensable pour entreprendre un tel travail. N'est-ce-pas Freud qui, peu de temps avant son départ pour l'autre monde, publia cette extraordinaire enquête sur Moïse le fondateur de la religion judaïque, montrant ainsi sa liberté de pensée? Dans

cet ouvrage hors du commun il s'efforce de convaincre en premier lieu ses frères de race que le monothéisme, dont les Juifs sont les farouches défenseurs, est en réalité une "invention" égyptienne que les Hébreux ont repris ensuite à leur compte..

Freud, Jung, Janus moderne, présentent les deux faces de la psychologie naissante des profondeurs; le premier s'attachant principalement au passé avec lequel on ne peut que composer, le second, dans ses meilleurs jours, s'efforçant de résoudre, d'intégrer ce passé pour mettre au monde ces "choses nouvelles" dont l'Evangile nous prédit l'existence. Freud, Jung, Janus contemporain (Januae = porte) dont les découvertes ouvrent les portes du Temple au sein duquel, depuis les temps immémoriaux, notre âme était captive.

Pour mettre au monde notre propre Esprit, Jung nous invite à nous référer, quand nous le pouvons, à l'Alchimie; non à la vulgaire qui n'était en fin de compte qu'une chimie naissante, mais à l'autre dont les buts comme ce psychologue le souligne fortement dans son ouvrage: "Psychologie et Alchimie", se rapportent essentiellement à l'évolution de l'âme dans son difficile parcours d'individuation, en particulier l'Oeuvre au Rouge sans laquelle cet objectif ne saurait être atteint; Oeuvre qui nous permet d'acquérir ce dont, jusqu'ici en général, l'humanité a été privée: l'âme de conscience du soi fondée sur la découverte de l'Inconscient collectif et ses immenses richesses quant à la connaissance de notre passé.

En fait, cette Oeuvre alchimique, troisième du nom, devrait nous permettre avant tout, le développement d'une fonction psychologique endormie chez bon nombre d'entre-nous: la Fonction Intuitive encore appelée par Jung: Fonction Trancendante. Ce nouveau pôle de connaissance, derrière lequel nous pourrons reconnaître à l'oeuvre le Logos, le Paraclet, cet état d'esprit particulier dont nous parle l'Evangile, dans un premier temps rassemble sans jugement préalable: les connaissances physiques (délivrées par la science), psychologiques (recelées dans notre inconscient et mises progressivement au jour), spirituelles (tout enseignement religieux quel qu'en soit la provenance). Ce travail accompli, il confronte ces connaissances, discerne les accords, les oppositions, les correspondances. Puis il choisit les connaissances propices à la venue au monde et au développement d'une volonté libre, sans écarter celles qui permettent de voir ce dont nous devons nous débarrasser pour accéder à cet état.

Pour engager ce travail nous choisissons présentement Jung, car sa psychologie, en grande partie dégagée de toute empreinte confessionnelle, s'est édifiée à partir des deux pôles de pensée: les matérialistes scientifiques et les spiritualistes religieux. Ces deux voies de connaissance traditionnelle l'ont, l'une et l'autre, rejeté; signe évident à nos yeux de la nouveauté de sa démarche empirique. Car il ne rejette rien, ni le ciel (vie extra-terrestre possible), ni la terre (lieu où l'âme humaine présentement se construit).

Jung ne rejette ni le Ciel ni les dieux ou le Dieu. Cependant il est essentiellement intéressé par l'idée de Dieu, ses conséquences, dans le comportement de ceux dont il étudie le psychisme. Ce qui revient à dire que dans son oeuvre Dieu est radicalement traité, pour répondre au but qu'il poursuit, comme une projection mentale. Cette neutralité quant au sujet traité lui semble indispensable pour que puisse se développer cette quatrième fonction que nous venons brièvement d'évoquer. Une connaissance qui peut faire appel à des plans de vie non accessibles à nos sens usuels, à partir d'une logique qui s'efforce de comprendre, c'est à dire ordonner en un tout cohérent, les différentes formes appréhendées. Cette logique encore appelée: Symbolisme ou Science des Correspondances par les Anciens, était enseignée dans le passé par les Clercs qui l'utilisèrent à des fins de domination et de puissance. Toute Magie sacramentelle a pour origine ces Correspondances. Mal utilisée cette forme de connaissances périvita et laissa la place aux formes ecclésiales que nous connaissons aujourd'hui.

Cette ultime fonction psychologique à laquelle Jung consacra une partie de ses travaux, naturellement "religieuse" quand elle se développe, fut, souligne-t-il, paradoxalement bloquée en chacun de nous par la religion. Par les structures ecclésiastiques qui se substituèrent au travail de chacun et imposèrent ce que cette fonction, bien développée, pouvait leur permettre de découvrir, de comprendre. Attitude qui provoqua chez les "Fidèles" une atrophie de cette quatrième fonction, encore appelée Transcendante par Jung, c'est à dire nous rendre capables de passer d'un mode de vie à un autre. Car, nous dit-il, "quand un contenu inconscient est remplacé par une image projective, il est coupé de toute participation à la vie de la conscience et de toute influence sur cette dernière. Il demeure dans sa forme originelle; il présente même une tendance à régresser vers des niveaux plus archaïques. L'Etre vit alors un transfert. Il confond la fonction indispensable à développer et celui qui l'accomplit, semble-t-il, pour lui. Naît alors l'idée d'un Sauveur. Cet être, poursuit jung, ce fidèle, dans sa réalité psychique propre, n'est pas changé, ne se transforme pas. Ceci explique la persistance du paganisme chez les Chrétiens depuis vingt siècles, ainsi que les analogies de comportement affectif des personnalités antiques et modernes."

"La fonction ne doit jamais être liée à une Personne ni à un lieu, ni à un milieu, ni à une époque. (bien que des époques puissent se révéler favorables au développement de cette quatrième fonction sur le plan des individualités). Toutefois il ne peut exister une figure, une personne définie, qui puisse exprimer l'indéfini de cette fonction; que cette personnalité soit le Christ ou le Bouddha."

"Suivre l'exemple du Christ devrait tendre au développement de l'homme intérieur en chacun. Mais en réalité l'"imitatio christi" est ravalée au rang d'objet extérieur de culte par le croyant superficiel enclin au formalisme mécanique. Et c'est précisément l'adoration qui lui est portée en tant qu'objet qui empêche cette imitation d'agir dans la profondeur de l'âme et de transformer cette dernière en une totalité correspondant à l'exemple idéal. De ce fait le médiateur Divin n'est plus qu'une image extérieure tandis que l'humain reste fragmentaire et n'est pas atteint dans sa nature profonde. Le Christ peut même être imité jusqu'à la stigmatisation sans que l'imitateur, même de loin, ait approché l'exemple idéal et son sens."

Si nous avons bien suivi Jung dans cet étonnant exposé (cf Psychologie et Alchimie) cette quatrième fonction, que nous pouvons encore appeler: harmonisatrice, ne peut se développer dans un monde où ces projections mentales, ces transferts en tous genres, ces identifications à l'objet: "Mon" "ma" "mes" "on a gagné!", que ce soit sur le plan religieux, social, conjugal, sont monnaie courante. Il arrive pourtant un moment où ces transferts ne peuvent plus s'exercer, où l'objet du transfert se dérobe, disparaît, et prive le sujet du lien compensateur. Si cette projection était puissante, l'âme qui se retrouve seule, peut perdre jusqu'au goût de vivre, et engager un processus d'auto-destruction dont le cancer présente une parfaite illustration. Dans tous ces cas, la perte de confiance en soi, les angoisses quant à l'avenir sont au rendez-vous.

Quand le transfert fait défaut, plusieurs remèdes peuvent être proposés. Nous en retiendrons deux car ils correspondent aux deux Oeuvres alchimiques. La première, l'Oeuvre au blanc, correspond à la prise, ou à la reprise en charge ecclésiale, sacramentelle, que nous appellerons: médicamenteuse. La seconde, l'Oeuvre au rouge apporte, nous semble-t-il, une thérapie de fond qui comporte une descente aux enfers (in-fero:= dans les profondeurs). C'est à dire la confrontation avec l'Inconscient; qu'il nous apparaisse sous sa forme individuelle ou collective. Dans cette Oeuvre le but recherché est de nous détacher de tout ce qui peut nous apparaître comme un transfert, à savoir, porter sur un autre ou une autre ce qu'en nous-mêmes nous ne voulons pas vivre, pas développer, mais qui nous fait défaut. C'est une tâche difficile que nous devons conduire progressivement, si possible sous la conduite d'un guide qui a déjà vécu cette descente, qui a déjà fait mourir en lui l'image archétype du transfert projectionnel: "Dieu créant à son image, selon sa ressemblance". Mais que faisons-nous d'autre en procréant à notre tour?

Sans ce travail préalable le quatrième complexe psychologique, encore appelé intuitif, à peu de chance de se développer, et avec lui la clairvoyance qui n'est, en fin de compte, qu'une vision claire sur le monde jusqu'ici obscur, des sentiments qui nous habitent, des passions qui nous animent, des désirs qui nous poussent à l'action sur le plan individuel ou collectif.

Ce troisième oeil, comme la tradition le nomme, qui permet la découverte d'un autre monde apparemment fabuleux, peut se révéler dangereux si, auparavant, comme nous l'avons déjà dit, nous n'avons pas mis en place de solides bases de réflexion ou qu'un guide ne nous aide à nous reconnaître dans ce qui, jusque-là, restait du domaine de l'inconscient. Compte-tenu de l'enjeu, des risques encourus quant au fonctionnement de cette quatrième polarité psychique, nous pouvons comprendre les mises en garde, les Gardiens du Seuil dissuasifs. Ceci étant vrai pour toute technique non encore maîtrisée.

Toutefois ce que nous ne pouvons plus accepter c'est l'Interdit décrété par la Religion sur cet inconscient qui ne peut être, pour ces théologiens, que le royaume du mal, la sphère d'élection des forces démoniaques, des créatures perdues (pour cette religion!). Interdit qui rappelle une fois de plus le fatidique: "Tu ne toucheras pas à l'arbre de la connaissance, de peur que tes yeux s'ouvrent" et que tu vois des choses qui te conduisent à remettre sérieusement en question ce qu'on t'avait jusqu'ici obligé à croire..

Le problème posé par ce troisième œil est complexe car l'humanité n'a pas attendu le vingtième siècle pour développer cette vision intérieure qui est encore accessible - les Ethnologues s'en sont maintes fois rendu compte- aux peuples restés primitifs, mais aussi à tous ceux qui n'ont pas privilégié leur vue extérieure; cette vue qui est à l'origine du processus de minéralisation qui, à un moment donné, emprisonne la vision intérieure, comme des pierres qui finissent par boucher un puits.

Cette intellectualisation, qui caractérise le développement de la pensée matérialisante préjudiciable à la vision intérieure, a été durant de nombreux siècles l'apanage des hommes, tandis que les femmes conservaient plus ou moins développée ou atténuée cette précieuse vision. En fait, l'Histoire le montre encore, cette vision intérieurisée portant sur un monde affectif en pleine confusion, ne pouvait qu'aggraver le désordre psychologique vécu par les humains.

Cette information sur la confusion de nos facultés mentales à un moment donné de notre évolution, se retrouve dans les Ecrits de Swedenborg. Pour ce clairvoyant du dix-huitième siècle, le grand déluge dont la Bible nous relate la gravité, doit avant toute autre interprétation, être compris comme un déluge d'images mentales que ces Antédiluviens ne purent maîtriser. Aujourd'hui encore nos hôpitaux psychiatriques traitent des sujets que le flot ininterrompu et incohérent de leurs projections mentales a conduits à vivre ce grave déséquilibre psychique. On parle alors de démence précoce, de délire mental.

Le développement intensif de la vision extérieure symbolisé dans le mythe biblique par l'Arche de Noé, accéléra le processus de minéralisation qui, nous l'avons dit, provisoirement mis fin à ce mode de connaissance privilégié. Ne recevant plus d'images perturbatrices venant du monde intérieur l'homme pouvait vivre tranquille sans penser une seule minute que ce monde, devenu inconscient, allait d'une manière ou d'une autre intervenir avec des moyens que la Psychologie des Profondeurs allait, avec étonnement, découvrir et explorer.

Entre-temps les Religions, qui géraient dans le passé, plutôt mal que bien, cette profusion "d'apparitions" de signes visibles du monde invisible -pensons au nombre considérable de Prophètes, de Visionnaires en tous genres, qui avaient un message, une image forte à communiquer- ces Religions profitèrent de cette pénurie imaginative qui gagnait en Occident une grande partie de la population, pour imposer leurs propres images conformes aux dogmes et à l'enseignement du moment. Il devenait normal de ne plus voir. Il suffisait de croire, de contempler les images projetées par le corps Ecclésial et d'obéir aux lois décrétées d'inspiration divine.

Cependant, quand on ne voit pas il arrive que la foi devienne fragile. Le doute peut prendre la place surtout si, entretemps, nous nous sommes dotés -âme d'entendement oblige- d'une solide raison. Surtout si notre vision extérieure ne s'accorde plus avec ce qui est enseigné sur le monde intrabu extra terrestre. Comme Job, on commence à contester, à se demander si par hasard les dieux auxquels on prêtait jusque-là Amour et Sagesse, sont bien à la hauteur de leur réputation..

Si nous nous référons à un passé relativement proche - tout est relatif- nous nous apercevons qu'une Civilisation a beaucoup oeuvré pour le développement de cette âme d'entendement qui dote le mental humain de la faculté de raisonner, non plus essentiellement à partir de ce que l'on ressent, de ce que l'on aime, mais à partir de ce qu'on voit à l'extérieur de soi.

Cette Civilisation se développa tout particulièrement en Grèce où de grands philosophes virent le jour. Leur enseignement, qui fut à l'origine de la pensée scientifique, remettait sérieusement en question la sagesse des dieux qui, jusqu'alors, régissait la terre. Les germes de cette philosophie, qui prit dans ce pays l'ampleur que l'on sait, semblent être venus d'Orient. Nous évoquons ici les grandes figures de Lao-Tsé, de Confucius, de Bouddha, de Mahavira-Jina, qui, au cours de ces mêmes décennies du cinquième siècle avant Jésus Christ, avec un grand courage - celui qui est nécessaire à tous ceux qui précèdent le destin collectif et qui forgent de ce fait leur individualité - osèrent frayer un chemin que, dans les temps qui suivirent, les Grecs allaient collectivement explorer.

Nous ne devons pas oublier que l'émancipation d'une âme, sa maturité, représentent l'aboutissement d'un long parcours jalonné de passages dangereux, voire, de retours en arrière. Ainsi cette âme d'entendement qui va permettre aux humains de se détacher du monde parental qui jusqu'ici les avait régis, et permis d'acquérir une relative autonomie, est un outil efficace mais dangereux. Le scepticisme, le cynisme, l'immoralisme, qui finirent par envahir le mental des Grecs et les entraîner dans une décadence spectaculaire, illustrent cette affirmation. En effet cette raison qui naît d'une vision qui se veut objective, c'est à dire affectivement démobilisée, à l'exception du désir de connaître les causes de ce qu'on étudie, créée d'emblée un divorce entre le monde sentimental qui se nourrit, il faut bien l'avouer, de projections, de transferts, et cette pensée qui ne veut être qu'analytique, raisonnante; cette pensée qui, pour mieux fonctionner, mieux comprendre, divise, sépare, limite, réduit, ce qui jusque-là formait un tout. Dans cette démarche, la solitude, l'isolement sont alors prévisibles.

Cet isolement qui n'attire plus de vis à vis, de miroir révélateur, favorise souvent un renforcement de l'égo, précurseur de l'apparition du surhomme, qui, paradoxalement, annonce la revanche des dieux qui, bien que physiquement éliminés, retrouvent sur cette terre leur image, leur ressemblance. Eternel retour périodique des façons d'être, de vivre, d'aimer..

L'Ecclésiaste de l'Ancien Testament aurait-il raison quand il affirme qu'il n'y a jamais rien de nouveau sous le soleil. Que ce qui s'est fait est ce qui se fera? L'Ecclésiaste, ce Sage qui, selon la Tradition, n'était autre que le roi Salomon, fait porter son jugement sur un comportement collectif dont le caractère inéluctablement régressif produit périodiquement les mêmes effets. Mais ce qu'il oublia, dans cette vision pessimiste des choses, ce sont les qualités mentales nouvelles que chaque Civilisation apporte à l'âme pour l'aider à se développer et, comme nous l'avons vu, à mettre au monde un jour son propre Esprit. Mais pour que cet Esprit particulier puisse naître, encore faut-il rassembler les conditions que nous avons évoquées dans la première partie de cette étude, entre-autres ouvrir à nouveau la vision intérieure sans risquer de perdre connaissance, c'est à dire de perdre l'identité que nous avons jusqu'ici péniblement acquise et que l'âme d'entendement momentanément nous garantit.

Encore faut-il que cette âme d'entendement accepte de tenir compte des images ainsi produites par un Inconscient qui, jusque-là, ne pouvait s'exprimer que clandestinement, notamment à travers la vision onirique.

En clair, laisser à nouveau l'âme de sentiment se manifester par des images consciemment perceptibles, mais laisser également l'âme d'entendement et sa logique désormais ouverte au Symbolisme, aux Correspondances, ordonner ces informations, les comprendre, comme cet entendement le fait pour les informations venant du monde extérieur. De cette heureuse collaboration pourrait naître l'âme de conscience du Soi; ce dernier terme impliquant l'exploration des deux natures ou des deux mondes, externe et interne. Il semblerait que l'Ere des Poissons, dont la naissance astronomique coïncida avec l'Incarnation de Jésus de Nazareth nouvelle image archétype de la naissance et du difficile développement de cette nouvelle faculté de connaître, ait pour principale vocation d'ouvrir les "puits de l'Abîme" pour employer le langage apocalyptique, c'est à dire permettre à cet inconscient que l'Ere précédente s'était efforcée de murer, de ressurgir aux fins que nous venons d'évoquer, à savoir: permettre à cette âme d'évaluer le contenu de cet inconscient grâce à une raison qui accepte désormais de traiter avec la même attention et la même rigueur les deux visions, interne et externe.

Cette âme d'entendement forgée, nous nous en souvenons, par les Grecs, devra tout d'abord au cours de cette Ere être ressuscitée et fortifiée; tâche qui fut loin d'être facile, si nous nous référons à l'histoire des vingt derniers siècles, car les puissances en place, religieuses, autoritaires, dictatoriales, s'opposèrent autant qu'elles le purent au développement de cette raison discriminante. Il fallut attendre la Renaissance pour que cette raison s'affermisse et s'oppose avec le succès que l'on sait à l'emprise religieuse.

Hélas cette Civilisation Occidentale se prépare visiblement à vivre un jugement que les Grecs ont déjà connu et qui est propre au développement unilatéral de l'âme d'entendement; à savoir: le scepticisme, le défaut d'idéal, la sécheresse de cœur qui conduit à la solitude et à l'isolement dans un monde de plus en plus collectivisé, livré peu à peu aux passions trop longtemps réprimées dans l'inconscient. Le collectif, Salomon nous le rappelle, vit une expérience cyclique. Il n'en est pas de même pour l'individu qui peut, ayant acquis l'entendement indispensable, soumettre son inconscient à une sérieuse analyse pour tester la qualité des sentiments qu'il éprouve vraiment. Cette démarche sérieusement introspective, n'est pas facile, mais peut permettre à cette âme d'échapper à ces jugements collectifs extrêmement désagréables quand ils se produisent et sonnent le glas d'une Civilisation.

Encore faudrait-il laisser mourir en soi le Dieu qui jusque-là se manifestait, s'exprimait. Mais n'avons-nous pas un modèle archétype: Jésus de Nazareth? Sans nous livrer ici à une étude détaillée sur son existence ici-bas (cf l'Evangile démythifié) nous pouvons discerner à travers ce que nous savons de lui trois étapes décisives; étapes qui, dans une perspective alchimique, correspondent aux trois Oeuvres décrites:

1/ L'Oeuvre au Noir qui *recut* la venue au monde et le développement de son âme d'entendement; étape qui comprend trois sénaires: de 12 ans à 18 ans, assimilation de la sagesse Judaïque. De 18 ans à 24 ans, assimilation de la sagesse Orientale. De 24 à 30 ans, assimilation de la sagesse Essénienne. Etudes qui le conduisent dans sa trentième année au doute, au scepticisme, à la perte totale de sa foi. (Cf R. Steiner; Le quatrième Evangile).

2/ L'Oeuvre au Blanc qui commence avec le baptême dans le Jourdain qui correspondit à la Conjonction-transfert avec le Dieu d'Israël représentant un monothéïsme pur et dur; conjonction qui l'induisit dans un comportement messianique.

3/ L'Oeuvre au Rouge qui correspondit à l'abandon de cette oeuvre messianique décevante; la fin de la conjonction avec ce Dieu qui coïncida avec la mort du dieu en lui sur la croix; la descente aux Enfers (comprendons la confrontation avec l'Inconscient collectif); enfin, au matin de Paques, la nouvelle naissance, celle du Moi authentique délivré de la sujétion à l'esprit d'un autre.

Oui, c'est un bien difficile parcours que celui qui conduit à l'Individuation, car il faut le savoir, le répéter, la Société dans son ensemble n'y sera jamais propice; d'autant moins propice qu'elle sera plus nombreuse. Car, nous rappelle Jung, "plus une communauté est nombreuse plus la somme des facteurs collectifs qui est inhérente à la masse se trouve accentuée au détriment de l'individu; plus aussi l'individu se sent moralement et spirituellement anéanti; ce qui târit la seule source possible du progrès moral et spirituel d'une Société. La moralité d'une société est inversement proportionnelle à sa masse. Tout individu, membre d'une société est inconsciemment plus mauvais qu'il ne l'est lorsqu'il agit en tant qu'unité pleinement responsable. Fondu dans la société il est en une certaine mesure libéré de sa responsabilité individuelle. Plus une organisation est monumentale, (pensons aux Etats-Unis qu'ils soient d'Amérique ou d'Europe!) et plus son immoralité et sa bêtise aveugle sont inévitables. Par contre, plus un corps social est petit plus l'individualité de ses membres est garantie. Hors de la liberté, pas de moralité!."

Ici nous devons prendre conscience d'une ambiguïté; d'une part avoir encore besoin de cette société de type parental qui nous protège d'ennemis extérieurs qui, autrement nous envahiraient en faisant disparaître notre identité nationale voire raciale, et d'autre part le besoin de nous détacher de cette vie collective pour connaître une existence libérée des contraintes que ne manque pas de faire peser sur l'individu toute collectivité. Il y a là un moment difficile à vivre. Une fragilisation qui ne saurait perdurer sans préjudice grave pour celui ou celle qui entreprend cette démarche. Cette difficulté semble être tragiquement illustrée par l'extension actuelle de cette terrible maladie qu'on appelle: le SIDA. Et nous devons à un familier de la pensée de R. Steiner, le docteur Kampenich (voir l'article à ce sujet paru dans la revue: l'Esprit du temps; Printemps 93) d'avoir attiré notre attention sur l'affaiblissement du système immunitaire responsable de cette maladie, chez des êtres qui, pour différentes raisons, ne croient plus aux valeurs que la société à laquelle ils appartiennent enseigne, que ce soit sur le plan religieux, philosophique, moral.

Pour ce médecin, le développement de l'individu, notamment dans sa recherche spirituelle, est étroitement lié à la qualité de son système immunitaire; l'un dépendant absolument de la qualité de l'autre. Cette inattendue biologie de la liberté nous livrerait les causes de ce mal qui semble mettre en danger l'avenir de la race humaine toute entière.

Il est vrai que si nous partons du règne végétal qui correspond à une âme vivant dans une bienheureuse inconscience sinon une conscience de rêve, donc sans nécessité de défendre quoi que ce soit, et que nous examinions l'animal, nous constatons que sa défense immunitaire est prédéterminée par l'Espèce. Traduisons sur le plan psychologique: son instinct lui permet de faire face et de résoudre toute situation déjà connue, pouvant mettre sa vie en danger.

Quant à l'être humain, dont l'émancipation par rapport aux autres formes animales n'est pas toujours évidente, il développa au cours des âges un système immunitaire de plus en plus perfectionné; système qui correspondait à son degré d'émancipation alors qu'il passait de la race à la tribu, de la tribu à la famille, de la famille quant au sang à la famille spirituelle, de la famille spirituelle au choix de personnes sélectionnées, pour naître enfin, pour connaître sa propre originalité. Tout ceci passant, nous l'avons dit, par le développement d'un système immunitaire conforme à cette évolution et capable de répondre aux agressions de ceux qui ne peuvent accepter un affaiblissement de la société à laquelle ils appartiennent; société dont ils ont besoin pour les protéger, les nourrir, les soigner s'ils tombent malades; un système immunitaire capable de résister à une collectivité qui n'est jamais propice à ce désir d'émancipation.

Le moment critique propice à la naissance et au développement du Sida, si nous suivons cette théorie, se présenterait lorsqu'une âme, qui a prématurément abandonné le collectif et ses défenses séculaires pour l'Aventure qui devrait la conduire à mettre au monde un Esprit qui lui soit propre, n'a pas calculé la dépense. Pour rappeler ici un précepte évangélique. Une âme, qui n'ayant pas encore adhéré à un nouvel idéal de vie, procédé à une sérieuse purification du cœur la mettant à l'abri de tout désir, de toute passion qui alimentent la vie collective, n'est plus protégée par les anciennes structures auxquelles elle ne croit plus. Cette âme devient alors une victime potentielle du virus du Sida qui, tôt ou tard l'atteindra.

Compris sous cet angle le Sida devrait donc sanctionner une fausse émancipation en faisant découvrir à celui qui en est atteint, que son désir de liberté est factice, qu'il ne désire pas quitter son semblable, mais seulement s'en distinguer pour mieux le dominer, l'utiliser à des fins égoïstes tout en continuant à lui disputer l'objet d'une commune passion. Alors que le véritable chemin d'individuation nous conduit à quitter le semblable (cf Evangile démystifié. Le paralytique) pour nous différencier, abandonnant ainsi les défenses communes qui jusque-là nous protégeaient.

Notons à ce sujet, puisque nous avons là une fois encore une maladie dite de mutation sociale, de civilisation, que nous nous trouvons peut-être pour la première fois devant un phénomène qui touche strictement l'individu et dépend essentiellement de son choix. Dans les temps anciens, quand la société passait d'un mode de vie à un autre, mode de vie qui nécessitait l'abandon d'attitudes mentales non propices à cette évolution, une maladie survenait. Nous pensons ici à la peste, au choléra qui sévirent cruellement à la fin du moyen-âge, à la grippe dite espagnole qui ravagea une partie de la population française, notamment une jeunesse qui avait échappé à la grande guerre 1914-1918. Ces maladies atteignaient en réalité et faisaient paraître physiquement tous ceux qui ayant affaibli en eux l'immunité raciale, traduisons: la foi dans les valeurs du passé, n'avaient pas encore adhéré aux idées nouvelles.

Ces maladies qui se répandaient par contamination massive, montraient de cette façon le caractère collectif que prenaient ces mutations. Il s'en serait pas ainsi avec le Sida. La contamination, bien que prenant peu à peu un aspect collectif, se transmet non plus par l'air respiré, par l'eau ou la nourriture absorbées, mais par des relations sexuelles volontaires, dépendantes d'un choix, d'une décision personnelle. La contamination résultant d'un contact accidentel: transfusion sanguine, seringue infectée, etc.. ne représente aujourd'hui que 6% des cas reconnus. Telle est, en tout cas, la thèse présentée par le dr Kampenich. Nous pourrions toutefois nous interroger sur la liberté de choix de ces âmes souvent juvéniles conduites puissamment par l'instinct à s'accoupler.

Nous préférerions pour notre part , au début de cette étude, ne voir concernée qu'une catégorie de plus en plus grande d'âmes qui, ayant rejeté les formes de vie propre à cette Civilisation et n'ayant pas encore accédé à la voie individualisante, voie que nous avons déjà décrite, ne croient plus, ne participent plus, sinon d'une manière obligée, à la vie de la société dont ces âmes sont issues. Ces âmes se condamneraient ainsi à retourner dans le monde prénatal pour recommencer plus tard, grâce à la réincarnation, le périple interrompu.

Le Dr Kampenich illustre cette thèse et s'efforce de la rendre crédible en présentant dans son exposé le processus physiologique qui engendre cette terrible maladie à partir de deux protagonistes qui sont à l'origine de ce haut mal: la cellule hôte, qui correspond dans le système génétique à l'ovule, et le virus qui, dans le même système, correspond au spermatozoïde. A ceci près que nous aurons là une union qui n'apportera pas la vie mais la mort. Dans ce processus pathologique le virus se rend tout d'abord semblable à la cellule qu'il a choisie. Il pénètre son noyau et se combine avec le matériel génétique de cette cellule. Remarquons ici que dans le cas de la fécondation naturelle (ovule-spermatozoïde) il y a interpénétration de deux systèmes différents qui, en s'unissant, donnent naissance à une nouvelle corporalité. Le virus du Sida dispose d'un enzyme très puissant qui, dissolvant la membrane protectrice de la cellule choisie, lui permet de la pénétrer.

La suite de l'opération est extraordinaire quant à la leçon spirituelle que nous pourrons ensuite déduire de cette façon de procéder. Le virus s'étant rendu semblable au système immunitaire de la cellule en devient le maître. Il peut alors donner des ordres aux éléments qui assurent la garde de ce corps cellulaire. Ces défenseurs perdent alors leur sagesse héréditaire, perturbent puis désagrègent cette défense jusque-là efficace. Ce maître tacticien peut ensuite se reproduire bien à l'abri, donner de nouveaux ordres qui entraînent les défenseurs restants à s'auto-détruire. Le processus étant suffisamment engagé, rien ne peut plus l'entraver ou le stopper. En effet, ou bien on cherche à stimuler le système immunitaire en multipliant les défenseurs et on propage plus vite l'infection. Ou bien on cherche à diminuer le nombre des défenseurs et on facilite la tâche du virus! Nous assistons ensuite à une dissolution lente du corps, à la perte de conscience progressive de ses limites propres, au retour à l'indifférencié, au chaos.

Cela dit le Dr Kampenich revient à l'origine, à la mise en oeuvre de ce mal, à l'acte sexuel qui, dans ce cas, au lieu d'apporter la vie, conduit à la mort. A tel point qu'il est désormais demandé aux couples qui désirent vivre leur "libération sexuelle" d'utiliser des préservatifs qui les protègent de la mort que l'amour en acte pourrait leur inoculer!

Gardant en mémoire cette gestuelle qui pour les uns conduit à la procréation et pour les autres à la mort, notre penseur va puiser dans la sagesse antique et plus particulièrement dans l'enseignement de R. Steiner, les éléments qui devraient lui permettre de comprendre l'origine de ce mal implacable, ce grand roi d'effrayeur comme il est sans doute nommé par Nostradamus dans sa dixième centurie. Ce médecin anthroposophe rappelle tout d'abord la nécessité pour les âmes de quitter le monde divin originel où elles vivaient dans une bien heureuse inconscience, pour connaître une difficile différenciation avec les prises de conscience que l'on sait. Pour cette ancienne Sagesse, cette phase de différenciation commence avec la séparation des sexes, l'élément masculin développant le principe différenciant et l'élément féminin restant lié au pôle collectif de vie. L'acte sexuel, à partir duquel l'homme et la femme unissent leurs qualités physiques pour se reproduire et leurs qualités psychiques pour mieux se connaître, était tout d'abord réglé selon des rythmes collectifs sans ingérence personnelle. Ces âmes étaient encore harmonieusement insérées dans les lois divines qui régissent le cosmos.

Ce n'est que lors de la seconde phase de cette involution que la fonction sexuelle tomba dans le domaine privé et passa sous la responsabilité des individus, qui, séparés du monde divin développèrent un égoïsme qui s'introduisit dans l'amour sensoriel. La sexualité envahit alors les pensées et conduisit ces âmes à vivre l'existence érotique que l'on sait. Cette régression qui replaça ces âmes à un niveau infra individuel, leur fit abandonner leur responsabilité et retrouver un instinct pulsionnel désormais déréglé, qui prépara le terrain sidaïque.

Les âmes impliquées dans ce comportement régressif perdirent de vue la signification de cette fonction sacrée dont ce médecin définit maintenant les ultimes objectifs. A savoir: engendrer un état énergétique qui dépasse la dualité et l'énergie des deux partenaires pris séparément. Puis passer de cette dualité à un élément qui, la dissolvant en trois, constitue une nouvelle unité. En fait, par cette pratique, s'ouvrir à l'autre en faisant mourir certains aspects de soi, pensées, émotions, désirs propres, qui entretiennent la dualité. De façon à accepter les traits irremplaçables de l'autre sans les colorer de notre jugement; le laisser vivre selon sa vraie nature qui est celle de son individualité.

Cela dit, le Dr Kampenich conclut son étude en affirmant que grâce au Sida, à ce qu'il représente, nous pouvons découvrir la poussée du Soi et de l'individualité. Car la liberté n'est possible qu'en participant à la vie universelle, qu'en se prêtant à l'activité de cette vie, en abandonnant ses volontés personnelles, étant entendu que le Moi doit s'incliner devant ce qui le dépasse infiniment, c'est à dire le Soi, le principe d'universalisation, le Moi supérieur. Ce Moi doit se mettre à son service et trouver la place qui lui revient. Ainsi, et seulement ainsi, ce Moi se dotera d'une nouvelle immunité supérieure à celle qu'il possédait auparavant.

Bien sûr, nous référant à ce que nous avons dit au début de notre propre étude nous pouvons ici nous demander si ce "Soi" évoqué ne serait pas, par hasard, l'esprit d'un autre? En quel cas le chemin de l'individuation serait une fois encore interrompu. Notre doute à ce sujet se trouve renforcé par le rôle, il faut l'avouer paradoxal, que le Dr Kampenich attribue à l'acte sexuel qu'il nous présente tout d'abord lié bien évidemment à la séparation des sexes. Cette séparation, souvenons-nous, aurait eu pour but de permettre aux âmes nouvellement nées de se séparer du milieu divin originel et d'entreprendre le processus de différenciation qui doit aboutir à la conscience propre, à l'autonomie, à l'ouverture -retenons bien le terme- du monde matériel. Ce qui équivaudrait à dire que l'union charnelle régulièrement pratiquée, devrait rendre le mâle de plus en plus homme et la femelle de plus en plus femme, accroissant ainsi la différenciation non seulement entre l'homme et la femme mais encore entre le monde divin parental et l'âme humaine masculinisée; l'âme féminine restant conjointe au monde divin. L'Histoire, telle que nous la connaissons, semble confirmer cette hypothèse.

Ceci pourrait, jusqu'à un certain point, satisfaire notre logique, si ce médecin ne nous présentait ensuite l'acte sexuel dans un tout autre contexte. Celui de permettre aux deux partenaires non plus de se différencier mais de perdre conscience d'eux-mêmes, de s'oublier. Cet acte est alors présenté comme une tentative de réintégration de la totalité des parties séparées, parties qui gardaient la nostalgie de l'état androgyne, voire de l'indifférence primitive supposée bien heureuse. Dans ce cas nous serions aux antipodes semble-t-il, de l'individuation et cet acte ne pourrait être bénéfique à ceux s'efforcent de mettre au monde leur propre Esprit.

Ce danger, Kampenich le souligne en nous parlant des "dark-rooms" ces lieux obscurs qui permettent dans certaines villes aux partenaires occasionnels, qui ne se connaissent ni ne se voient, d'éliminer ainsi la charge psychique afin d'augmenter la jouissance physique qui peut entraîner une totale perte de conscience de soi. Ce "jeu" annonce le retour à une Magie sexuelle pratiquée sous d'autres formes par les Anciens. Pensons au Tantrisme en particulier. Toutefois ces "jeux" étaient soigneusement codifiés "sacrifiés" afin que l'âme ne s'abîme pas, ne retourne pas à l'indifférencié, mais après être passée par cette chaotisation, ce baptême d'un genre particulier, voit ses forces physiques et psychiques renouvelées.

Mais ne retrouvons-nous pas cette sacralisation au sein de l'Eglise Judéo-chrétienne avec ses rites de purification liés au mariage; rites qui permettaient une union sexuelle à condition que le seul but soit de procréer. Comme s'il fallait la perte de conscience humaine pour que la nature divine puisse à nouveau faire acte créatif. Ne retrouvons-nous pas là, si nous remplaçons la venue au monde d'un corps physique, par la mise au monde du Moi, ce que nous dit notre médecin de l'importance de cet acte. A savoir: participer à la vie Universelle; se prêter à l'activité de celle-ci en abandonnant nos volontés personnelles, sachant bien que nous devons nous incliner devant ce qui nous dépasse infiniment.. Sous entendu, nous incliner devant ce "Soi" mystérieux qui incite l'âme humaine à se mettre à son service et trouver la place qui lui revient. Ne retrouvons-nous pas encore ici le "maximus homo" de l'Ancienne Sagesse, cher à Swedenborg, le grand corps cosmique régi par une seule volonté, celle du divin Créateur qui assure à toutes ces âmes réintégrées un système immunitaire bien évidemment supérieur à l'ancien, à ceci près qu'il émane d'un nouveau collectif dans lequel, il est vrai, chacune de ces âmes prend une part active.

Mais sommes-nous encore sur le chemin de l'Individuation? Na faudrait-il pas, à un moment donné de notre évolution qui prendrait ici un caractère individuel, abandonner ce collectif, comme l'Evangile nous le suggère en nous donnant le conseil de quitter Père et Mère, pour nous donner la possibilité d'acquérir un jour une réelle liberté de pensée et d'action? En bref, de passer de l'Oeuvre au Blanc à l'Oeuvre au Rouge? D'autant plus que l'auteur de cette étonnante étude sur le Sida se réfère également aux "Noces chymiques" chères aux Alchimistes, qui évoquent la possibilité pour toute âme suffisamment évoluée, de vivre un mariage intérieur, une union intime rendue possible par le développement harmonieux au sein d'un même mental, des deux polarités male et femelle, union qui seule semblerait redonner à l'être humain la pleine capacité de ses moyens et la possibilité de mettre au monde son propre Esprit.

Mais alors, que devons-nous penser de l'acte sexuel? ne manifeste-t-il pas, n'entretient-il pas, ne serait-ce que par sa symbolique, un état d'interdépendance que ce soit sur le plan spirituel entre le divin et l'humain; sur le plan psychologique entre l'homme et la femme; sur le plan physique entre le mâle et la femelle? Dans la mesure où nous demandons à un ou une autre d'accomplir une fonction qui en nous est sous-développée ou fait défaut, ne privons-nous pas de ce fait cette fonction d'une possible évolution?

Ne retrouvons-nous pas ici la loi qui régit les transferts, loi que nous avons exposée au début de notre étude? Enfin ne condammons-nous pas dans cette pratique une de nos natures à vivre clandestinement dans notre inconscient où, dans le meilleur des cas, elle végète et dans le plus mauvais, elle régresse, s'archaïse, si on nous permet ce néologisme?

Ici il faut bien nous entendre. Nous ne voulons en aucune façon condamner cet acte ne serait-ce qu'à partir de sa nécessité biologique. Nous nous plaçons ici dans l'hypothèse d'un chemin qui peut nous conduire un jour à mettre au monde non plus un enfant de chair, mais notre propre Esprit. Dans ce cas, il nous semble nécessaire de développer en nous mêmes les deux polarités qui, dans la séparation des sexes, ont été désunies, séparées. Nous ne pouvons, dans le cadre de cette étude nous étendre sur les raisons profondes de cette séparation des sexes qui ne nous semble pas avoir, à l'origine, été indispensable à la consciencialisation, mais ici un choix décisif, que l'Evangile présente comme une porte étroite à franchir, semble se présenter à nous. Pour beaucoup, jusqu'à ce jour, l'Oeuvre au Blanc, la Solution religieuse celle de l'union avec un ou une autre qui nous apporte ce qui nous fait défaut, a été choisie. Elle comporte bien évidemment de par ce mode une sujexion, une obéissance acceptée par l'un des partenaires qu'il soit homme ou femme, puisque sans ce partenaire qu'il soit divin ou humain, nos désirs ne pourraient être réalisés. Mais la liberté d'expression est dans ce cas dépendante du bon vouloir de l'autre, d'où la tentation bien compréhensible, quand l'entente laisse à désirer, de recourir à la persuasion, à la contrainte, qu'elle soit physique, psychologique, sentimentale, ou spirituelle.

Cette solution religieuse qui, jusqu'ici, a en Occident où l'âme d'entendement est la plus active, apporté les résultats que l'on sait, est de plus en plus contestée. Bientôt un couple marié sur trois engagera une procédure de divorce. Nous arrivons donc à ce moment fatidique où une Civilisation perd la foi dans les valeurs acquises, reconnues, celles à partir desquelles elle avait pris naissance et cru, sans percevoir encore les idées nouvelles qui permettront à ces consciences de concevoir une Ère nouvelle.

Cette "fragilisation", ce moment critique sont propices à l'apparition du Sida.

Si nous gardons en mémoire ces informations nous pourrions peut être mieux comprendre pourquoi cet acte sexuel, qui devait participer logiquement à la vie, devient un acte mortel, sa symbolique étant pervertie: A savoir: la contraception, la stérilité. N'avons-nous pas là un acte mythique qui, dans sa gestuelle, si nous nous reportons aux "Noces chymiques" clé de voute de l'enseignement alchimique, garde le souvenir, rappelle inlassablement qu'une autre union au cours de notre évolution psychique doit être en chacun rendue possible? Celle de deux natures, consciente et inconsciente afin que nous puissions mettre au monde l'enfant roi, cette logique souveraine, cet Esprit libre dont le germe, depuis nos lointaines origines, est resté vivant.

Nous pensons qu'un acte mythique, pour garder tout son sens, doit être accompli dans son intégralité, sinon il devient dangereux pour l'âme qui perd alors le modèle de son devenir. L'acte sexuel amputé de la procréation n'est pas complet. L'union peut alors ne refléter symboliquement que l'incapacité des deux parties à mettre au monde une existence nouvelle, que refléter leur incertitude quant à l'avenir, leur confusion quant aux fonctions vitales et leur application. Dans ce cas, ces âmes démunies seraient alors, psychologiquement, en danger d'identification, si cette terrible maladie qui conduit à la débâcle corporelle que l'on sait, n'était pas là pour leur montrer le risque encouru.

Certains lecteurs pourraient ici, évoquant le problème de la surpopulation, des conditions de vie difficile des familles, justifier la pratique "préservatrice" qui devient maintenant - le spectre de la maladie aidant- prophylactique, mais ils oubleraient simplement que l'instinct sexuel correspond au désir profond de mettre au monde l'enfant "divin", l'Esprit individualisé. Il suffirait, semble-t-il, l'expérience seule en ce domaine peut nous apporter le confirmatif, de faire naître cet enfant spirituel pour que -d'aucuns diraient miraculeusement - cet instinct sexuel s'apaise; la réunification des deux natures ayant eu lieu.

Quant à la relation intime entre deux êtres qu'on appelle l'amour, sentiment souvent abusivement lié à l'acte sexuel, ne pourrions-nous pas pressentir ou déjà vivre d'autres formes d'échange profond, de partage au cours desquels il ne serait plus question d'évanouissement, d'extase, mais au contraire, face à ce vis à vis privilégié, mieux nous connaître, mieux prendre conscience de nous-mêmes tout en offrant à ce proche la possibilité de découvrir ses propres richesses, son originalité, son propre Esprit.

Ainsi, semble-t-il, le Temple de Janus dédié à la guerre, pourrait être désaffecté.

-:-:-:-:-:-:-:-:-

LOUIS-CLAUDE DE SAINT-MARTIN

LEÇONS DE LYON

**NOTES INÉDITES PUBLIÉES PAR
ROBERT AMADOU**

**6e livraison
(voir E.d.C. depuis le n°1)**

Le 2^e g^e br 1775

53.

Se Juge de l'Instruction a été suivi des Bénédiction Divines
que d'homme pouvoir attendre. Ses deux celles des Bénédiction qui
lui font produire les fautes qui sont en lui, et qui resteront
comme nulles sans ce secours; mais il ne peut les obtenir que des
conditions dont il peut servir de l'Appel dans toute la Nature
de même que parmi les Etres matériels: un germe ne peut avoir
de Végétation qu'après la purification; c'est à dire que lorsque les
vertus corrompues ayant détruit son enveloppe, ont penché jusqu'à lui
pour s'attacher, et lui faire produire à son tour les vertus et fautes
qui sont en elle; ainsi d'homme ne peut parfaitement se purifier
sans Vertus et Semplice. De son ame, qui après quelle Vertus dormies
ou opere la réintégration de sa forme corporelle, ou actionnée son
Esprituel, néanmoins. Nous pouvons espérer de les recueillir en
partie même pendant ce premier voyage temporel, lorsque les
Etres destinés à opérer la réintégration de notre forme humaine
l'ont trouvée dans quelle croire, et notre forme nous ayant
été donnée à purifier pour prouver par là la purification de
notre Esprituel, à mesure quelle Purification de notre forme
s'avance nous devons apporter de recevoir à proportion. Dans
notre Esprituel et influence des Vertus Divines qui lui donnent
sa Vie et son action: mais si d'homme n'a pas par lui le Germe
de ses fautes, toutes les Bénédictions, et les influences qu'il recevra
ne lui feront rien produire parce que la Sincérité ne peut être communiquée
qu'entre des Etres de même nature, et quelle ne peut être communiquée
à des Etres d'une nature inférieure ni trouvée aucun avec eux
d'homme en lui directement ou Principe divin apporté par conséquent.

mais il n'est pas nécessaire que la nature soit de soit un
esprit appartenant à une autre nature, et par conséquent que
toute opération d'Appartenance soit trop éloignée. Cela est à faire

Le 29e novembre 1775

Le sujet de l'instruction a été sur les bénédictions divines que l'homme pouvait attirer sur lui. Ce sont ces bénédictions qui lui font produire les facultés qui sont en lui et qui resteraient comme nulles sans ce secours, mais il ne peut les obtenir qu'à des conditions dont il peut trouver des types dans toute la nature. De même que, parmi les êtres matériels, un germe ne peut avoir de végétation qu'après la putréfaction, c'est-à-dire que lorsque les vertus terrestres ayant détruit son enveloppe ont pénétré jusqu'à lui pour l'actionner et lui faire produire à son tour les vertus et facultés qui sont en lui, ainsi l'homme ne peut parfaitement réacquérir les vertus et puissances de son âme qu'après que les vertus divines ont opéré la réintégration de sa forme corporelle et actionné son être spirituel. Néanmoins, nous pouvons espérer de les réacquérir en partie, même pendant ce premier passage temporel, parce que les êtres destinés à opérer la réintégration de notre forme commencent leur travail sur elle dès qu'elle existe, et notre forme nous ayant été donnée à purifier pour parvenir par là à la purification de notre être spirituel, à mesure que la purification de notre forme s'avance, nous devenons à portée de recevoir à proportion dans notre être spirituel l'influence des vertus divines qui lui donnent sa vie et son action. Mais, si l'homme n'avait pas en lui le germe de ses facultés, toutes les bénédictions et les influences qu'il recevrait ne lui feraient rien produire, parce que la pensée ne peut être commune qu'entre des êtres de même nature et qu'elle ne peut être communiquée à des êtres d'une nature inférieure ni trouver aucun accès chez eux. L'homme, émané directement du principe divin, apporte, par conséquent,

avec lui le Gomme, divin des Vertus Divines, qui tente de son emprise même ; mais il ne peut en avoir l'usage qui voulons qu'il veule en junction avec son Principe, qui est le Seul Suffisant par lui-même ; et la vie par essence, est le Seul pain qui il puisse opérer ; Des quelles Etes émissaires de Dieu ont perdu leur Correspondance avec lui, ils font comme sujets, non que ils soient ameantes par ce qu'il y a de nature indestructible, il ne peuvent pas servir, mais ils perdent le pouvoir d'agir selon leur nature, si cela ne peut être autrement, puisque n'ayant rien pour eux-mêmes, ni étant aimés pour être agents & organes, pas qui les faudrait Divins devenirs opérés, de que Dieu d'au revoir ne faudra plus rien, si ne peuvent plus rien opérer De Divin.

quelque ét' homme subisse cette privation comme il a été emanié lib, et que ceci en faisant un mauvais usage de sa liberté qu'il a perdu ses pouvoirs, il est évident qu'en humiliant devant le Créateur, en faisant un usage de sa liberté uniforme à la loi divine. il voit avoir la certitude de renouer ce qu'il a perdu, par que les loix de celles que sont immuables, par que l'Éternel agit sans cesse pour ramener l'humain à son unité les Etes qui n'ont écarté volontaire ou placé autour d'eux d'autres Etes de leur nature qui hantillent continuellement à leur frugiper, et leur faire échapper le despit & la volonté par qui sont ils pouvant se reprocher

notre travail donc nous-mêmes nous mettre en junction avec ces Etes évidemment bons qui nous entourent par la force de Notre volonté, de notre desir, et de notre prière, astir que ces Etes qui sont un aspect du Principe Divin puissent nous communiquer leur influence, et les bénédiction spirituelles Divines qu'ils reçoivent, et que nous ne pouvons plus recevoir directement, mais seulement par eux

avec lui le germe divin des vertus divines qu'il tient de son émanation même, mais il ne peut en avoir l'usage qu'autant qu'il reste en jonction avec son principe qui, étant le seul puissant par lui-même et la vie par essence, est le seul par qui il puisse opérer. Dès que les êtres émanés de Dieu ont perdu leur correspondance avec lui, ils sont comme morts, non qu'ils soient anéantis, parce qu'étant de nature indestructibles ils ne peuvent pas périr, mais ils perdent le pouvoir d'agir selon leur nature, et cela ne peut être autrement puisque, n'ayant rien par eux-mêmes et étant émanés pour être agents et organes par qui les facultés divines doivent s'opérer, dès que Dieu leur retire ses facultés ils n'ont plus rien et ne peuvent plus rien opérer de divin.

Quoique l'homme subisse cette privation, comme il a été émané libre et que c'est en faisant un mauvais usage de sa liberté qu'il a perdu ses pouvoirs, il est évident qu'en s'humiliant devant le Créateur et en faisant un usage de sa liberté conforme à la loi divine, il doit avoir la certitude de réacquérir ce qu'il a perdu, parce que les lois de l'Éternel sont immuables, parce que l'Éternel agit sans cesse pour ramener librement à son unité les êtres qui s'en sont écartés librement, en plaçant autour d'eux d'autres êtres de leur nature qui travaillent continuellement à leur suggérer et leur faire naître le désir et la volonté par qui seuls ils peuvent s'en rapprocher.

Notre travail doit donc consister à nous mettre en jonction avec ces êtres spirituels bons qui nous entourent, par la force de notre volonté, de notre désir et de notre prière, afin que ces êtres qui sont en aspect du principe divin puissent nous communiquer les influences et les bénédictions spirituelles divines qu'ils reçoivent et que nous ne pouvons plus recevoir directement, mais seulement par eux.

+ L'etymologie du mot bénir qui ne rend pas en français l'idée qu'il devroit nous indiquer le mot latin Benedicere qui signifie littéralement dire bien, Nous l'isoriez au peu; mais beaucoup plus imparfaitement que le mot ben hébreu qui veut dire le fils, ainsi quand on dira que Dieu vous bénisse, c'est commission d'assurer que le fils de Dieu parle ce fils aernel de la pensée de l'Eternel, ce Verbe tout suprême, cette Parole divine qui à donne à exister et à action à tous les Etres. La Bénédiction divine est l'expression de cette parole divine, et c'est la concorde de cette expression qui entretient la Vie, les Vertus, les puissances, et les facultés de tous les Etres, C'est par ce Verbe que le Seigneur fait en paulin quel produit l'ascepte & produire éternellement.

A l'Esprituel et à l'homme est le plus grand de tous Ceux que l'Eternel a emane par son Verbe, cest à dire que cest celui à qui il avoit communiqué le plus de Vertus et de Sufiance puisqu'il devoit represter et image parfaite du Createur, car il n'avoit pu represter cette image parfaite si Dieu n'eût pas confié l'autorité de Sufiance à tous les autres Etres emanés, mais étant établi che l'univers et quoiqu'il ne fût rien par lui-même il represtoit la Ressemblance de l'Entité toute. Sufiance de qui il tenoit tout, et a laquelle il avoit rappelé les Esprits préveritablement qui estoient séparés. il avoit ainsi un aspect de son Principe, et par sa jointure avec lui, il en recevoit directement les Sufiances d'agir sur tous les Etres suivant les loix de son Emanation qu'il avoit dans la pensée Divine.

Le Corps général terrestre qui est à l'Esprit le plus considérable de la Creation nous represente dans l'ordre Spirituel matériel ce que Nous représentons le minime Dieu dans l'ordre spirituel avec le Principe divin cette toute est en aspect de son Supérieur, en présentant sans cesse

L'étymologie du mot "bénir", qui ne rend pas en français l'idée qu'il devrait nous indiquer, le mot latin benedicere, qui signifie littéralement dire bien, nous l'indique un peu mais beaucoup plus imparfairement que le mot ben hébreu, qui veut dire le fils. Ainsi, quand on dit que Dieu vous bénisse, c'est comme si l'on disait que le Fils de Dieu parle, ce Fils éternel de la pensée de l'Éternel, ce verbe tout-puissant, cette parole divine qui a donné l'existence et l'action à tous les êtres. La bénédiction divine est l'expression de cette parole divine, et c'est la continuité de cette expression qui entretient la vie, les vertus, les puissances et les facultés de tous les êtres. C'est par ce verbe que le Père a tout fait, c'est par lui qu'il produit sans cesse et produira éternellement.

L'être spirituel de l'homme est le plus grand de tous ceux que l'Éternel a émanés par son verbe, c'est-à-dire que c'est celui à qui il avait communiqué le plus de vertus et de puissance, puisqu'il devait représenter l'image parfaite du Créateur, car il n'aurait pu représenter cette image parfaite si Dieu ne lui eût pas confié autorité et puissance sur tous les autres êtres émanés. Mais étant établi chef universel, quoiqu'il ne fût rien par lui-même, il représentait la ressemblance de l'unité toute-puissante de qui il tenait tout et à laquelle il devait rappeler les esprits prévaricateurs qui en étaient séparés. Il était ainsi en aspect de son principe, et par sa jonction avec lui il en recevait directement les puissances d'agir sur tous les êtres, suivant les lois de son émanation qu'il lisait dans la pensée divine.

Le corps général terrestre, qui est l'être le plus considérable de la création, nous représente dans l'ordre matériel ce que nous représente le mineur dans l'ordre spirituel avec le principe divin. Cette terre est en aspect de son supérieur; en présentant sans cesse

ses angles à Saturne et à tous les autres corps célestes, elle en reçoit l'influence des vertus et facultés dont ils sont le réceptacle, pour les lui communiquer. La situation de cette terre nous indique par là que notre être spirituel doit se mettre aussi en aspect de son principe, pour en recevoir les influences qui sont de sa nature. Ainsi, notre pensée, notre volonté et notre action sont comme mortes et ne peuvent rien produire si elles sont seules. Elles ne deviennent puissantes que lorsque la pensée, la volonté et l'action divines leur sont unies et concourent avec elles. C'est une preuve bien claire de l'indispensable obligation pour l'homme d'observer les lois du Créateur, car, s'il veut faire usage de sa liberté pour s'en écarter, dès lors il n'est plus en concours avec le principe auteur de ces lois; et, par conséquent, privé de toute puissance, il ne lui doit rester que la puissance, que la grâce et la miséricorde divines lui laissent, de revenir sur ses pas par la voie opposée à celle qui l'a égaré, puisque celui qui lui a donné ses lois est le seul être puissant par lui-même.

Il y a de trois différentes sortes d'élus, parce que tout ce qui existe, étant le produit des trois facultés divines, s'est manifesté par le nombre 3 et présente le rapport et l'analogie avec la pensée, la volonté et l'action divines. Les élus de la première classe sont les élus nécessaires non libres, qui, devant présenter aux hommes des types nécessaires pour l'accomplissement du grand oeuvre du Créateur, ont été sans cesse conduits par la sagesse divine qui agissait par eux, sans qu'ils puissent s'écartier de ce qu'ils étaient destinés à opérer. Ils ont été en très petit nombre; on compte Melchisédec, Élie, Énoch et quelques autres. Ce sont ceux qui nous présentent le rapport avec la pensée divine comme étant plus près de l'unité.

La seconde classe est celle des élus libres. Cette classe est plus nombreuse que la première; elle comprend les patriarches, les prophètes, les apôtres et en général tous ceux qui, destinés à opérer le culte spirituel divin, ont reçu communication de la pensée divine. On compte ceux

Suite du 2^e, 9^{me} 1775

de la famille de Seth, enfinate, Noe, Abram, japhet, Abraham,
isaac, iacob, Joseph, les juges chez les juifs, une partie des Roys,
comme David et Salomon, les prophètes, et beaucoup d'autres, ainsi que ceux
qui ont reuele l'Esprit depuis la venue de Christ. tous ces hommes
l'ont volonté à eux, et par consequent ils estoient libres de conserver le culte
divin, ou de le rejeter : aussi y en a-t-il eu parmi eux plusieurs qui ont
pratiquée. Ceux-ci offrent le rapport avec la 2^e faute divine.

La 3^e Clase d'Elus est la plus nombreuse puisqu'elle comprend toute
la multitude des hommes qui ne devront joindre temporellement à aucune
manifestation divine pour destiner seulement à être le receptacle. Des
opérations que furent sur eux les Elus d'un ordre Supérieur, ou voie dans cette
3^e Clase le rapport avec la 3^e faute divine opérant sur toutes les Elues
unies par que ces 3 fautes divines soient ainsi separées, elles
vont toujours ensemble. des que Dieu connaît une chose sa Volonté
l'opere au même tems, par ce qu'il est éternel, et immuable, il ne peut
pas avoir autre succession d'actions dans ses opérations. on ne peut
distinguer cette succession que dans les opérations des Elues qui agissent
dans le temps par ce qu'il leur fait un tems quelconque, pour opérer, au lieu
que dans Dieu comme je viens de le dire une chose est opérée au filon
que sa Pensée la connaît.

Il a été dit plusieurs autres choses importantes dont j'en suis
réprouvé par, et d'autre que j'en ai pas apesé comprise principalement
sous les protestations contre toute unité dans plusieurs religions donc la
raison est que d'homme par cet acte fait auant qu'il en est lui-jointion
par avance du principe de sa forme avec ceux du Corps terrestre, dans
qui elle doit se maintenir, afin par cette jointion anticipée d'attirer sur
sa forme les mêmes influences célestes qui sont données à cette terre
on l'a fait aussi observer un nouveau rapport des Types d'Abraham
et isaac, et de jacob avec la pensée, volonté, et action divine., avec

de la famille de Seth, ensuite Noé, Sem, Japhet, Abraham, Isaac, Jacob, Joseph, les juges chez les Juifs, une partie des rois, comme David, Salomon, les prophètes et beaucoup d'autres, ainsi que ceux qui ont reçu le Saint-Esprit depuis la venue du Christ. Tous ces élus ont eu leur volonté à eux et, par conséquent, ils étaient libres de conserver le culte divin ou de le rejeter. Aussi y en a-t-il eu parmi eux plusieurs qui ont prévariqué. Ceux-ci offrent le rapport avec la deuxième faculté divine.

La troisième classe d'élus est la plus nombreuse, puisqu'elle comprend toute la multitude des hommes qui, ne devant jouir temporellement d'aucune manifestation divine, sont destinés seulement à être le réceptacle des opérations que font sur eux les élus d'un ordre supérieur. On voit dans cette troisième classe le rapport avec la troisième faculté divine opérant sur tous les êtres.

Ce n'est pas que ces trois facultés divines soient ainsi séparées. Elles vont toujours ensemble. Dès que Dieu conçoit une chose, sa volonté l'opère en même temps, parce qu'étant éternel et immuable il ne peut y avoir aucune succession de temps dans ses opérations. On ne peut distinguer cette succession que dans les opérations des êtres qui agissent dans le temps, parce qu'il leur faut un temps quelconque pour opérer; au lieu que dans Dieu, comme je viens de le dire, une chose est opérée aussitôt que sa pensée l'a conçue.

Il a été dit plusieurs autres choses importantes dont je ne me ressouviens pas et d'autres que je n'ai pas assez comprises, principalement sur les prosternations contre terre usitées dans plusieurs religions, dont la raison est que l'homme par cet acte fait, autant qu'il est en lui, jonction par avance des principes de sa forme avec ceux du corps terrestre dans qui elle doit se réintégrer, afin, par cette jonction anticipée, d'attirer sur sa forme les mêmes influences célestes qui sont données à cette terre. On nous a fait aussi observer un nouveau rapport des types d'Abraham d'Isaac, et de Jacob avec la pensée, volonté et action divines, avec

quelques reflexions sur le sacrifice d'Isaac dont d'histoire cette
quel nous en donnée par Moïse n'a qu'une manière. Voilà.
donc il sera servi pour nous indiquer le ceremonial qu'Abraham
opera sur son fils pour le rendre digne de devenir l'emplastre du
verbe divin dont il devait faire le type.

quelques réflexions sur le sacrifice d'Isaac, dont l'histoire, telle qu'elle nous est donnée par Moyse, n'est qu'une manière voilée dont il s'est servi pour nous indiquer le cérémonial qu'Abraham opéra sur son fils, pour le rendre digne de devenir le réceptacle du verbe divin dont il devait faire le type.

Du 6e décembre 1775

Les différentes élections temporelles que le Créateur a jugé à propos de faire devaient être des types pour représenter ses facultés divines agissant dans le temps, pour la manifestation de sa gloire, de sa justice, et pour la réconciliation des mineurs. Abraham, Isaac, Jacob et les autres élus qui les ont précédés, ainsi que ceux qui les ont suivis jusqu'à Moïse, ont rendu le culte spirituel divin; mais ayant opéré seuls et séparément, sans que le résultat de leurs opérations ait été visible au reste des hommes, ils faisaient le type des facultés divines agissant hors du temps, au lieu que Moïse a été le premier élu revêtu de toute la puissance des facultés divines temporelles pour manifester aux hommes, en la présence des Egyptiens et des Israélites, la gloire et la justice divines, par la quantité de prodiges surnaturels qu'il opéra publiquement. Il était choisi aussi pour faire l'élection générale des Israélites, qui devaient recevoir par lui les lois, préceptes et commandements pour opérer le culte divin; mais devant faire le type du Créateur agissant temporellement, il ne pouvait pas faire cet oeuvre tout seul. Il ne pouvait, ainsi que le Créateur, opérer généralement que par ses agents. Aussi est-il dit, suivant les instructions secrètes de l'ordre (car je ne l'ai point trouvé dans les 5 livres de Moïse), qu'il choisit 65 hommes pour faire l'élection de 12 chefs dans chacune des 12 tribus, ce qui faisait 144 chefs, et de 13 000 forts ou signalés dans la tribu de Lévi, et 12 000 dans chacune des onze autres tribus, ce qui faisait en tout 145 000 hommes sans compter les chefs. Les 65 élus et Moïse font le nombre 66, qui nous présente le sénaire divin et le sénaire temporel, ce qui nous est encore figuré par les douze pains de proposition, placés 6 d'un côté et 6 d'un autre. L'union du troisième sénaire matériel avec les

explication are 3 hours a day. After the 3 hours a second
lesson is at 3 pm. I am going to do my best to make it
interesting and useful. I will also have a few hours of
free time each day to go over old material or to work on
new material. I will also have time to go over old material
and practice new material. I will also have time to go over
old material and practice new material. I will also have time to go over old material and practice new material.

de la famille de Bouville lequel a été autorisé à l'effacement de
la partie de la charte où il est stipulé qu'il pourra émettre des
actions d'ordre et de vente dans les deux dernières années de la
durée de la charte, et que les deux dernières années de la charte
seront alors considérées comme une période de deux ans.
Il est également stipulé que la charte sera révocable par la
partie qui l'a émise si celle-ci ne respecte pas les obligations
qu'elle s'est engagée à remplir.

... que se partiu no dia de Corpus Christi

deux autres font (!) le nombre d'abomination 666, nombre de la Bête dont il est parlé dans l'Apocalypse.

Le nombre de 145 000 hommes qui, additionné par lui-même, donne le nombre dénaire, nous offre l'image de l'action divine temporelle quaternaire agissant sur le ternaire temporel. Les 13 000 hommes de la tribu de Lévi, dépositaire du culte divin, font l'image du quaternaire; les 12 000 hommes de chacune des 11 autres tribus nous donnent celle du ternaire conduit et dirigé par le nombre 4 de la tribu de Lévi: $\frac{13=4}{12=3}$

Le nombre a donné lieu à d'autres réflexions. La position du 4 entre l'unité et le 5 nous fait voir qu'il provient immédiatement de l'unité qui le précède, que c'est d'elle qu'il reçoit tous ses pouvoirs, puisque c'est elle qui le produit, mais que le nombre 5, qui le suit et qui avec 4 fait 9, nous fait voir la jonction de l'esprit avec la matière; ce qui est une abomination pour l'esprit, puisqu'il n'y a rien qui lui soit si contraire que la matière. Cette abomination ne cessera que lorsque la matière et le quaternaire temporel seront réintégrés, chacun à leurs principes, et que lorsque toutes les productions des facultés divines seront réintégrées dans le centre divin dont elles sont écartées.

Explication des 3 y ou des 3 iod. Ce sont les 3 tribus de Lévi, de Juda et de Benjamin qui, après le schisme sous Roboam, conservant seules le culte divin, font le type des trois actions du Père, du Fils, et de l'Esprit. Mais, comme l'ordre temporel est inverse de l'ordre divin, la première qui s'est manifestée temporellement a été celle de l'Esprit représentée par la tribu de Lévi, à qui il fut donné une loi de justice qui n'était que la figure de la loi de grâce qui devait suivre. Dans cette première loi, tout était représenté sensiblement et matériellement et les sacrifices étaient des sacrifices

sanguinaires d'animaux pour nous présenter le sacrifice¹ élémentaire du Mineur dans sa forme trahoufie, ou le sacrifice qu'il a offert en celui de Son Corps, la première Seine qu'il s'est épanue de souffrance corporelle, puisque de que le Corps existe il souffre l'action opposée des éléments et au-dedans quelle Mineur puise sentir ses Seins spirituelles.

voilà dans la Tribu de Levi qui sont les taires les Preux Selon l'ordre d'Aaron, mais le Preux Selon l'ordre de Melchizedec le sacrifice de l'Agénération, et Remuneratice universel le Christ est sorti de la Tribu de Juda, il n'a point vaincu le Diable qui avait été donné à Moïse, mais en vainant au complet les choses dont elle estoit la figure, il la fait cesser, en lui faisant succéder la doctrine de la grâce du fils du Dieu de l'espérance. Nous sommes sur cette 2^e Loi ou 2^e aurore, comme elle est toute spirituelle il n'y aura plus depuis le Christ jusqu'à la fin des temps de manifestations sensibles et visibles parce que la toute de ces manifestations sensible est passée puisqu'elles n'ont pas de figures pour annoncer aux hommes la Loi spirituelle de grâce qui l'avoit suivie.

cette tribu de Juda est la plus considérable ayant réuni en elle la sainteté de Levi, en lui succédant, elle avoit déjà réuni en elle celle des Benjamins par incorporation des 12 Chefs de cette dernière tribu avec elle, après que le Rector des Benjamins qui avoit combattu injustement contre les Gabarotti eut furent tués. L'incorporation des Benjamins ainsi qu'la révolte des Juives d'aujourd'hui dont la conquête de la Terre promise, nous figurera la réintégration faite de l'espous de la matière dans son principe qui sera à la fin des temps

car que l'espous ne pourra plus se faire sans la matière, et la matière ne pourra pas rencontré que la matière peut avoir une

sanguinaires d'animaux , pour nous présenter le passage élémentaire du mineur dans sa forme ténébreuse, où le premier sacrifice qu'il a offert est celui de son corps; les premières peines qu'il sent étant des souffrances corporelles, puisque, dès que ce corps existe, il souffre l'action opposée des éléments sur lui, avant que le mineur puisse sentir ses peines spirituelles. C'est dans la tribu de Lévi qu'ont été tirés les prêtres selon l'ordre d'Aaron, mais le prêtre selon l'ordre de Melchisédec, le sacrificateur, le régénérateur et rémunérateur universel, le Christ, est sorti de la tribu de Juda. Il n'est point venu détruire la loi qui avait été donnée à Moïse, mais, en venant accomplir les choses dont elle était la figure, il la fait cesser, en lui faisant succéder la loi de grâce du Fils à la loi de l'Esprit. Nous sommes sous cette deuxième loi, ou deuxième action. Comme elle est toute spirituelle, il n'y aura plus, depuis le Christ jusqu'à la fin des temps, de manifestations sensibles et visibles, parce que le temps de ces manifestations sensibles est passé, puisqu'elles n'étaient que des figures pour annoncer aux hommes la loi spirituelle de grâce qui devait suivre.

Cette tribu de Juda est la plus considérable, ayant réuni en elle la puissance de Lévi en lui succédant. Elle avait déjà réuni en elle celle de Benjamin par l'incorporation des 12 chefs de cette dernière tribu avec elle, après que les restes de Benjamin qui avaient combattu injustement contre les Gabaonites leur furent livrés. L'incorporation de Benjamin, ainsi que la retraite des eaux du Jourdain, lors de la conquête de la terre promise, nous figure la réintégration future des essences de la matière dans son principe, qui sera à la fin des temps,

Soi que le fils ayant tout ramené à lui présentera le tout à son père en
se réunissant avec lui... ceci pour lors qu'il n'y aura plus que d'action du
Père. Les deux actions temporales par lesquelles l'univers a été produit
et entretenu ayant césé...

Le quaternaire divin étant le produit direct de l'unité, c'est par
la substance attachée au quaternaire, ou le Verbe-Savoir-Volonté et action
divine... que tous les êtres ont reçu d'existerie, mais quoique ce Verbe
ait parlé partout il n'a pas parlé partout de même... il y a de
trois sortes d'êtres tous constitutifs par ce Verbe... les spirituels divins
ayant directe et action divine, qui parlent toujours par eux-mêmes la parole
divine ne recevant jamais, en qu'ils sont toujours en communion avec ce Verbe
2° des êtres libres qui ont reçu ce Verbe, mais qui par le faux
usage de leur liberté l'ont perdue, mais peuvent la recouvrer par
les moyens contraires auxquels leurs ont fait perdre...
3° des êtres sensibles et matériels qui privés de la pensée font bien
constitutifs par le Verbe mais ne l'ont pas en eux puisqu'ils ne
parlent pas, et ne peuvent par conséquent ni recevoir ni donner
communication de la pensée...

lorsque le Fils ayant tout ramené à lui présentera le tout à son Père, en se réunissant avec lui. C'est pour lors qu'il n'y aura plus que l'action du Père, les deux actions temporelles par lesquelles l'univers a été produit et entretenu ayant cessé.

Le quaternaire divin étant le produit direct de l'unité, c'est par la puissance attachée à ce quaternaire, ou le verbe, parole, volonté et action divines, que tous les êtres ont reçu l'existence. Mais quoique ce verbe ait parlé partout, il n'a pas parlé partout de même. Il y a de trois sortes d'êtres, tous constitués par ce verbe: les spirituels divins, agents directs de l'action divine, qui parlent toujours parce que l'action divine ne cesse jamais et qu'ils sont toujours en concours avec ce Verbe;

2° Les êtres libres qui ont reçu ce verbe, mais qui, par le faux usage de leur liberté, l'ont perdu, mais peuvent le recouvrer par les moyens contraires à ceux qui le leur ont fait perdre;

3° Les êtres sensibles et matériels qui, privés de la pensée, sont bien constitués par le verbe, mais ne l'ont pas en eux, puisqu'ils n'ont pas la parole et ne peuvent, par conséquent, ni recevoir ni donner communication de la pensée.

(à suivre)

CHARLES DE VILLERS

**LE MÉTAPHYSICIEN AMOUREUX
ET MAGNÉTISEUR**

**NOUVELLE ÉDITION DU MAGNÉTISEUR AMOUREUX, D'APRÈS
LE MANUSCRIT AUTOGRAPHE MIS À JOUR PAR
ROBERT AMADOU**

(En feuilleton depuis le n°2)

aventure de la nuit.

La soirée se passe en evenements peu interessants: en fin onze heures sonnent, et l'on se disperse; m^r et mad^e de sainville d'un côté et l'abbé de l'autre. dans la confusion des adieux Valcourt s'approche de caroline; prononce à demi-voix un bonsoir bien tendre, on lui répond par un regard, et tout le monde sort. mais, comme nous ne pouvons être à la fois en differents endroits, bornons-nous à suivre Caroline, qui les yeux baissés s'achemine lentement vers la chambre à coucher. Depuis trois grandes années, elle travaillait à se persuader que le sentiment que Valcourt lui F°13r° inspirait n'était pas de nature / à troubler son repos; mais le poison la consumait, d'autant plus surely qu'elle en ignorait les effets; depuis quelque-tems m^r de sainville avait porté le coup de la mort dans le coeur de sa fille en lui annonçant que des motifs indispensables le forçaien de L'unir au jeune baron d'étampes qui maintenant voyage dans le Nord.

dés-lors caroline avait ouvert les yeux; elle ne pouvait plus se dissimuler que Valcourt lui fût cher; c'était faire beaucoup que de le cacher à son amant. Leurs coeurs étaient en harmonie; les mouvements de l'un retentissaient chez l'autre, et si valcourt venait à apprendre l'évenement qui les menaçait, comment resisterait-elle à ses larmes; elle sentait bien que de là s'ensuivrait un dénouement, qui en effet s'en est ensuivi.

une teinte de Langueur avait remplacé la gaieté de Caroline: valcourt n'en soupçonnait pas la cause; il se repaissait, au contraire, de la chimere agréable de devenir le gendre de m^r de sainville. tout Confirmait son illusion, et dans le fond de son coeur, il donnait déjà les noms de pere et d'épouse à son ami, et à son amante. il avait toujours respecté celle qu'il regardait comme devant être un jour F°13v° sa compagne, / et si l'yvresse de l'amour se peignait malgré lui dans ses yeux, il n'avait jamais permis à sa bouche que le langage de l'amitié.

son illusion devait bientôt cesser. les 2 amants avaient rarement l'occasion de se voir sans témoins; mais un jour qu'ils étaient seuls; caroline apprit à Valcourt son prochain mariage avec m^r d'Etampes. Valcourt se voyait enlever celle qui lui était plus chere que la vie, donna un libre cours à ses transports; sa maîtresse au contraire garda sur elle-même un si grand empire, qu'avec la douleur de la perdre il ressentit encore celle de la croire insensible mais combien cet effort coutait à la tendre Caroline ! il epuisa toutes ses forces; aussi n'en trouva-t-elle plus pour refuser à Valcourt la permission de lui écrire.

mais le moyen de se remettre tous les jours une lettre ? mad. de sainville quittait peu sa fille. L'amour a un fond inépuisable de ressources. Les fenêtres de l'appartement de Caroline donnaient sur un verger; chaque soir Valcourt y allait, et jetait une lettre, à laquelle il ne pouvait obtenir qu'on répondit.

F°14r° il est dangereux de se familiariser avec les expressions de l'amour. Déjà Valcourt n'apportait plus aucune lettre sans que Caroline se mit à la fenêtre et l'écoutat pendant un instant; / ce que dit un amant a plus de force encore que ce qu'il écrit: l'inflexion de la voix lui donne un nouveau charme. Mais se parler de si loin ? quelqu'un pouvait les entendre: valcourt avait imaginé d'abord un moyen pour se rapprocher l'échelle du jardinier restait appuyée contre un des arbres du verger, et il pouvait s'en servir pour s'élever à la hauteur de la fenêtre. l'expedient fut refusé: un amant à la hauteur de la fenêtre pouvait devenir dangereux; dès lors ses droits n'étaient plus équivoques. Valcourt cependant insistait toujours; enfin on lui laisse esperer que dans peu de jours, on lui accorderait ce qu'il demandait avec tant d'instance.

Rarement on jouit d'un bonheur sans mélange. Valcourt revenu de son premier transport, eût désiré, peut-être que sa maitresse ne lui eut jamais rien accordé: il concevait la difficulté qu'on éprouve à se maintenir dans les bornes du respect, Lorsqu'on est, pendant la nuit, chez une femme qu'on aime. il était amoureux, mais il ne pouvait devenir coupable, et il aurait crû l'être en s'emparant de F°14v° tous les droits que la circonstance lui donnait. aussi prit-il / des armes contre lui-même; et il n'alla chez sa maitresse que bien déterminé à jouer un personnage qui eut paru fort sot à toute autre femme qu'a mon héroïne.

on accusera sans doute la pauvre caroline d'imprudence et de légéreté; je serais désolé qu'on l'en soupçonnat long-tems. l'erreur du lecteur ne durera qu'autant que celle de Valcourt lui-même: Le bonsoir si tendre de tantôt était le signal dont il était convenu; ensorte que bien affermi dans une résolution que je laisse à apprécier, il va ^{se} saisir de l'échelle, pour monter chez caroline; et au lieu de la trouver seule, il voit en arrivant la veille (!) justine à demi-éveillée dans un des coins de la chambre.

F°15r° Caroline ne s'était pas rendu un compte bien exact de ce qu'elle avait à craindre avec son amant; cependant pour ne rien abandonner au hazard, et pour se rassurer entierement; elle avait confié son secret à justine qui l'avait élevée et qui l'aimait tendrement: cette fille, qui aimait beaucoup Valcourt aussi, trouva, comme il arrive toujours, Que Caroline avait raison et m^r de sainville un tort réel en les séparant; / elle s'engagea à être présente à leurs entretiens. pour ne donner aucun soupçon elle se retirait d'abord, puis vers l'heure indiquée elle se levait et venait à petit bruit rejoindre sa pupille.

(à suivre)

**LA SOCIÉTÉ HARMONIQUE
DES "AMIS RÉUNIS" À STRASBOURG
(Portefeuille secret)**

**ESSAI D'INSTRUCTION
POUR APPRENDRE À
MAGNÉTISER**

à l'usage des aides*

PUBLIÉ PAR ROBERT AMADOU

* Voir le début dans l' E.d.C. n° 3

D. Si, après avoir fait tous les efforts pour arrêter les convulsions que le magnétisme a produites, on n'en peut venir à bout, que faut-il faire ?

R. Alors, il ne faut pas s'en effrayer, et croire qu'apparemment l'état et la nature de la maladie exigent une pareille crise pour débarrasser entièrement le malade. Mais cette tranquillité ne doit être entière qu'après qu'on se sera senti véritablement innocent par la conduite qu'on a tenue. En général, le cas où un malade conserve des impressions fâcheuses, malgré les efforts du magnétiseur, est très rare, et on sera presque toujours dans le cas de douter des bonnes dispositions d'un magnétiseur, quand plusieurs fois de suite on apprendra qu'il n'a pas réussi à calmer des convulsions.

D. Avez-vous encore quelque chose à m'apprendre sur le magnétisme ?

R. Que tous vos traitements soient dirigés par un seul, qui donne par l'attouchement le ton du mouvement; que les autres magnétiseurs, jamais plus de quatre à la fois, ne soient que ses conducteurs; qu'aucun malade qui n'a pas été magnétisé ne se mette à la chaîne, sans avoir été touché. Que l'on ne soit ni bruyant, ni même trop causeurs dans la salle, et que toutes les séances se terminent par un quart d'heure de chaîne faite en silence. Quoique les malades, à moins qu'ils ne l'exigent comme somnambules, n'ayant en aucune façon besoin d'être touchés plus d'une fois par jour, il est bon qu'ils soient vis-à-vis des fers, la corde autour de la partie la plus malade. Qu'ils ne viennent à votre baquet que quand ils sont magnétisés par un des magnétiseurs de la Société, actuellement en rapport et ayant reçu du chef ton et mouvement.

Le dernier avis est qu'on ne peut magnétiser avec certitude de succès qu'en reconnaissant un principe spirituel, émané immédiatement du principe créateur de tout.

Que tout magnétiseur peut sortir la nécessité de satisfaire le besoin continu de son âme, qui, de même que son principe, ne peut se plaire que dans le bien, l'ordre et la vérité.

Que son âme le reconnaîsse donc cet être, et que l'hommage le plus pur qu'elle lui rendra soit le désir de remplir ses vues, en faisant du bien à ses semblables. Cette conviction, cette vue unique constatera et augmentera le pouvoir d'y réussir.

Foi, espérance et charité.

Ratifié par nous.

Signé: Lützelbourg, président.

ADDITIONS DE QUELQUES NOTIONS SUR LES SOMNAMBULES.

Il faut observer que les termes de Somnambule, Somnambulisme, Sommeil, Dormir, réveiller sont impropre et peuvent induire les nouveaux magnétiseurs en erreur. Un malade a souvent un sommeil plus tranquille, plus doux, plus profond, sous la main du magnétiseur ou au baquet ou aux arbres, que le sommeil ordinaire; alors, il faut le calmer et le laisser dans ce sommeil, et après une demie-heure ou trois quarts d'heure on peut le réveiller.

Quelquefois, il répond aux questions, demande à boire et à être réveillé dans ce sommeil: c'est un somnambulisme ou demi-crise. Mais quand il répond aux questions sur son mal et le remède, qu'il dit où on doit le magnétiser le plus, si on lui fait du bien, quand il faudra le sortir de crise, à quelle heure il

faut le magnétiser le lendemain, s'il aura une crise, alors il ne dort plus, mais il est en crise magnétique complète, et il n'est pas somnambule mais crisologue, c'est-à-dire parlant à crise.

À Strasbourg le 8 octobre 1785
ratifié de l'aveu des Amis réunis pour
l'instruction des aides.

Signe: Lützelbourg, président.

Voici, en peu de mots, le vrai moyen de bien magnétiser, sans néanmoins parler de la façon qu'exige l'attouchement.

1. Dans chaque traitement, il doit y avoir un supérieur, quelque nombreux que soient les magnétiseurs; prendre chaque jour de lui l'indication de sa volonté et faire le tout sous son rapport.
2. N'avoir aucune crainte des effets du fluide, surtout lorsque l'on veut faire le bien, et se persuader qu'on est en état de le faire.
3. Ne point se distraire dans son entreprise: c'est ce qui arrive souvent. Si l'on savait ce qui en résulte de toucher quelqu'un sans énergie, surtout lorsque les personnes sont en crise, on s'en donnerait de garde, car on risque toujours d'apporter obstacle à sa guérison. D'ailleurs, on ne peut faire le bien, lorsqu'on n'y pense pas.
4. Ne point douter de la guérison du malade que l'on magnétise.
5. Ne point faire d'expérience sans avoir envie de porter soulagement, car les expériences sont plus dangereuses que l'on ne pense. Toucher les malades en crise aux endroits qu'ils vous indiquent.
6. Que l'action se dirige avec précaution.
7. Que la pensée soit conforme à la volonté.
8. Ne point abuser de l'empire que l'on a sur le malade, comme de le contrarier; il est de nécessité importante de le consulter et de suivre à la lettre ce qu'il prescrit.
9. Donner la facilité aux malades de se faire toucher chaque fois qu'ils le désirent. En ce cas, ce serait les rebouter, moyen d'un grand dérangement et, par conséquent, obstacle presque définitif pour la guérison.
10. Les mots "Croyez et voulez" ne suffisent pas: il faut le caractère impartial de l'humanité.

Fait le présent, en crise magnétique,
le 12 mai 1785, à 3 heures du matin.

Signé: Vielet.

Au prochain numéro:

DISCOURS PRONONCÉ PAR MONSIEUR LE MARQUIS DE PUYSÉGUR LORS DE L'INITIATION DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS RÉUNIS FONDÉE PAR LUI À STRASBOURG AU MOIS D'AOÛT 1785.

7

PARCOURS INSOLITE DE JEAN DE LATOUR,

FILS DE MARTINES DE PASQUALLY

par Serge CAILLET

Le 20 juin 1768, de Bordeaux où il réside, Martines de Pasqually est heureux d'annoncer à son nouvel émule lyonnais Jean-Baptiste Willermoz (1) la naissance et le baptême du premier enfant issu de son mariage avec Marguerite Angélique Collas, célébré à Gornac, près Bordeaux, le 27 août 1767 (2). L'enfant, un garçon, été né le 17 juin 1768 (3), à Bordeaux, et il fut baptisé le 20 juin, en la paroisse Sainte-Croix de cette ville (4), sous les prénoms Jean Jacques Joachim Anselme (dans son enfance Jean Anselme seraient ses prénoms courants), et sous le nom de Latour de la Case (qu'il écourtera lui-même plus tard en Delatour). Des prénoms de l'enfant, je crois que Jacques et Joachim

(1) Lettre publiée par Gérard Van Rijnberk, Un thaumaturge au XVIII^e siècle, Martines de Pasqually, sa vie, son œuvre, son ordre, tome II, Lyon, Raclet, 1938; nouv. éd. avec une introduction de Robert Amadou, Hildesheim, Georg Olms, 1982, p. 83.

(2) L'acte de mariage a été publié par Renée de Brimont, "Le mariage de Martines de Pasqually", Le Voile d'Isis, n° 121, janvier 1930, pp. 49-53; reproduit par G. van Rijnberk, op. cit., pp. 42-44.

(3) L'acte de baptême ne précise pas la date de naissance, mais celle-ci peut se déduire d'une lettre de l'abbé Fournié à Jean-Baptiste Willermoz, en date du 27 novembre 1779, où l'abbé élue écrit à son frère lyonnais que le jeune Pasqually "aura onze ans et demi le 17 décembre prochain", et Willermoz a noté sur cette lettre "Il a onze ans depuis le 17 juin dernier" (Lettres de Pierre Fournié (1771-1792), ap. Pierre Fournié, Ce que nous avons été, ce que nous sommes et ce que nous deviendrons..., avec une introduction par Robert Amadou, Hildesheim, Georg Olms, 1986, pp. 57-58).

(4) En 1893, Papus fit rechercher aux Archives de la ville de Bordeaux l'acte de baptême dont il obtint une copie littérale qu'il publia dans son Martines de Pasqually..., Paris, Chamuel, 1895, pp. 10-11. Mais l'orthographe de la transcription donnée par Papus est fautive. Cet acte, que nous reproduisons en fac-similé pour la première fois, est aujourd'hui conservé aux Archives Départementales de la Gironde, cote 4E 413.

B
En la paroisse d'Uzelle maudite ne la veille ffit baptême Djean
B
en l'absence de son pere le magistrat Notaire de la Sablière n'aumur tenir
et faire que ce foye massime maudite ffit baptême le 1^{er} juillet au hameau
de Berneuil concueve

Sobrierme

B
En 1764 se Noüvel acte baptême nuptial Jaques philibert jadis
auvillier de la case de Légitimé de l'officier Jaques de
Lorouze poche la force de la case de Don Martin de Langalle
et d'une Marguerite Angélique de Villus de l'ouïe de Michel
Gervais fils de Jérôme et Catherine Roulleau maudite
la force aysme

Théodore Montfray Désiré Mal
Théodore Capucin Léonard Bertrand

B
Le mariage a été porté le 1^{er} juillet au hameau de l'ouïe de Michel Gervais
entre Bertrand de la case de l'ouïe de Michel Gervais

Acte de baptême de Jean de Latour de la Case
(A.D. de la Gironde)

réfèrent immédiatement au père, et Anselme au grand-père maternel, Anselme Collas. Quant à Jean, je ne puis encore formuler aucune hypothèse (5).

L'acte de baptême est signé "don Martines de Pasqually Père"; Arnaud Caprain; Canihac; et "Levis, vicaire", qui fut vraisemblablement le célébrant. Ce Levis, prénommé Siméon, natif de Bordeaux, était l'un des deux vicaires de la paroisse dont le curé était alors un certain François Monveny (6). Le parrain: François Vissières; et la marraine: Catherine Roussillon, dont je ne sais rien encore (7), n'ont pas signé le registre.

Aussitôt après son baptême, l'enfant fut ordonné dans l'Ordre des élus coëns, ainsi que Martines se hâta d'en aviser Willermoz, le jour même semble-t-il: "Je vous fais part T. P. Mtre que le fils que Dieu ma donné a etoit reçu Grand Mtre Coën le dimanche dernier apret son bateme a la septième heure du dernier aurison sollaire conformement a nos loix assisté par quatre de mais ensien Coen simple nommés ci dessus." (8). Ci-dessus, Martines avait nommé les frères Ambroise-François et Marcel-Ambroise d'Aubenton (9), de Maillal d'Abzac (10), de Case (11), de Bobie (12), et Jules

(5) Notons cependant que Marguerite Angélique Collas, la mère, eut un frère prénommé Jean, décédé en bas âge.

(6) Renseignements aimablement communiqués par Mme Hélène Avisseau, conservateur aux A.D. de la Gironde, qui me précise par ailleurs, que, selon une enquête ordonnée par l'archevêque, en 1772, la paroisse Sainte-Croix comprenait 8000 âmes, dont 3500 communiaient.

(7) Tout au plus puis-je faire remarquer que ni l'un ni l'autre ne sont cités dans la correspondance connue de Martines de Pasqually, et que le premier ne figure pas non plus parmi Les francs-maçons de Bordeaux au 18e siècle, dont Johel Coutura a, sous ce titre, publiée la liste (Bordeaux, Editions du Glorit, 1988). Peut-être appartenaient-ils l'un et l'autre à l'entourage de la famille de la mère.

(8) Lettre à Jean-Baptiste Willermoz, ap. Van Rijnberk, op. cit., p. 83.

(9) Marcel Ambroise d'Aubenton (1727-1782) était alors sous-lieutenant de frégate. Comme maint personnage de l'entourage de Martines, il appartint à l'Ordre des chevaliers de Saint-Louis, et, selon Martines lui-même, fut reçu dans l'Ordre coën, parmi les premiers émules, vers 1758. Son frère ainé, Ambroise François d'Aubenton (1719-1793), était alors commissaire général de la Marine. Selon Martines encore, lui aussi avait été reçu chez les coëns vers 1758.

(10) Le comte de Maillal d'Abzac, autre chevalier de Saint-Louis, avait été parrain de Martines à la loge bordelaise La Française, en 1760.

(11) Membre lui aussi de La Française, vers 1760. Son nom incite à se demander s'il n'avait pas quelque lien de parenté avec Martines, qui usait volontiers du patronyme "de la Tour de la Case".

(12) Commissaire de la Marine.

4

Taffard (13), tous élus coëns de la première heure. Mais on ne sait quels furent sur les six les quatre qui l'assisterent.

Bien des années plus tard, Willermoz donnera de cet évènement une version quelque peu augmentée: "Il fit baptiser celui-ci solennellement par le curé de la paroisse. Au retour de l'Eglise il s'enferma seul avec l'enfant et quatre de ses amis avancés en connaissance et là fit avec eux la première consécration de son fils ce qui fut remarqué et donna lieu à bien des propos contre lui. J'avais été prévenu par lui et invité avec plusieurs frères de hauts grades, quoique absents et éloignés, pour y assister." (14)

Cette cérémonie n'avait pas pour objet d'ordonner le jeune Pasqually grand souverain des élus coëns, comme on pourrait le croire, car les termes "grand maître coën" désignent en fait ce grade, surnommé grand architecte, qui suit dans la hiérarchie de l'ordre le maître coën, et précède le chevalier d'Orient. C'est donc à ce grade de grand maître coën, constituant la quatrième classe du système de Martines, qui exigeait en effet la présence de quatre principaux officiants, que fut très vraisemblablement reçu l'enfant, ce jour-là (15). Il n'en est pas moins sûr que Martines destinait son fils premier né à devenir son successeur, comme lui-même prétendait avoir succédé à son propre père. Quelques années plus tard, seul le fidèle abbé Fournié persistera dans ce fol espoir.

De l'enfant, il n'est plus question dans les lettres suivantes de Martines à Willermoz, mais le 8 juin 1771, Saint-Martin annonce au même correspondant lyonnais la naissance du "gros garçon" de Mme de Pasqually (16), peut-être prénommé Jean-Jacques, probablement mort en bas âge.

(13) Jules Taffard (1721- ?) était alors capitaine des grenadiers, et lui aussi s'honorait d'appartenir aux chevaliers de Saint-Louis.

(14) Lettre de Willermoz à Türkheim, juillet 1821, in G. van Rijnberk, Martines de Pasqually, op. cit., tome I, p. 130.

(15) Comme maintes autres initiations coëns, cette réception exigeait en effet quatre officiers, ainsi que Robert Ambelain le fit jadis remarquer ("Martinez de Pascuallis et le martinisme...", l'Initiation, juillet-décembre 1959, p. 86), et en voici la preuve tirée du catéchisme de ce grade:

"D. Comment avez-vous été reçu grand maître coën ?

"R. Au centre d'une éclatante lumière, assisté des quatre chefs régionnaires célestes, figurés par les quatre grands surveillants qui étaient placés chacun au centre des quatre cercles de correspondance du temple particulier" (Le Fonds Z, La magie des élus coëns. Franc-maçonnerie. Catéchismes, Paris, Cariscript, 1989, p. 39.).

(16) "Correspondance inédite de Saint-Martin à J.-B. Willermoz", ap. Papus, Louis-Claude de Saint-Martin, Paris, Chacornac, 1902, p. 101

Quand Martines embarque pour Saint-Domingue, dans les derniers jours d'avril 1772, laissant à Bordeaux sa femme et son fils Jean-Anselme, celui-ci aura bientôt quatre ans; et lorsque son père, loin des siens, rend son âme à Dieu, le 20 septembre 1774, l'enfant n'en a que six. Dans l'intervalle, Jean-Anselme fut très certainement élevé par sa mère, qui continua de s'occuper de son fils, seule ou presque, après la mort de son époux.

Deux ans plus tard, le 20 novembre 1776, Louis-Claude de Saint-Martin écrit à la Présidente Du Bourg, à Toulouse, "J'ai parlé à une de mes connaissances, du petit Pasqually, on doit s'adresser à l'archevêque de votre ville, mais je vous avoue que je ne compte pas sur grand chose" (17). Qu'ajouter sinon que l'archevêque de Toulouse était alors Mgr Etienne-Charles de Loménie de Brienne, et que le "petit Pasqually" avait alors huit ans ?

LES ANNEES DE COLLEGE

Sur les premières écoles fréquentées par l'enfant, nul indice encore. Comme la paroisse Sainte-Croix ne comptait aucune école, peut-être a-t-il d'abord été placé par sa mère à l'Ecole des frères de la Doctrine chrétienne de Bordeaux, vers laquelle il était d'usage que les garçons soient orientés.

Toujours est-il que quelques années plus tard, le jeune Jean Anselme ne semble plus en être à sa première école. Le 27 novembre 1779, l'abbé Pierre Fournié écrit en effet à Jean-Baptiste Willermoz que Mme Pasqually a placé son fils "au collège de Lescar près Pau, où il y a un maître de dessin, un maître à écrire et un pour les mathématiques et le latin". Car, ajoute-t-il, "jusqu'ici, il n'a rien appris dans les autres pensions" (18).

Ce "collège de Lescar" se laisse identifier avec une très grande probabilité au collegium pontificum Lascarensi congregatiōne clericorum - regularum Sancti Pauli, autrement dit à l'établissement scolaire fondé par les pères de Saint-Paul-Décollé, ou barnabites, en 1622. De 1755 à 1779, les bâtiments attribués primitivement au collège avaient été démolis et remplacés par un édifice plus conforme aux besoins. C'est donc dans un collège dont la construction venait de s'achever que le jeune Jean Anselme entra en 1779.

(17) Louis-Claude de Saint-Martin, Lettres aux Du Bourg (1776-1785), mises au jour... par Robert Amadou, Paris, L'Initiation, 1977, lettre VI, p. 8.

(18) Pierre Fournié, Ce que nous sommes..., op. cit., p. 57*.

"Le prix de pension d'un élève s'élevait à 24 livres par mois payables trimestriellement: (blanchissage, nourriture, chauffage, étaient compris), les leçons particulières et certains cours tels que la danse, l'escrime, le dessin, la musique demeuraient cependant à la charge des parents.

"Les inscriptions étaient prises durant la première quinzaine d'octobre. L'âge des élèves, sauf dérogation spéciale, devait être inférieur à quinze ans. Les cours s'étaient du 2 novembre au 1er septembre, sauf pour la physique et la logique. Ils se terminaient pour ces deux dernières matières de 22 juillet et le 4 août. Le règlement stipulait en outre que la pension ne tiendrait aucun compte des absences des élèves car elles ne pouvaient qu'être préjudiciables à leur éducation". (19)

Telle était la vie au collège, selon le Dr Labau, parfait connaisseur de l'histoire de Lescar, qui n'a pu cependant retrouver trace du passage du jeune Pasqually au collège, dont les archives, hélas, furent brûlées sous la Révolution (20)

Tout au plus pouvons-nous supposer que l'enfant entra au collège aux environs du 2 novembre 1779, après y avoir été inscrit début octobre, alors que l'établissement était dirigé par Paul-Henri de Bats ou son successeur. Le collège comptait alors une dizaine de professeurs, et le "maître de dessin" allégué par Fournié aurait pu être, selon le Dr Labau, Jacob Barthelemy, qui avait composé les modèles destinés aux travaux d'ornementation du nouveau bâtiment.

Au collège de Lescar, le jeune Jean-Anselme, de toute évidence, ne resta pas longtemps. En effet, le 5 mars 1781, c'est Fournié encore qui informe Willermoz que Mme Pasqually a retiré son fils "de Lescar où elle l'avait mis, attendu que, là comme dans tous les autres endroits où elle l'avait placé, il n'y a appris que le libertinage, étant d'une dissipation outrée et beaucoup à sa volonté" (21).

(19) Dr D. Labau, Histoire de Lescar, tome II, p. 149, et sur le collège en général, pp. 146-170.

(20) Notre reconnaissance va au Dr Labau pour les recherches qu'il a bien voulu effectuer dans ses propres archives à notre demande, et les renseignements qu'il nous a si gentiment communiqués

(21) Pierre Fournié, op. cit., p. 58*.

Jean Anselme quitta donc le collège de Lescar, sans doute aux environs du 1er septembre 1780, pour un certain "séminaire de Laison". C'est Fournié toujours qui le rapporte à Willermoz dans la même lettre, lequel ajoute qu'après quelque temps l'enfant "a écrit à sa mère de le retirer. Mais sa mère, qui a trouvé moyen de le corriger et d'être fixé à apprendre quelque chose, est sourde à toutes les protestations de changement qu'il lui promet" Et par là, continue encore l'abbé, "s'il plait à Dieu, il deviendra sage successeur de notre grand souverain" (22).

Quid de ce séminaire de Laison qui échappe à toute identification ? Laison ne paraît pas être une paroisse de France. Peut-être s'agit-il du collège de Garaison, réputé pour sa discipline, dans les Hautes-Pyrénées ? (23)

Le 12 janvier 1782, le prince chrétien de Hesse note dans son carnet: "Le fils de Pasqualis est à peu près dans sa 15e année; on l'élève de façon à ce qu'il puisse être un jour le successeur de son père. L'abbé qui reçoit une pension de la loge des Amis réunis, est son instituteur" (24). L'abbé, c'était bien sûr Pierre Fournié, à qui, de guerre lasse, Marguerite Angélique Collas, du moins à en croire ce témoignage de Hesse, aurait fini par confier son fils, réfractaire à toute école, et alors âgé de quatorze ans. Après quoi, nous perdons sa trace pour quelques lustres.

Au point que Willermoz, en 1821, écrit à Turkheim: "La mère a donné pendant bien des années des soins maternels à l'éducation de son fils et s'est remariée à un capitaine de vaisseau marchand. La révolution survenue ne m'a pas permis de savoir ce qu'est devenu le fils, et j'ignore s'il est mort ou vivant." (25)

Gérard van Rijnberk croyait pour sa part que le fils de Martines, que nous avons quitté quant à nous en 1782, était mort dans la tourmente révolutionnaire, peu après ses vingt ans (26). Il n'en fut rien.

COMMISSAIRE DE POLICE

Nous retrouvons en effet Jean-Anselme Delatour de la Case commissaire général de police, à Saint-Jean-de-Luz, en 1813, "à l'époque de l'entrée des armées combinées sur le

(22) Idem.

(23) C'est ce que me suggère le Dr Labau. Recherches en cours.

(24) G. Van Rijnberk, op. cit., I, p. 84.

(25) Idem, p. 131.

(26) Idem, p. 22.

8

territoire français" (27), pendant huit mois. Puis nous perdons à nouveau sa trace jusqu'en 1822.

Une ordonnance du roi Louis XVIII, en date du 8 avril 1822 nomme à Toulouse le sieur "Delatour, ancien commissaire de police" en remplacement du commissaire Lafitte, révoqué (la même ordonnance nomme également le sieur Dunogué, commissaire en remplacement de Falix). Cette ordonnance fut adressée en date du 14 avril, au maire de Toulouse, par le Préfet de la Haute-Garonne, accompagnée d'une lettre disant: "S. Exc. le ministre de l'Intérieur me prévient que le Sr Latour a du partir de Paris le 9 pour se rendre à son poste" (28). Jean de Latour fut installé le 19 avril 1822 (et son collègue ne le fut que le 10 juin, tandis qu'un autre commissaire, du nom de Pecharman, avait été nommé le 15 mai, et installé le 24).

Dès le 28 juin 1822, le maire de Toulouse pouvait envoyer ses appréciations au Ministère de l'Intérieur sur les trois nouveaux commissaires de sa ville. Son avis sur Jean de Latour, "52 ans, marié sans enfant", ne nous surprendra pas: "Il est loin d'avoir acquis encore les connaissances et la pratique nécessaires pour bien remplir la place qu'il occupe. Néanmoins il témoigne du zèle du dévouement, de la fermeté. On s'aperçoit que l'expérience lui fait sentir la nécessité de modérer une vivacité, un emportement qui paraissent être le fond de son caractère. Tout annonce chez lui un royaliste sincère et très prononcé" (29).

Le 3 septembre 1824, nouveau rapport, guère favorable, sur Jean de Latour: "Royaliste chaud, actif, de bonnes intentions, mais étourdi et évaporé. Connaissant peu son service et les loix qui régissent la police; rédigeant mal ses rapports et ses procès verbaux. Se fait des ennemis par la vivacité de son caractère; de la sans doute la source de quelques bruits peu favorables à sa probité" (30).

(27) A.D. de la Haute-Garonne. Il ne nous a malheureusement pas été possible de trouver trace du passage de Jean Delatour à Saint-Jean-de-Luz aux A.D. des Pyrénées-Atlantiques, qui subirent un incendie en 1908. Recherches en cours aux A.M. de Saint-Jean-de-Luz.

Le fonds de la police générale des Archives nationales contient, sous la cote F/7/9850, une pièce mentionnant Delatour comme commissaire à Toulouse en 1822. Mais la liste des commissaires de police et du personnel de la police établie à partir de la sous-série F/7 ne signale pas de commissaire de police à Saint-Jean-de-Luz.

(28) Dossier de commissaire de police de Jean Delatour, A.D. de la Haute-Garonne.

(29) Idem.

(30) Idem

Le 6 mars 1828: "Actif, très zélé, utile à la police par la connaissance de plusieurs langues et particulièrement de la langue espagnole qui lui est familière". "Sans autre profession, il possède une maison à St-Jean de Luz (31) et a des réclamations considérables à faire sur l'indemnité attendue par les colons ou leurs héritiers" (32).

L'état suivant, du 5 octobre 1829, se contente de reproduire mot pour mot le précédent.

Mais au début novembre 1830 le Préfet de la Haute-Garonne prend un arrêté par lequel il suspend Jean Delatour de ses fonctions. Aussitôt informé, l'intéressé prend sa plume pour adresser "à Monsieur le Préfet de la Haute Garonne", en date du 9 novembre 1830, une lettre d'explication, que nous avons retrouvée, et que voici dans son intégralité:

"Monsieur le Préfet,

"A ma grande surprise, j'ai été informé par Monsieur le Maire, que vous aviez ordonné ma suspension comme commissaire de police; ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le dire, je ne puis attribuer cette mesure de votre part, vous m'avez autorisé à le penser, qu'à l'exécution de l'ordre que j'ai reçu le 5 du courant, pour obtenir la délivrance du buste de Charles X, déposé au bureau de la Recette municipale.

"Quelques mots suffiront pour vous faire connaître ce qu'il y a de vrai dans ce fait, et pour établir mon innocence, en appréciant la moralité de ma conduite.

"Ce même jour cinq, Monsieur le Maire de la ville de Toulouse me fit appeler dans les bureaux vers une heure de l'après-midi, et me chargea d'aller dans le bureau du receveur de la ville pour faire opérer la remise du buste de Charles X qu'il me dit y être déposé.

"Voulant procéder légalement, comme il s'agissait d'aller dans un bureau de recettes réclamer la remise d'un buste qui y était placé, et pour laquelle remise je pouvais éprouver quelque résistance si je ne prouvais pas l'existence d'un mandat spécial, j'ai du inviter Monsieur le Maire de me donner un ordre écrit; ce magistrat trop judicieux et trop zélé pour la [ici quelques mots illisibles] ne s'y est point refusé, il s'est empressé de déférer à ma demande, et m'a délivré l'autorisation nécessaire. Muni de cet ordre, je me suis transporté sur le champ avec l'assistance de deux

(31) Cette maison de Saint-Jean-de-Luz, située 39, rue Saint-Jacques, appartenait à Jean Dolabarats, qui avait épousé en secondes noces Marguerite Angélique Collas. Après la mort de Dolabarats, en 1808, elle revint à son épouse, décédée en 1813, léguant la maison à son fils.

(32) A. D. de la Haute-Garonne. Cette indemnité se rapportait-elle aux biens dont Martines de Pasqually partit prendre possession à Saint-Domingue, en 1772, ce dont la mort l'empêcha, en 1774, ou aux biens dont l'épouse de Martines aurait dû hériter de son frère ? Nos recherches en cours aux Archives des colonies devraient pouvoir le dire.

1

inspecteurs dans le bureau de Monsieur le receveur. En entrant j'ai placé deux des agents à la porte du bureau, afin que personne ne put s'y introduire; la prudence l'exigeait, c'est une caisse publique. Mr Lefevre étant absent, je me suis adressé à Mr Raymond son employé qui m'a de suite remis le buste. Je l'ai pris, il était enveloppé d'un linge, je l'ai porté hors du bureau, et d'après la volonté de Monsieur le Maire qui était présent, je l'ai placé sur le seuil de la porte de la prison, dite le violon, très près du dit bureau.

"Voilà Monsieur le Préfet toute la vérité. Croirez-vous jamais qu'il y est eu la moindre faute de ma part. Dans toutes les occasions que j'ai eu d'exercer ma fonction, j'ai été dévoué et j'ai apporté tout le zèle possible à l'accomplissement de mon ministère. J'ai taché de faire aimer la loi, car c'est le seul moyen vous le savez d'en assurer l'exécution.

"Si comme j'ose l'espérer vous n'apercevez aucun blame dans ma conduite, révoquez ma suspension, rendez-moi à mes fonctions. Ce sera un acte qui prouvera votre justice, et votre humanité.

"Je suis avec respect Monsieur le Préfet votre très humble et très obéissant serviteur.

signé: De Latour." (33)

Il ne semble pas que le Préfet ait déféré à la requête de Jean Delatour. Mais il en avisa le Ministre de l'Intérieur, qui lui accusa réception de l'arrêté, en date du 21 novembre 1830, en ces termes: "D'après les détails dans lesquels vous entrez sur le compte de ce commissaire, j'approuve la mesure que vous avez prise à son égard et je partage votre opinion sur la nécessité de lui donner un successeur." (34)

Jean Anselme de la Tour fut donc très certainement révoqué. Après quoi nous perdons sa trace.

Serge CAILLET

Toulouse 29 Juin 1830

A Monsieur le Préfet
de la Haute Garonne

Monsieur le Préfet,

A ma grande surprise, j'ai été informé par Monsieur le Maire, que vous aviez ordonné ma Suspension comme Commissaire de police, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le dire, je ne puis attribuer cette mesure à votre plaisir, vous m'avez autorisé à le penser, qu'à l'exécution de l'ordre que je reçus le 1^{er} du Courant, pour obtenir la délivrance du buste de Charles, Déporté au Bureau de la Société municipale.

quelques mots suffiront pour vous faire connaitre ce qu'il ya de vrai dans le fait, et pour établir mon innocence, en appréciant la morale de ma conduite.

C même jour Cinq, Monsieur le Maire de la Ville
de Louviers me fit appeler dans le Bureau sur
une heure à l'apres-midi, et mi chargea d'aller dans
le Bureau du trésorier de la Ville pour faire ouvrir la
Trompe du Buste de Charles X qu'il me dit y être
déposée.

Voulant procéder également, comme il s'y était
d'aller dans un Bureau de Justice demander la remise
d'un buste qui y était placé, et pour laquelle remise
je pouvais éprouver quelque résistance si je ne trou-
vais pas l'existence d'un mandat spécial, j'ai pu
inviter Monsieur le Maire, à me donner un ordre écrit
à Magistrat très judicieux et trop zèle pour la
stricto. Lorsque j'ai été ainsi informé et prévenu, il
s'est empressé de délivrer à ma demande, et bientôt délivré
l'autorisation nécessaire. Muni de cet ordre, je me suis
transporté sur le champ avec l'assistance de deux
inspecteurs dans le Bureau de Monsieur le trésorier.
En entrant j'ai placé deux ou agents à la porte
du Bureau, afin que personne ne fut à y introduire
la curiosité. C'est une Caisse publique.
M^r Lefèvre étant absent, je me suis adressé à
M^r Raymond son employé qui m'a délivré l'ordre
de Buste. Je lui pris, il était enveloppé d'un lingot,
je l'ai porté hors du Bureau, et depuis la volonté
de Monsieur le Maire qui était présent, je l'ai
placé sur le seuil de la porte de la prison.

3

Dit le violon, ten p[re]s du Dit Bureau.

Voila Monsieur le Préfet toute la Vérité. Prenez
pour jamais qu'il y est eu la moindre faute de
ma part. Dans toutes les occasions que j'ai eue
de exercer ma fonction, j'ai été dévoué et j'ai
apporté tout le que je pouvais à l'accomplissement
de mon Ministère. j'ai lâché de faire amer la loi,
Cest le seul moyen pour le faire. Don assurer l'exécu-
tion.

Si comme j'ose l'espérer vous n'apporterez aucun
blam dans ma conduite, lorsquez ma suspension
rendez moi à ma fonction au ~~quadrillage~~
qui trouvera justice et bonté humaine.

Je Suis avec respect Monsieur le Préfet
Votre très humble et très obéissant serviteur

Jean de Latour

Lettre de Jean de Latour au Préfet de la Haute-Garonne
(A.D. de la Haute-Garonne).

INTRODUCTION À L'ÉTUDE DU MARTINISME ITALIEN

La scène maçonnique et ésotérique italienne, héritière, notamment par Naples, des courants hermétistes pythagoriciens et chaldéo-égyptiens, révèle une richesse traditionnelle unique en Europe, et une complexité rare, propre à la société italienne. Martinisme et Franc-maçonnerie égyptienne ont été, et demeurent, très liés, en Italie, là comme ailleurs, peut-être là plus qu'ailleurs.

Les relations sont étroites entre le martinisme italien et le martinisme français, comme entre la maçonnerie égyptienne italienne et la maçonnerie égyptienne française, relations où passion et sagesse dominent tour à tour. Aujourd'hui encore, les décisions prises en Italie ont souvent des répercussions en France, et notamment la présente crise maçonnique italienne n'est pas sans conséquence sur la maçonnerie et le martinisme français.

Le martinisme contemporain est très vivant en Italie, développé par deux personnages importants de l'ésotérisme transalpin, Gastone Ventura et Francesco Brunelli. Les martinistes italiens revendiquent l'héritage d'un martinisme napolitain, qui, s'il ne fut pas d'une grande orthodoxie, véhicula un hermétisme de très haut niveau. Les principaux animateurs de ce courant napolitain furent Nicola Spedalieri, Giustiniano Lebano, Pasquale de Servis.

Dans la seconde partie du siècle dernier, ces trois personnages fréquentèrent les milieux occultistes parisiens. Ils sont considérés comme les héritiers de la tradition représentée par Cagliostro et Raimondo di Sangro (1710-1771). Le baron Nicola Giuseppe Spedalieri fut l'un des principaux disciples d'Eliphas Lévi. Lebano, dignitaire du Grand-Orient, développa une grande activité dans la maçonnerie égyptienne, d'abord dans le Rite de Memphis de Pessina, plus tard dans les rites égyptiens unifiés de Garibaldi. Lebano avait eu comme maître Domenico Bocchini. Lebano, Leone Caetani (1869-1935), Pasquale de Servis (Izar) étaient membres de L'Ordre Egyptien, dépositaire de la tradition hermétique de l'École de Naples. Giuliano Kremmerz (Ciro Formisano, 1861-1930), proche de Pasquale de Servis entra en contact avec Caetani, Lebano, et l'Ordre Egyptien. Plus tard, Kremmerz jeta les bases de la Fraternité Thérapeutique et Magique de Miriam, émanation d'un Grand Ordre Egyptien, continuateur de l'Ordre Egyptien. La F+T+M+M+ reste l'une des organisations traditionnelles les plus intéressantes, et ce malgré les réticences mêmes de ceux qui en permirent la création. Ces personnages, leurs organisations, leurs écrits eurent une influence considérable sur le martinisme et la maçonnerie hermétique en Italie.

En Italie, comme d'ailleurs en France, le martinisme rassemble les occultistes et les hermétistes de toutes tendances, y compris parfois non chrétiennes. Cela s'explique par la flexibilité, la souplesse des ordres martinistes et par l'importance de la recherche, tant théorique qu'opérative, dans le courant martiniste, conformément à l'impulsion initiale donnée par Martines de Pasqually (notons également l'extraordinaire vie que donnèrent au martinisme les Compagnons de la Hiérophanie, regroupés autour de Papus). Il y a donc historiquement, par le jeu des appartenances multiples et des intérêts communs, des liens étroits entre rites maçonniques égyptiens, courant osrien et kremmerzien, et martinisme. Cette situation, principalement italienne se retrouvera à un degré moindre dans d'autres pays, notamment en France.

Le martinisme italien moderne, outre l'influence prépondérante des courants hermétistes présents dans la péninsule italienne, remonte également, et de manière plus orthodoxe, au martinisme de Papus. Papus accorda des patentes pour l'ouverture des Loges martinistes à différents personnages de la maçonnerie italienne, notamment

Eduardo Frosini (fondateur du rite philosophique italien), Arturo Reghini (1878-1946), animateur de la revue *Ignis*, l'un des fondateurs de la Société théosophique italienne, patenté par Théodore Reuss pour l'OTO, responsable avec Amedeo Roco Armentano (1886-1966) de l'Association pythagoricienne, le cas de Reghini est très intéressant, profondément attaché aux valeurs païennes, de martiniste, il devait devenir anti-martiniste. La revue *Ignis* a été relancée ces dernières années par notre ami Roberto Sestito, l'Association pythagoricienne continue encore ses travaux de nos jours. Papus fut également en contact étroit avec Adolfo Banti, l'un des hauts responsables maçonniques italiens, et Ottavio Ulderico Zasio, tous les deux initiés au martinisme en 1922 par Marco Egidio Allegri (Zazio avec le nomen d'Artéphius), enfin avec Gabriele d'Annunzio. Ces personnages tiendront une place considérable dans l'histoire du martinisme et de la maçonnerie italienne.

Nous trouvions en Italie au début du siècle un Ordre Martiniste attaché à la filiation Bricaud, et une Église Gnostique sous la direction de Vincenzo Soro. Rompant avec la démarche qui consiste à lier Église Gnostique et Ordre Martiniste, démarche qui toujours donne lieu à de vives polémiques, un suprême conseil de l'Ordre martiniste prit son autonomie, refusant tout traité entre Martinisme et Église, fusse-t-elle gnostique. Avec l'avènement du fascisme, le martinisme se mit en sommeil. L'Ordre animé par Soro cessa ses activités, le suprême conseil indépendant s'exila en France pour poursuivre la tâche. A la tête de ce suprême conseil, il y avait comme grand-maître, Alessandro Sacchi (Sinesius), puis Marco Egidio Allegri (Flamelicus) et en 1949, Zazio (Artephius).

Avec la succession de Zazio, la situation va devenir très complexe. En effet les schismes vont se succéder:

-Sorgi (Porphyre) ouvrit un groupe à Rome qui fut patenté dès 1952, par l'Ordre Martiniste Rectifié, lui-même scission de l'Ordre Martiniste de Chaboseau. Manfredo De Franchis, successeur de Sorgi devait obtenir une reconnaissance de l'Ordre des Elus Coens de Robert Ambelain.

-Zazio avait nommé un grand-maître pour l'Italie en 1947, Umberto Gorel Portiatti (Zetteo), mort un an plus tard. Ses successeurs tentèrent de se rattacher à la filiation Bricaud et de ranimer une Église Gnostique, adoptant donc la démarche inverse de celle de Zazio. En 1951, Carlo Gentile créa ainsi à Milan le grand conseil italien de l'Ordre Martiniste, dont la dissolution interviendra en 1954.

-Alfredo Vitali (initié d'abord à Lyon, puis à Venise par Zazio avec le nomen de Philaletes) après avoir fleurté avec le groupe précédent, rejoigna Zazio. En 1958, il s'auto-proclama grand-maître national, provoquant ainsi une scission dans l'Ordre Martiniste, conséquence naturelle du schisme qu'il orchestra avec Gastone Marchi dans le Grand Sanctuaire Adriatique du Rite de Misraïm et de Memphis dirigé par le même Zazio.

-Francesco Brunelli (initié d'abord par Vitali avec le nomen de Mercurius, puis par Ventura avec le nomen de Nebo) se rattacha à l'Ordre martiniste des Élus Coens de Robert Ambelain. Ce faisant il entraîna avec lui plusieurs groupuscules martinistes, dont certains étaient liés avec Philippe Encausse.

-D'autres groupes demeurèrent indépendants, sans parler de quelques Initiateurs Libres qui continuèrent à travailler loin des tourmentes.

En 1962, le Convent d'Ancône aboutit à l'unification des différentes branches sous la direction de Zazio. L'Ordre des Élus Coens fut reconnu comme cercle intérieur. La situation se stabilisa donc sur le modèle adopté également en France, mais, comme dans l'hexagone, les crises ne tardèrent pas à se manifester.

Après le décès de Zazio, en 1966, Bandarin (Manas) assura la succession, il décèdera six mois plus tard laissant la place à Gastone Ventura (initié par Allegri avec le nomen d'Aldebaran, 1906-1981). Francesco Brunelli (Nebo) était alors son grand-

maître adjoint.

Le débat cyclique qui agite le courant martiniste, depuis Louis-Claude de Saint-Martin, va de nouveau, comme en France, être à l'origine (à moins que ce ne soit le prétexte à des prises de pouvoir) d'une nouvelle crise. Régulièrement, il y a divergence entre les adeptes de la voie cardiaque (théurgie interne), plus saint-martinienne et les adeptes de la voie opérative (théurgie externe) plus martinéziste. A ce débat qui, dans la plupart des cas, s'avère sans fondement, va s'ajouter une autre polémique, porteuse, elle, d'une vraie question, celle liée aux rapports entre martinisme et Église gnostique. Gastone Ventura fidèle à la voie cardiaque, hostile à l'Église Gnostique et Francesco Brunelli, adepte de la théurgie martinéziste, responsable de l'Église Gnostique, s'opposèrent. Ventura reprochera à Brunelli d'avoir intégré dans le martinisme des éléments sans rapport avec la doctrine et l'esprit martiniste, notamment des éléments de magie sexuelle provenant d'autres traditions, celle des kumris notamment. Pour l'essentiel, le groupe de Brunelli pratiquait les rites et opérations des élus coens, et préparait quelques adeptes pour les Arcana Arcanorum, comme pour certaines pratiques transmises par Luigi Petriccione, l'imperator de la Rose+Croix Italique. Une lettre de Brunelli en notre possession démontre également qu'il s'est intéressé aux derniers grades de l'O.T.O. cherchant probablement à compléter ses connaissances de certains arcanes hermétistes que Crowley aurait pu approcher. En 1971, Brunelli s'éloigna de l'Ordre Martiniste de Ventura pour former une communauté de Libres Initiateurs, qui deviendra en 1972 l'Ordre martiniste Italique, sous la direction du grand-maître Luigi Furlotti (Aloysus). A la mort de ce dernier en 1972, Brunelli reprit la grande-maîtrise, et en 1974, l'Ordre Martiniste Italique changea d'appellation pour devenir l'Ordre Martiniste Antique et Traditionnel.

Aujourd'hui, les deux principaux animateurs italiens du martinisme moderne sont passés à l'Orient Éternel, ces deux hommes de valeur ont laissé une empreinte durable sur le martinisme de la Péninsule. Les deux ordres perdurent, l'Ordre Martiniste de Gastone Ventura s'est bien développé sous la direction avisée de Sebastiano Caracciolo qui lui a succédé. Sebastiano Caracciolo, après avoir été initié au grade d'associé par Vitali, fut initié aux autres grades par Zazio avec le nomen de Vergilius. Sebastiano Caracciolo est également le Grand Hiérophante mondial de l'Antique et Primitif Rite Oriental de Misraïm et de Memphis du Grand Sanctuaire Adriatique. L'Ordre Martiniste Antique et Traditionnel est placé maintenant sous la direction de Fabrizio Mariani. D'autres ordres, plus ou moins importants, animent également la scène italienne, nous aurons l'occasion de présenter certains d'entre eux.

L'histoire du martinisme italien, particulièrement avec des personnages comme Brunelli et Ventura, est totalement imbriquée avec celle des rites maçonniques égyptiens. En Italie, c'est le Grand Sanctuaire Adriatique de Zazio, puis de Ventura qui conserva le courant aristocratique (en référence à l'esprit de la Queste et non à de quelconques valeurs nobiliaires) présent dans les rites égyptiens. Le Grand Sanctuaire Adriatique de l'Antique & Primitif Oriental de Misraïm et Memphis est l'une des rares obédiences égyptiennes à détenir une filiation irréprochable, différente de la filiation Ambelain (voir à ce propos les excellents travaux de Gérard Galtier). Détenteur des Arcana Arcanorum de l'échelle de Naples, les hiérophantes du Rite ont toujours été liés aux Collèges secrets dépositaires de l'ancienne Tradition et ont toujours refusé le moindre compromis, tant pour des raisons de politique maçonnique que d'extension. C'est pourquoi, nous vous proposons pour compléter cette courte introduction à l'étude du martinisme italien un texte de Sebastiano Caracciolo, l'actuel grand hiérophante mondial de l'Ancien et Primitif Rite Oriental de Misraïm et Memphis, également Grand-Maître de l'Ordre Martiniste. En effet, si l'Ordre de Memphis Misraïm de Robert Ambelain,

puis Gérard Kloppel, son successeur, qui lui a donné une grande expansion rompant en cela avec l'approche plus réservée de Robert Ambelain, est relativement connu, le Grand Sanctuaire Adriatique demeure connu des seuls spécialistes.

Nous ne pouvons finalement que vous inviter, avec insistance, à étudier les ouvrages cités en bibliographie pour mieux appréhender la richesse et la complexité des deux courants, martiniste et maçonnique de rite égyptien, qui sont les véhicules naturels de beaucoup des voies initiatiques traditionnelles d'occident.

Bibliographie succincte:

Nous avons largement puisé pour cette brève introduction dans l'excellent livre de notre collaborateur Massimo Introvigne: La Magie, aux éditions Droguet & Ardent.

Nous vous conseillons également:

Maçonnerie égyptienne, Rose+Croix et néo-chevalerie
Gérard Galtier, Ed. du Rocher

Les Rites maçonniques de Misraïm et Memphis
Gastone Ventura (ancien Gr.: Hier.: du G.:S.:A.:) Ed. Maisonneuve & Larose

Les secrets hermétiques de la Franc-Maçonnerie et les rites de Misraïm & Memphis
Michel Monereau, Ed. Axis Mundi

Sâr Hiéronymus et la F.U.D.O.S.I.
Serge Caillet, Ed. Cariscript

La Franc-maçonnerie égyptienne de Memphis-Misraïm
Serge Caillet, Ed. Cariscript

Tuti gli uomini del Martinismo
Gastone Ventura, Ed. Atanor

Note: Actuellement, une certaine confusion règne à propos des rites égyptiens en raison de l'action d'une organisation qui fait parler d'elle dans le sud de la France, créée par certains frères revendiquant une filiation de Vitali. Nous précisons que cette organisation n'a aucun lien ni avec l'Ordre de Memphis Misraïm (R.Ambelain, G. Kloppel) ni avec le Grand Sanctuaire Adriatique de l'Ancien et Primitif Rite Oriental de Misraïm & Memphis (G.Ventura, S. Caracciolo).

ANCIEN ET PRIMITIF RITE ORIENTAL DE MISRAIM ET MEMPHIS

Mon intention n'est pas de faire l'historique de l'Ancien et Primitif Rite Oriental de Misraïm et Memphis. Notre Eminent Frère Gastone Ventura en a fait une étude historique dans son intéressant ouvrage "Les Rites Maçonniques de Misraïm et Memphis" (Atanor, Rome, 1975 / Maisonneuve & Larose, Paris, 1986).

Je parlerai du rite sur le plan de l'organisation, de la tradition et de la théurgie autant qu'il est possible de le faire dans ce bref exposé.

L'Ancien et Primitif Rite Oriental de Misraïm et Memphis est le fruit de la fusion intime entre le Rite de Misraïm ou Egyptien resurgi à Venise en 1801 grâce à Philalète Abraham et aussitôt répandu en Italie et en France et le Rite de Memphis ou Oriental fondé par Etienne Marconis en 1839 à Paris sur une nomenclature qui ré-élaborait les degrés du Rite de Misraïm en y incluant initiations et rituels de type oriental.

Dans les archives du Souverain Grand Sanctuaire Adriatique sont conservés parmi les autres documents, trois parchemins qui retracent autant que possible les origines et les ramifications des deux rites ainsi que leur fusion advenue grâce à notre Eminent Frère Marco Egidio Allegri qui en 1923 devint Puissance Suprême du rite de Misraïm de Venise ainsi que Grand Conservateur à vie du Rite de Memphis de Palerme tombé ensuite en sommeil en 1925.

Les renseignements sur les deux rites sont quelque peu fragmentaires à cause des vicissitudes historiques subies par les deux rites. Tous deux et surtout le Rite de Misraïm ont rencontré des oppositions au cours des temps de la part du pouvoir politique et des autres obédiences maçonniques qui, pénétrées par le vent de liberté et de démocratie porté par la révolution française, supportaient mal un rite qui se déclarait aristocratique. Sensiblement préjudiciable fut la persécution systématique menée au siècle dernier par le gouvernement autrichien dans la Lombardie et la Vénétie et par les autres gouvernements dans les différents petits états de la péninsule, par l'église en général et à notre siècle par le régime fasciste; également préjudiciable fut la lutte conduite par les différents Grands Orients qui ont essayé par tous les moyens d'absorber le rite de Misraïm. Malgré tout, les documents les plus importants ont été conservés et transmis jusqu'à nos jours. Le 16 Mai 1947, aussitôt après la fin de la deuxième guerre mondiale, notre Eminent Frère, Marco Egidio Allegri usait de ses pouvoirs de Puissance Suprême de 90° de Misraïm et de Grand Conservateur à vie de Memphis et réunissait les deux rites en un seul donnant naissance à l'Ancien et Primitif Rite de Misraïm et Memphis qui s'articule en 95 grades, en fondant le Souverain Grand Sanctuaire Adriatique (Superum), le

Souverain Temple Mystique, le Sublime Consistoire des degrés 30-90 et le Chapitre des Orphées.

Il établissait également à perpétuité la Vénérable Loge Mère et Maîtresse “Osiris” et il plaçait les Conseils Souverains et la Loge Mère et Maîtresse au zénith de Venise pour en confirmer la provenance et assurer pour l’avenir la continuité du vénérable Rite. En Juin 1946, l’Eminent Frère Marco Egidio Allegri passait à la Grande Pyramide Eternelle (après avoir mis en sommeil le Rite dans ses chambres inférieures) laissant un testament en faveur du Comte Ottavio Ulderico Zasio qui a dirigé la Grande Hiérophanie jusqu’au 16 Janvier 1966, date de son passage à la Grande Pyramide Eternelle, laissant à son tour un testament en faveur du Comte Gastone Ventura qui au cours du Solstice d’hiver 1971 a réveillé le rite dans toutes ses chambres et a dirigé la Grande Hiérophanie jusqu’au 28 Juillet 1981, date de son passage à la Grande Pyramide Eternelle, laissant un testament en notre faveur.

L’origine traditionnelle authentique et légitime de l’Ancien et Primitif Rite Oriental de Misraïm et Memphis a chatouillé plusieurs personnes.

Revenons au livre déjà cité de Gastone Ventura où il est fait allusion au groupe de Palazzo Giustiniani qui guidé par le Frère Nebo décédé en 1982 a constitué un Memphis Misraïm avec patente de Robert Ambelain. Ce rite fût en 1984 reconnu par la maçonnerie dite de Palazzo Giustiniani. Maintenant cependant, pour se donner une façade de légitimité traditionnelle, il déclare descendre du Comte Gastone Ventura grâce à une patente délivrée par celui-ci en date du 1er Juillet 1967 à Nebo pour constituer un Consistoire dans le Latium.

A part le fait qu’un Consistoire régional est seulement une chambre intermédiaire non souveraine, il est abondamment prouvé dans les archives du Rite que la restitution de cette patente, jamais utilisée par Nebo, fût demandée plusieurs fois, mais en vain, par le Comte Ventura lui-même. Celui-ci en date du 30 Novembre 1971 le raya du Livre d’Or déclarant en même temps Nebo hors du Rite.

Un autre Groupe, composé d’éléments expulsés du Rite, alléguant une hypothétique mise en sommeil du Rite lui-même a constitué un soit-disant Grand Sanctuaire ayant son siège à Palerme, usurpant appellation, rituels et statuts du Rite.

Comme on le voit, la marque des périodes sombres nous touche aussi même si elle ne nous égratigne en aucune façon.

L’Antique et Primitif Rite Oriental de Misraïm et Memphis - Souverain Grand Sanctuaire Adriatique - est sans risque de démenti; l’un des rares rites traditionnels et réguliers qui conservent encore le pouvoir de transmission comme nous le montrerons en parlant de ses valeurs traditionnelles structurales et initiatiques. En attendant il est bon de savoir que comme il en est ainsi généralement pour le Rite de Misraïm et pour le Rite de Memphis, la continuité est assurée également pour l’Ancien et Primitif Rite

Oriental de Misraïm et Memphis en la personne du Souverain Grand Hiérophante Général, Suprême Conservateur de l'Ordre et du Rite qui est nommé à vie et qui avant de passer à la Grande Pyramide Eternelle, s'occupe de la passation des fonctions avec volonté testamentaire en faveur d'un Grand Conservateur.

Le Souverain Grand Hiérophante Général assure la continuité même si le Rite dans ses corps inférieurs et parfois dans ses corps supérieurs est mis en sommeil.

Ce n'est que lorsque le Rite est en sommeil dans toutes ses Chambres et que le Suprême Grand Conservateur meurt sans testament qu'un Grand Conservateur peut s'activer pour rouvrir le Rite.

VALEURS STRUCTURALES:

1 - Tout le Rite est organisé comme une grande pyramide au sommet visible de laquelle se trouve le Souverain Grand Hiérophante Général tandis qu'au sommet invisible se trouve le Sublime Architecte des Mondes dont la présence rend les travaux sacrés. Cette présence qui est sentie par tous est invoquée pour qu'elle intervienne dans la direction des travaux eux-mêmes. Ceci, en harmonie avec le principe que la lumière vient d'en haut.

2 - En harmonie avec le principe selon lequel la remontée doit se faire du bas vers le haut par stades successifs de conscience, le rite se développe en plusieurs niveaux organisés comme des petites pyramides l'une dans l'autre, dont le sommet est investi des fonctions correspondantes par le sommet visible de tout l'organisme, unique détenteur de la "virtus".

3 - Le niveau le plus bas appelé zone de premier travail comprend les chambres d'apprenti, compagnon et maître.

Après avoir pris acte de la chute de l'homme et du manque de virilité spirituelle qui s'ensuivit, carence qui l'a entraîné jusqu'aux niveaux les plus bas du devenir, et après avoir considéré de ce fait la nécessité de reporter l'homme au centre de la croix horizontale, dans la zone de premier travail est en cours de réalisation une opération tendant à reconstituer l'homme dans toutes ses composantes par la transmutation de la personnalité profane et chaotique en personnalité ordonnée et harmonieuse.

Il s'agit de la construction du Temple intérieur qui permettra et même préparera le réveil de l'état de conscience humain avec la revalorisation des valeurs de la "fides" (fidélité - loyauté - honneur - courage - contrôle de soi - mesure etc.)

Ce travail est dit symbolique en ce sens que les trois premières chambres sont dédiées à l'étude de la tradition, à la formation de la mentalité traditionnelle, à la méditation sur les symboles, aux petits travaux effectués dans le but de rectifier tout ce qu'en nous, nous reconnaissons comme des distorsions.

L'initiation dans ces chambres est seulement un reflet, une représentation de la véritable initiation que chacun doit opérer sur soi-même dans les chambres successives.

4 - Les travaux des trois premières chambres continuent dans les chambres supérieures dites Philosophiques dans lesquelles on étudie les traditions occidentales et tout particulièrement la tradition hermético-alchimique, la Kabbale et les mythes, surtout les mythes égyptiens. Il s'agit d'un travail qui perfectionne et consolide celui des chambres initiales en préparant l'homme à se connaître soi-même ultérieurement et à savoir affronter les épreuves qui peu à peu se transformeront d'épreuves symboliques en épreuves réelles.

5 - Une fois terminé le travail dans les chambres dites Philosophiques, l'homme est prêt pour le travail effectif dans les chambres de sommet.

LES VALEURS INITIATIQUES SONT:

1 - La "Virtus" sacrée transmise traditionnellement et régulièrement au sommet visible de la Grande Pyramide par le précédent détenteur de la dignité royale et sacerdotale.

2 - L'acceptation en totalité de la plus pure tradition qui désigne dans le rite sacrificiel le seul moyen pour l'homme moderne d'atteindre les niveaux supérieurs de l'esprit et de tenter avec les qualifications acquises au fur et à mesure, la réintégration individuelle.

3 - Le rite sacrificiel utilisé selon les principes de correspondances, de liaison sacrée, de transcendance, de rythme en harmonie avec le rythme cosmique.

4 - La "fides" de tous les adhérents qui leur permet de participer à la "virtus" du sommet.

L'ACTION RITUELLE

L'homme ayant perdu le point de référence de son propre centre se trouve dans une grave crise d'identité.

Ceci l'a brisé complètement, c'est pourquoi il est nécessaire de le recomposer.

Le mythe d'Osiris découpé en 14 morceaux et qui pour renaître a besoin d'être recomposé est toujours actuel. Isis, la veuve de la maçonnerie égyptienne en recueille les morceaux, le recompose en lui redonnant vie par l'action qui nécessite le rite sacrificiel.

C'est la réalisation de la pierre cubique tirée de la pierre brute.

L'Homme ressuscité n'est pas complet; bien que reconstitué, il est sans phallus, il ne peut pas engendrer, sa virilité spirituelle est presque complètement perdue.

Il n'est ni mâle ni femelle, il est un hybride qui n'arrive pas à rester debout comme l'Apollon de Cylene. Bien que reconstitué et ressuscité, il se tient dans la croix horizontale incapable de se tourner vers la croix verticale. Pour cela, il a besoin d'ultérieures purifications, méditations, rites sacrificiels adéquats qui peuvent lui restituer sa virilité spirituelle perdue. C'est ce qui est tenté dans les chambres qui suivent la zone de premier travail dans lesquelles il parcourt le bras vertical de la croix au terme duquel il devient pierre cubique à pointe.

Il s'agit d'un itinéraire difficile et hérissé de dangers. Pour formuler l'idée en harmonie avec la légende du Graal, de Chevalier Terrestre, il doit devenir Chevalier Céleste. Il doit être pur, humble et doux, tous ses efforts doivent tendre à surmonter les nombreux obstacles qui tenteront de le faire dévier définitivement. C'est une lutte terrible à affronter contre sa propre personnalité, contre ses propres intérêts et ses conditionnements. Il doit assurer une forme d'esprit toute particulière tournée vers la recherche du monde divin en soi, de la sacralité de sa propre vie et de tout ce qui l'entoure évitant tout autre préoccupation.

Il faut vouloir connaître à tout prix et s'appliquer en se préparant, à ce que la connaissance se donne spontanément.

C'est une préparation à l'événement qui se fait avec détermination amour et sacrifice. Préparation qui portera d'abord à la mentalité traditionnelle et à la transmutation de la personnalité profane et chaotique en personnalité initiatique et rythmiquement ordonnée et par la suite à la lente et continue progression vers la Lumière.

Au grade 8°-11° il tente le passage des eaux. Il peut passer le pont qui unit les deux rives mais il peut aussi tomber dans les eaux sans espérance.

Au grade 12°-17°, une fois les eaux passées il peut affronter la voie alchimique et au grade 18°-30° la voie astrologique et cabalistique.

A partir du 30°-90°, il commence à opérer avec les forces des éléments et par la suite avec les forces supérieures.

Le Rite sacrificiel, qui agit sur les plans subtils le protège et l'aide parce que l'action rituelle permet l'ouverture des deux canaux, un qui fait monter du bas vers le haut la "fides" et l'autre qui fait descendre du haut vers le bas la "virtus" comme cela est dit clairement dans la Table d'Emeraude.

Il est bon cependant de faire très attention. Le Rite sacrificiel accompli par un usurpateur qui, comme tel, n'en possède pas la dignité et donc le Rite sacrificiel accompli en désaccord avec les règles traditionnelles, déclenche l'action sacrilège en déchaînant les forces infernales, terribles et dangereuses, déliantes et destructrices sur tous les plans: matériel, psychique, mental et spirituel, qui désagrègent la communauté et anéantissent les individus en interrompant le flux bénéfique et le contact avec les forces de l'ordre divin.

C'est le fondement du Rite de savoir que les effets se produisent dans le monde physique et que les causes se créent dans le monde métaphysique, c'est pourquoi rien ne se produit ici-bas qui avant ne se soit produit dans l'au-delà.

Par le Rite, le monde supérieur est mû depuis le monde inférieur et vice-versa.

Dans la Table d'Emeraude il est dit "Il monte de la terre au ciel et il redescend sur terre en recueillant la force des choses supérieures et des choses inférieures".

De là vient l'indispensable présence chez l'opérateur des qualifications originales de légitimité et d'authenticité qui garantissent la validité du Rite et préservent la communauté des dommages causés par les interventions de forces inconnues et non désirées ou par la libération de forces infernales incontrôlables.

Le SACRE ne peut pas être manipulé impunément. Le but du Rite est la répétition des lois de la Nature en tant qu'imitation de l'ordre cosmique qui consiste à réitérer le mystère de la divinisation de l'homme, de la génération surnaturelle d'un dieu en relation avec l'expérience de la mort et de la résurrection.

En harmonie avec ce qui vient d'être dit plus haut et du fait qu'il est totalement projeté vers la spiritualité, l'Antique et Primitif Rite Oriental de Misraïm et Memphis n'a pour fins ni le lucre ni un quelconque pouvoir socio-politique. En effet il se désintéresse de la politique et place toutes les confessions religieuses sur le même plan en ce sens qu'il les admet toutes avec la même dignité.

Le Souverain Grand Sanctuaire Adriatique affirme sa propre juridiction sur tous les continents des deux hémisphères en ce qui concerne l'Ancien et Primitif Rite Oriental de Misraïm et Memphis. Il refuse les pseudo valeurs apportées par la modernité et revalorise les valeurs traditionnelles de l'esprit et de la sacralité de la vie et de la Nature et il donne à l'Homme qui le désire une voie d'éveil de la conscience au monde divin.

LA CHAUMIÈRE DE LOUIS-CLAUDE

À

CHANDON

3e édition augmentée

I VISITES À CHANDON.

«C'était le dimanche de l'ouverture. Je me promenais à travers les vignes du plateau qui domine la Loire, entre Amboise et Saint-Martin-le-Beau (on fait à Saint-Martin-le-Beau un excellent vin blanc que tous les amateurs connaissent bien). Des chasseurs et leurs chiens s'apercevaient de loin en loin dans le vignoble. Parfois, très rarement, un coup de feu éclatait sous le ciel bas. Je me rapprochais du village quand un groupe de messieurs endimanchés sortis d'une propriété que j'avais remarquée dès la veille à cause d'un if de forme cylindrique qui en orne le jardin. Un vigneron avec qui je causais un instant et qui passe pour l'un des hommes les mieux informés de l'histoire de Chandon et de Chanteloup, l'ancien château des Choiseul dont il ne reste que la pagode, me dit : «Ces messieurs viennent de prononcer des discours dans la maison de Saint-Martin.- Saint-Martin le Philosophe ? -Le Philosophe inconnu, oui. Cette maison que vous voyez, avec sa toiture d'ardoise toute neuve et son if qui se dresse derrière, a été la sienne sous la Révolution. C'est là qu'il se cachait. Il était né à Amboise en 1743, mais les Allemands n'aimaient pas beaucoup tout ce qui avait un air plus ou moins occulte, on fête son bicentenaire, cette année seulement. Amboise et Chandon sont fiers de leur Philosophe inconnu.» (1).

Ces «messieurs endimanchés» que vit André Billy, le 25 août 1946, c'était «les Amis de Saint-Martin», au moment de leur pèlerinage intermédiaire entre la maison natale, ou qu'on croyait telle, du **Philosophe inconnu**(2) et Chanteloup où les accueilleraient les propriétaires de la Pagode, puis Jeanne d'Orliac. Ils avaient tenu à visiter la maison de campagne du théosophe, dont celui-ci parle mainte fois, à Chandon près d'Amboise.

Vingt-cinq ans plus tôt, Jeanne d'Orliac, poétesse et historienne amateur, amie sincère, je l'atteste, de Louis-Claude de Saint-Martin, s'était accoutumée à semblable promenade. Elle raconte : «Je vais souvent, en suivant le coteau qui domine la vallée de la Loire, dans un petit village qui se nomme Chandon. Je passe par le chemin des vignes pourpres, transparentes, vivantes, dans le soleil d'automne, comme si du sang vif et chaud circulait en leurs feuilles aux nervures saillantes. Sous ce ciel immense, on respire à pleine gorge un air chargé des essences de la forêt proche. Dans la coupe profonde de la vallée où le grand fleuve traîne, des vapeurs légères, roses et argentées se balancent comme une écharpe molle.

Le point final de cette course enivrante est une maison ancienne aux toits en mansardes, aux belles proportions du beau siècle, entourée d'un joli jardin dont un if pyramidal occupe le centre. Ce n'est pas une demeure seigneuriale, non plus une ferme. Elle impose je ne sais quel respect qui donne envie de la saluer comme une vieille personne au beau regard bienveillant. Je sais maintenant à qui appartint cette demeure. Chère à mes yeux pour sa forme et sa situation, elle devient précieuse à mon esprit à cause de celui qui la marqua de sa grâce particulière.

C'est Claude de Saint-Martin, le «philosophe inconnu». Nommé quelquefois, peu cité, rarement lu, il eût été digne pourtant d'enrichir le **Tresor des Humbles** à côté de Ruysbroek, de Novalis, de Swedenborg. Nous aurions beaucoup appris, si Maurice Maeterlinck nous avait conduit vers lui de sa persuasive et savante parole. C'est pourtant à une phrase de lui qu'il cite, que j'ai dû de le mieux connaître.

«...Avons-nous fait un pas de plus sur la route instructive et lumineuse de la simplicité des êtres...»(3)

J'ai cédé au plaisir de citer un peu plus que de raison. Mais ces dernières lignes étaient trop belles, trop martinistes...

Retour à la maison. En 1946, Jeanne d'Orliac en comparait l'état présent à l'état où elle l'avait connue jadis. Elle écrit à Roger Lecotté, tandis que celui-ci collaborait à préparer la cérémonie de commémoration : «Je vous signale que la maison de Chandon a été très mutilée par ses derniers propriétaires. Elle est presque méconnaissable. J'ai chez moi un dessin que j'avais fait faire il y a vingt ans, qui montre la demeure telle qu'elle était jadis. Je le montrerai à ceux qui me feront la grâce de venir chez moi, comme je vous le propose.»(4). On se rendit, en effet, à l'invitation de Jeanne d'Orliac et l'on regarda le dessin.

Je regardai aussi, en 1959, une photographie de la même maison prise une trentaine d'années auparavant, que me présentait l'aimable Mme Soret, propriétaire alors, conjointement avec son mari. Mme Soret ajouta que des modifications avaient affecté également l'intérieur de la demeure; que, par exemple, deux immenses cheminées avaient été enlevées des deux grandes pièces au rez-de-chaussée.

II. LA MAISON TOURNYER, DITE DE SAINT-MARTIN.

M. et Mme Soret tenaient leur propriété du grand-père Guestault de M. Soret.

Mais voici l'origine de cette propriété telle que la consultation des actes, favorisée non seulement par M. et Mme Soret, mais aussi par M^e Maurice Lejeau, alors notaire à Amboise, permet de la reconstituer.

Originairement, la closerie de Chandon - celle qui est en cause - dépendait de la communauté d'entre M. Guérin et Marie-Philippine Montet de Raysonché, comme ayant été acquise de Marie-Madeleine Puqueux (ou Pugneux ?), épouse Louis Trézin. (Acte du 11 avril 1739).

Guérin est décédé le 21 novembre 1781 et, aux termes du partage de sa succession, la closerie a été attribuée à Thérèse Guérin, épouse Nicolas Tournyer. (Acte du 19 mars 1784).

Elle a ensuite été constituée en dot par Mme Tournyer-Guérin à son fils Nicolas Tournyer, époux Louise Rance, aux termes du contrat de mariage de ce dernier. (Acte chez Juteau, notaire à Montrichard, du 17 floréal an II.)

Les époux Tournyer-Rance sont décédés, le mari le 17 janvier 1840 et la femme le 16 novembre 1850. Leurs neveux et leurs descendants ont vendu à Silvain Guestault (acte du 31 mai 1881), en la personne de Nicolas-Paul Tournyer, notaire à Montrichard et Marie-Alphonsine Picot son épouse, et Henry-René Tournyer, avocat à Paris, mandataire de 1) Emma Morand son épouse et 2) Charles-François Rossigneux, architecte à Paris, et Marie-Claire-Julia Tournyer, son épouse (5).



Cliché R.A.

LA MAISON TOURNYER À CHANDON

Etat de 1959

Evidence : la maison dite de Saint-Martin, à Chandon, n'a jamais appartenu à Louis-Claude ni à aucun Saint-Martin. Sans doute, Louis-Claude s'y rendit puisqu'elle a appartenu de son temps à des membres de sa famille maternelle. Ainsi, à Nicolas Tournyer, époux Louise Rance, son petit-cousin dont il parle mainte fois et qui publierait, en 1807, ses Oeuvres posthumes. Mais ce n'est pas **sa** maison, dont il parle plus souvent encore.

III. LA MAISON DE SAINT-MARTIN

« Ma maison de Chandon, dit-il en effet, que je tiens de l'héritage de mon père.»(6); «ma maison de Chandon» (7); «la chaumièrue que j'ai dans mon département, et dans laquelle je peux retourner quand la saison le permettra»(8); ses «champs» «à la porte de la ville», où il ira vivre lorsque la besogne bibliographique dont le gouvernement l'a chargé aura été terminée(9); la propriété n'est «qu'à une demi-lieue de ma ville natale, qui est Amboise, et j'y viens souvent»(10); «ma petite campagne» (11).

Enfin, cet extrait plus nourri : «Le lendemain de la 3^e décadé du mois fructidor l'an II de la République française, qui répond au 21 septembre de l'ancien style ou à l'équinoxe d'automne(12), je me suis transporté d'Amboise à ma maison de Chandon, tant pour y récolter la vendange que pour essayer le nouveau genre de vie que j'allais être obligé de mener, me trouvant seul avec une servante, moi qui jusqu'à ce moment avais toujours vécu avec compagnie.[...] J'ai pris dans la maison pour mon cabinet la chambre où vingt ans auparavant je reçus dans le cœur la circoncision.»(13)

Où était sise cette maison? où ce domaine?

Louis-Claude lui-même nous procure peu d'indices.



Cliché Marcel Boutin
MONT-AIMÉ, VERS 1912

C'est à Chandon, et il y a des vignes, ce qui est peu original à Chandon. Encore : «mon closier de Chandon, qui me doit chaque année six peupliers et six boisseaux de blé en nature [...]»(14). Les peupliers pourraient aider, qui ne poussent pas n'importe où, me dit-on...

Nous restons, pourtant, dans le vague. Faudra-t-il attendre le coup d'un hasard providentiel, tel que celui qui permit de localiser la vraie maison natale du futur **Philosophe inconnu** ? (15).

Grâce à Dieu, une fouille méthodique des archives conservées par les notaires d'Amboise, dont la collaboration, au cours des années 1959-1960 surtout, fut aussi empressée et intelligente qu'elle était nécessaire, aboutit à identifier le notaire de la famille Saint-Martin, et à trouver dans d'autres études, ça et là, quelques pièces en intéressant aussi l'un ou l'autre membre (16).

C'est ainsi que je mis au jour le «procès-verbal d'estimation de la closerie du Mont-Aimé». On va voir tout à l'heure que cette closerie, c'est la maison, c'est le domaine sis à Chandon qui vint à Louis-Claude de son père. Et les indications géographiques sont assez nombreuses et précises pour une localisation des plus exactes. (Un autre acte que nous éditerons ultérieurement procure l'inventaire des biens meubles dans la maison, à la mort de Claude-François.)

Or, donc, Sébastien Gitton, notaire à Amboise et Silvain Bongards, marchand, demeurant paroisse de Saint-Denis-Hors, avaient été nommés experts par acte passé devant le citoyen Legendre, notaire en la même ville, le 7 juin 1793 et enregistré le même jour, entre Louis-Claude Saint-Martin (sic), ancien officier au régiment de Foix-Infanterie, et Louise-Françoise Saint-Martin (sic), épouse non commune en biens d'Antoine-Auguste Desherbiers de l'Etenduère, ancien capitaine au ci-devant régiment Royal-Comtois, héritiers pour chacun une moitié de défunt Claude-François Saint-Martin (sic) leur père, à l'effet de voir, visiter et estimer les biens ci-après, dépendant de sa succession.

L'acte poursuit (orthographe modernisée) : «Nous nous sommes transportés au village de Laitre-Montrot en Chandon, paroisse de Saint-Denis-Hors, dans une closerie sise au dit village, appelée Mont-Aimé, où étant, le nommé Jamain, closier du dit lieu, nous a ouvert les portes du bâtiment et de tous les rinceaux qui le composent, nous a conduits dans le clos de vigne qui est derrière, dans plusieurs pièces de terre et près qui font partie des dépendances de la dite closerie, lesquels consistent :



Cliché Jean Boutin
MONT-AIMÉ EN 1979

Premièrement

En un grand bâtiment couvert d'ardoise, construit entre cour et jardin, composé d'un grand vestibule ayant deux portes vitrées et leurs contrevents, une à l'orient donnant sur la cour, et l'autre à l'occident donnant sur le jardin, à droite duquel est une grande chambre à cheminée éclairée par deux croisées, l'une à l'orient et l'autre au couchant, garnies de leurs contrevents en dehors. A gauche, est une chambre aussi à cheminée, éclairée par une croisée à l'orient avec son contrevent, où alcôve dedans et une garde-robe à côté, éclairée par une croisée donnant sur le jardin. A l'orient de la dite chambre est une cuisine ayant une porte donnant sur la cour et une autre porte donnant sur la basse-cour ci-après. Ensuite sont un office et un évier, grenier sur la dite cuisine, et office

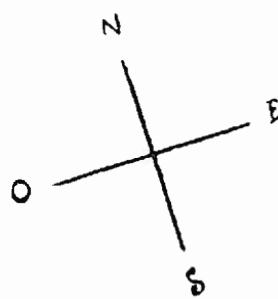
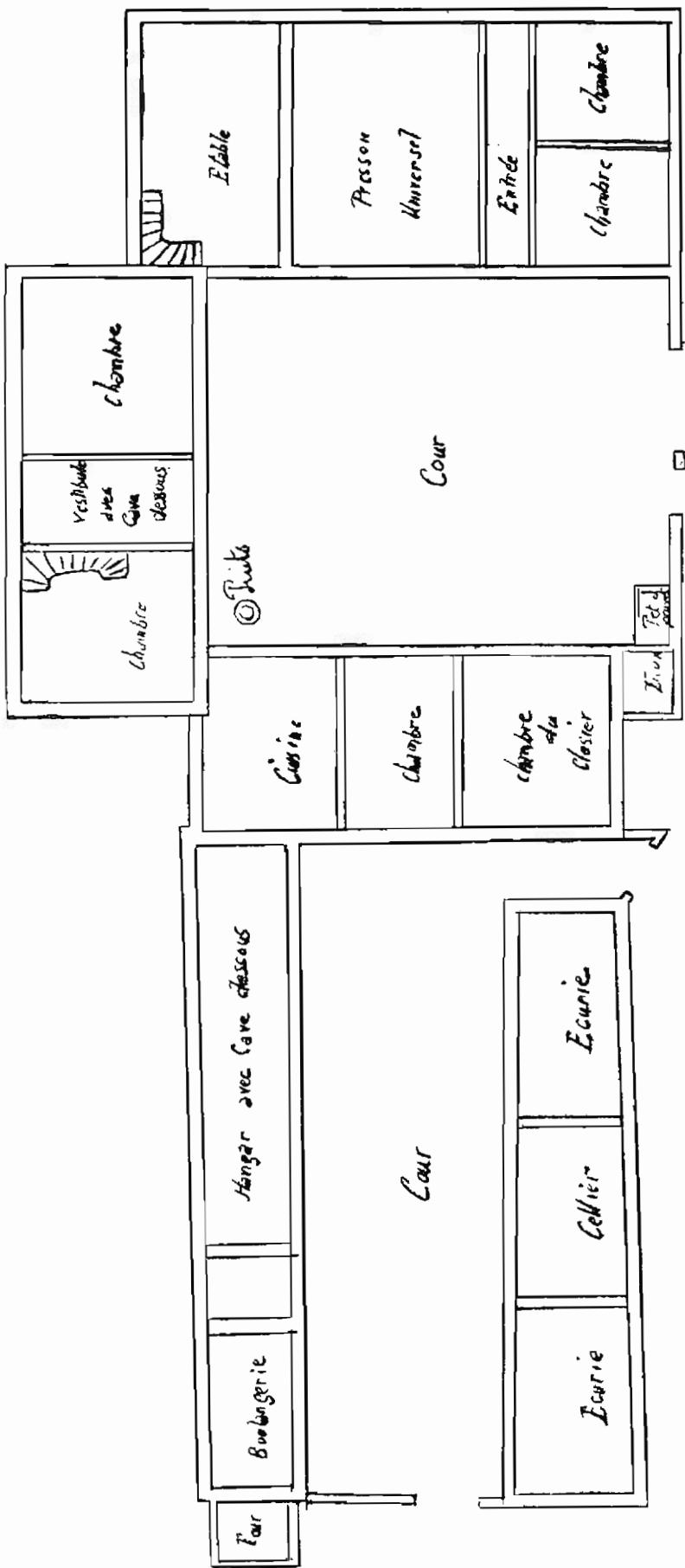


Cliché Jean Boutin

MONT-AIMÉ EN 1979
Façade méridionale

couvert de tuiles, un grand grenier au-dessus des deux premières chambres et vestibule, dans lequel sont deux mansardes, l'une à cheminée et l'autre sans cheminée, servant de chambre à coucher, un escalier de bois pour y monter, un cellier à côté du dit escalier, un colombier au-dessus, une petite cave voûtée sous le grand bâtiment. A l'orient du dit cellier est une grange dans laquelle sont un pressoir garni de ses ustensiles et une cuve reliée de trois cercles de fer, tirant douze pièces. Ensuite est un autre appartement composé d'un vestibule, un salon à manger boisé, éclairé par une croisée à l'orient et une demi-croisée au midi, et une salle de compagnie aussi éclairée d'une croisée à l'orient et une demi-croisée au nord, un poultani pour monter au grenier qui est dessus, le tout couvert de tuiles, une grande cour renfermée par lesdits bâtiments et un mur à l'orient, dans lequel sont deux portes, l'une petite et l'autre charretière. A la suite de la cuisine est une autre chambre à cheminée, grenier dessus, servant au closier, ayant deux entrées, l'une au nord donnant sur la cour, et l'autre au midi donnant sur la basse-cour, un loir apposé au pignon à l'orient; une basse-cour dans laquelle est à l'orient un autre bâtiment composé de deux étables et une écurie, grenier dessus, couvert de tuiles, un autre bâtiment de laché, servant de boulangerie à cheminée, dans laquelle est un four, deux entrées, l'une à l'orient baronnière et l'autre au midi pour entrer et sortir dans la basse-cour, au bout de laquelle est un pasty servant à mettre les fumiers, chaumes et autres agrats.

Un grand jardin renfermé de murs, garni d'arbres à fruits en espaliers et contre-espaliers, contenant environ vingt châtaigniers, une charmille et une fosse à eau dedans. Le tout est un tenant, joignant d'orient au chemin d'Amboise à Saint-Martin-le-Beau, d'occident à clos de vigne ci-après, de midi au dit clos et du nord au chemin allant de Laitre-Montrot au Bas-Chandon, estimé quatre mille livres, ci 4 000 livres.



PLAN TIRÉ À LA FIN DU XIX^e SIÈCLE POUR VICTOR BOUTIN
 (La distribution des pièces est telle qu'au temps du
 Philosophe inconnu)

2. Une grange dans le dit village, couverte de tuiles, avec un terrain devant et une fosse à eau, joignant d'orient au chemin allant d'Amboise à Saint-Martin-le-Beau, d'occident au Sr Bourgeois, de midi au chemin du dit village au Bas-Chandon, et du nord à Jean Gravier et Louis Palhaute, estimé trois cents livres, ci 300 livres.
3. Un clos de vigne contenant quatre arpents en une pièce, renfermé à l'orient par lesdits bâtiments, en partie au midi et au nord de haies et fossés, joignant d'orient aux bâtiments ci-dessus et au chemin d'Amboise à Saint-Martin-le-Beau, d'occident à Thomas Pilleraute et autres, de midi au chemin de Vauhardy au pont des Arridennes et du nord au chemin de Laitre-Montrot au Bas-Chandon, estimé six mille livres, ci 6 000 livres.
4. Un verger devant les bâtiments de la basse-cour, rempli d'arbres fruitiers, renfermé de trois côtés de haies, contenant deux arpents, joignant de midi à la terre du citoyen Mabille, juge, du nord au chemin de la Fontaine, du levant à la terre ci-après, et du couchant au chemin de Saint-Martin-le-Beau, estimé cinq cents livres, ci 500 livres.
5. Un arpent de terre au dit lieu, au nord du dit verger, joignant du nord au Sr Loiseau, de midi à la route de la Fontaine, du levant au Sr Donovan, et du couchant au chemin de Saint-Martin-le-Beau à Amboise, estimé mille livres, ci 1 000 livres.
6. Cinq quartiers de terre au bout du verger, appelé le clos des Varioilles, joignant d'orient et d'occident à M^e Mabille, juge, de midi au chemin de Vauhardy au pont des Arridennes, et du nord à la route de la Fontaine, estimé mille douze cent cinquante livres, ci 1 250 livres.
7. Un arpent ou environ de terre au dit clos des Varioilles, joignant du levant à René Guespied le jeune, du couchant à Silvain Richard, de midi au chemin de Vauhardy, et du nord à celui de la Fontaine, estimé mille livres, ci 1 000 livres.
8. Deux arpents de terre et pastureau au clos des Jouannest, joignant d'orient au citoyen Gitton, notaire, et au chemin d'Amboise à Saint-Martin-le-Beau, d'autre d'occident à Jacques Chambellan, du midi au dit Mr Gitton, et du nord au chemin de Vauhardy au pont des Arridennes, à l'orient de laquelle est une fosse à eau appelée le fossé du pâtissier en dépendant, estimé mille douze cent livres, ci 1 200 livres.
9. Trois arpents de terre au bas du village de Laitre-Montrot, renfermés de haies, joignant du midi au grand chemin de Tours, du nord à l'ancien chemin de Tours à Amboise, d'orient au [?] d'argent, et du couchant au chemin allant à la rivière, estimé deux mille livres, ci 2 000 livres.
10. Un demi-arpent de terre à la ruelle Sautard, joignant d'orient au chemin allant de celui de Tours au clos des Fuyes, du couchant à Etienne Percereau, du nord au chemin de Tours, et de midi à René Chambellan et à [?], estimé cinq cents livres, ci 500 livres.

11. Un arpent, ou environ, d'autre terre, situé sur le bord de la rivière de Loire, défriché depuis peu de temps, joignant de midi à l'ancien chemin de Tours, du nord à la rivière, d'orient en pointe aux pastureaux de l'Hôtel-Dieu, et du couchant à la d^{me} de Boynneau; estimé cinq cents livres, ci 500 livres.

12. Un arpent, tant en terre que près, situé au bas de la ruelle Sauttard, joignant de midi au citoyen Paul, du nord à Louis Leprocommenceais, du levant à Monsieur Chastot, et du couchant à Jacques Chambellan, estimé la somme de mille livres, ci 1 000 livres

13. Un demi-arpent de pré, situé au bas de La Resnière joignant de midi au Sr Mabille, du nord à Louis Germain, du levant à René Gues pied et du couchant à la d^{me} Boynneau, estimé sept cent cinquante livres, ci 750 livres. *(de)*

14. Deux arpents de près au dit lieu, proche le ruisseau de la Fontaine, joignant d'orient au citoyen Mabille, juge, d'occident en recoude au ruisseau de la Fontaine, au pré de l'Hôtel-Dieu et à celui du Sr Bourgeois, du nord à l'ancien chemin de Tours et au Sr Bourgeois, et de midi au grand chemin de Tours à Amboise et au pré de l'Hôtel-Dieu, estimé trois mille livres, ci 3 000 livres

Revenant le total des estimations ci-dessus à la somme de vingt-trois mille livres, ci 23 000 livres.

S'ensuit la recommandation de ne point diviser en deux la dite closerie, ce qui ne se ferait sans la diminuer grandement de valeur.

Le procès-verbal, signé par les susdits, est daté du jour et du lieu de l'inventaire, le 14 juin 1793, ancien style. Mention a été ajoutée de l'enregistrement qui est du 17 juin (17).

Voilà donc localisée de la manière la plus précise la chaumière que le théosophe d'Amboise possédait à Chandon. Texte en main, il ne reste plus qu'à se rendre sur le terrain, en un nouveau pèlerinage.

4 février 1978

IV. SUR LE TERRAIN.

Nous avons donc été sur le terrain. Ce fut, dans le Bas-Chandon, le 18 mai 1978. Roger Lecotté, Bernard Girard(18), Anne Debrausé avaient accepté d'enthousiasme l'invitation et Catherine n'aurait su manquer à l'appel.

Or, en cette opulente et élégante chaumière, au nom inchangé du Mont-Aimé (ou Montaimé), Jean et Simone Boutin nous reçurent fraternellement, qui conservent, dans une discréction d'autant plus martiniste qu'elle s'accommode d'une générosité exquise, le souvenir du **Philosophe inconnu**. Le plus beau reste la communion en esprit et en vérité; mais c'est aussi l'indicible.

Jean Boutin ne négligea pas, pourtant, de me communiquer quelques éléments d'information, indispensables afin de compléter le résultat de mes premières recherches. Les voici résumés.

D'abord, la «chaumière» paternelle du **Philosophe inconnu**, quitta la famille Saint-Martin en 1804. Louise-Françoise, sa sœur, en était alors propriétaire, qui vendit - acte passé par

devant M^e Victor Petit, de Tours, et son collègue, le 27 novembre, autrement dit le 6 frimaire an XIII(19) - à Donatien-François Bodin, propriétaire demeurant à Saint-Martin-le-Beau - des biens à elle «échus de la succession de feu Mr Claude-François [sic pour Louis-Claude] Saint-Martin, son frère, décédé en la commune de Châtenay près Paris le 21 vendémiaire an douze, duquel elle est seule héritière.

Et le^{dit} sieur Saint-Martin en était propriétaire, pour lui être échu de la succession de feu M. Claude-François Saint-Martin son père, suivant le premier lot des partages de la^{dite} succession, arrêtés devant Legendre notaire à Amboise qui en a la minute, et son collègue, le 18 septembre 1793, enregistré à Amboise le 25 dudit mois.»

Le montant de la vente fut de 17 777 F 75 centimes.

Voici la description des biens en cause, qu'on reconnaîtra sans peine :

«Le lieu et closerie de Mont-Aimé, situé au village de Chandon, commune de Saint-Denis d'Amboise, consistant dans un grand bâtiment couvert d'ardoises, composé d'un vestibule ayant entrée à l'orient par un perron sur la cour et à l'occident sur le jardin; à droite, une grande salle à cheminée, à gauche une chambre à alcôve et cabinet à côté, une cuisine, un grenier sur les dites chambres, salle et vestibule, dans lequel sont deux mansardes, dont une à cheminée escalier en bois, cave voûtée sur le^{dit} bâtiment, grenier sur les dites cuisine et office.

Une grange dans laquelle est un pressoir à roue avec ses ustensiles, une cuve tirant douze pièces, liée de trois cercles de fer.

A droite et au nord de la cour, un salon et une chambre à cheminée, précédée d'un vestibule grenier dessus, auquel on communique par un poullanⁱ au fond du vestibule.

A gauche et au midi de la cour, une chambre à cheminée occupée par le closier, toit à pente au bout.

Au milieu de ces bâtiments une grande cour dans laquelle, et près la cuisine, est un puits, grande et petite porte à l'orient.

Une arrière-cour au midi, dans laquelle sont deux étables, une écurie, une boulangerie; grenier sur le tout, couvert de tuile, porte carrossière à l'orient, autre petite porte au midi de la^{dite} arrière-cour, hors de laquelle est un pastureau.

A l'occident de la maison du maître, un grand jardin ren-



Cliché C.A.

MONT-AIMÉ EN 1978
Façade occidentale

fermé de murs, contenant environ treize ares dix-neuf centiares (vingt chaînées), au midi duquel est une charmille, une fosse à eau versant les égouts de la salle et du vestibule.

Le tout dans un tenant, joignant d'orient au chemin d'Amboise à Saint-Martin-le-Beau, d'occident et du midi au clos de vigne ci-après, et du nord au chemin de Laitre-Montrot au Bas-Chandon.»

A quoi s'ajoutent une grange, un clos de vigne, un verger et plusieurs lots de terrain, que les articles 2 à 12 de l'acte déterminent avec précision.

L'origine de la propriété des Boutin - jetons le pont grâce aux indications recueillies par le présent propriétaire - est la suivante :

Donatien-François Bodin	{	du 6 frimaire an 13 (27 novembre 1804)
		au 18 octobre 1810
Hugues-Jean-Baptiste MULARD Jeanne MARQUET, son épouse	{	du 18 octobre 1810 au ?
Jeanne MARQUET, veuve de Hugues-Jean-Baptiste MULARD André-Hugues-Jean-Baptiste MULARD Louise-Julie MULARD, épouse GIRARD.	{	du ? au 24 février 1829
Silvain-Urbain-Pierre GIRARD Louise-Julie MULARD, son épouse	{	du 24 février 1829 au 8 octobre 1854
François N A U Marie-Silvine-Solange PELTIER, son épouse.	{	du 8 octobre 1854 au 25 mars 1895
Baptiste CHEVALIER Léandre N A U Léon N A U	{	du 25 mars 1895 au 9 décembre 1896
Victor BOUTIN Marie VASLET, son épouse.	{	du 9 décembre 1896 au 28 septembre 1913
Marie VASLET, veuve de Victor BOUTIN Marcel BOUTIN	{	du 28 septembre 1913 au 25 mai 1929
Marcel BOUTIN	{	du 25 mai 1929 au 16 février 1976
Jean BOUTIN		depuis le 16 février 1976

C'est aussi à l'amitié généreuse et complice de Jean Boutin que je dois de pouvoir reproduire un plan ancien. A propos de ce plan, confions que la dernière chambre à gauche donnant sur le chemin nous a bien paru être celle où Saint-Martin avait reçu la circoncision et qu'il prit ensuite pour son cabinet de travail... Mais les preuves documentaires manquent, passons...

Et c'est tout naturellement qu'au début de l'après-midi du 26 novembre 1978, avant de se rendre à la cérémonie, place Richelieu puis à l'hôtel de ville(20), les plus fervents amateurs du Philosophe inconnu se retrouveront au Mont-Aimé, hâtes des Boutin et de Saint-Martin à la fois, pour un colloque tout simple et tout théosophique.

22 septembre 1979

N O T E S .

(*) La présente étude a connu deux éditions hors commerce, sous le titre CSM VIII: en février 1978 (chap. I à III) et en septembre 1979 (augmentée du chap. IV). La présente édition, en avril 1994, est donc la troisième et la première offerte au public. Le texte en est à très peu près identique à celui de la deuxième.

(1) André Billy, «Propos du samedi», *Le Figaro littéraire*, 14 septembre 1946, reproduit, avec le reste de l'article, ap. Philippe Encausse, *Sciences occultes ou 25 années d'occultisme occidental. Papus, sa vie, son œuvre*, Paris, Occz., 1949, pp. 94-96 (notre passage, p. 94)

(2) Cf. «La maison où naquit Louis-Claude de Saint-Martin», *Chronique saint-martinienne*, VII, 31 janvier 1978; seconde éd. augmentée, CSM [XIII], EdC n° 6 (1993), p. 120-139.

(3) «Le Philosophe inconnu», *La Revue hebdomadaire*, 19 mars 1921, p. 328.

(4) Lettre à Roger Lecotté, amicalement communiquée par son destinataire, en date du 5 juillet 1946.

(5) Sur la famille Tournyer, cf. tableau généalogique in *Calendrier de la vie et des écrits de Louis-Claude de Saint-Martin* (seconde édition corrigée, très augmentée et continuée), en cours de publication dans la revue *Renaissance traditionnelle*.

Un article anonyme (probablement de Jean Bricaud) parut dans les *Annales initiatiques*, (avril-juin 1926, p. 320) sous le titre prometteur «Les maisons de Saint-Martin». La demeure mortuaire est bien identifiée, mais on lui rapporte maint épisode légendaire, dont j'ai fait justice (cf. «Au hameau d'Aulnay : la maison où mourut «Le Philosophe Inconnu», *Bulletin folklorique d'Ile-de-France*, janvier-mars 1960, pp. 263-270 (tirés à part revus et corrigés).

En revanche, la maison natale est confondue avec la «fausse» chaumière, c'est-à-dire avec la propriété Tournyer à Chandon : erreur au carré !

(6) *Mon portrait historique et philosophique...*, Paris, R. Juillard, 1961; nouv. éd. revue et augm. à paraître, n° 435 (de la mi-octobre 1793)

(7) Id., n° 512 (automne 1794), et n° 688 (août 1796).

(8) *La Correspondance inédite de L.-C. de Saint-Martin...et Kirchberger, baron de Liebistorf...*, éd. Schauer et Chuquet, Paris, Dentu, 1862, p. 108 (décembre 1793).

(9) Id., p. 139 (23 juin 1794).

(10) Id., p. 156 (12 octobre 1794).

(11) Id., p. 170 (4 janvier 1795)

(12) de l'année grégorienne, 1794.

(13) *Mon portrait historique et philosophique...*, op. cit., n° 496 (vers le 21 septembre 1794); sur la circoncision spirituelle, cf. n° 111.

(14) Lettre à Clément de Ris, du 13 septembre 1795, ap. *l'Initiation*, février 1912, p. 174

(15) Cependant, avertissons : aucun argument d'autorité orale ne sera recevable en l'espèce. Car, si la fausse identification de la maison natale de Louis-Claude, rue Rabelais, ne reposait, au bout du compte, que sur un seul témoignage, c'est une tradition à plusieurs voix unanimes qui a confondu la maison Tournyer à Chandon avec la chaumière qu'y possédait Saint-Martin. Le 19 septembre 1959, par exemple, une Amboisienne d'environ 90 ans, Mme Boyer, dont Mme Mercier, notaire et alors maire de la ville, m'avait recommandé l'information, m'assura de l'erreur comme d'une vérité généralement admise, et par elle-même d'abord

(16) Voir «Les notaires de la famille Saint-Martin», *Chronique saint-martinienne*, à paraître; y inclus un état sommaire des pièces pertinentes que je micro-filmai en 1959-1960. Signalons dès maintenant qu'outre les affaires de succession, des affaires diverses sont officialisées par ces actes, notamment qui impliquent Louis-Claude de Saint-Martin et sa closerie de Chandon.

(17) Anciennes archives de M^e Legendre (cf. art. cit., *supra*, n. 16).

(18) Deux articles de M. Bernard Girard avaient répercussions, dans le *Courrier d'Amboise*, la première édition de l'étude ici venue en première partie (I, II, III).

Le premier (*«Au hameau de Chandon. Sur les pas du Philosophe inconnu...»*, mars 1978, pp. 31-33), ayant été rédigé avant que ne fût terminé mon étude, se contente d'indiquer que je dénonce l'attribution aux Saint-Martin d'une propriété qui était celle de leurs cousins Tournier. Il conclut que la maison de Louis-Clau-
de «reste à découvrir».

Le second (*«La closerie du Mont-Aimé, demeure champêtre du Philosophe Inconnu»*, juin 1978, pp. 31-32) localise l'authentique chaumi re du th osophe, en s'appuyant sur la *Chronique saint-martinienne*, VIII, premi re  dition. Et il  voque notre premi re visite aux amis Boutin. Telle  ra la suite de cette visite, et l'on verra que le philosophe n'a pas  t  trop  loin de la r ealit .

(19) L'acte original est en la possession de Jean Boutil, qui a bien voulu m'en offrir une photocopie.

(20) A l'occasion de la pose d'une plaque sur l'authentique maison natale du Philosophe inconnu cf. Chronique saint-martinienne, VII/ [xiii], cité note 2.

SAINT-MARTIN À LA BML

Les imprimés de Saint-Martin parus avant 1810 sont compris dans le récent catalogue des Ouvrages maçonniques du XVIIIe siècle, à la BML (voir le compte rendu dans ce même numéro de l'EC). Descriptions et cotes exactes; les commentaires, tant bibliographiques qu'historiques, sont mauvais; coquilles. Un unicum dans les bibliothèques publiques de France (du moins à notre connaissance): L'Essai sur les Signes (le catalogue dit: Lignes!) et sur les idées, n°223, venu par le legs Philippe Encausse, dont on attend toujours le catalogue.

La Bibliographie générale des écrits de Louis-Claude de Saint-Martin, présentement hors commerce mais déposée à la BN et à la Sorbonne (le catalogue l'ignore fâcheusement), sera prochainement publiée dans l'EC.

LE PÈRE LÉCUREUX

Non point religieux, mais bouquiniste modèle, la popularité lui valut son titre. Entre ses mains passa, voilà plus d'un siècle, le manuscrit autographe de Mon portrait (Julliard, 1961, introduction). Il valait bien de lui consacrer une notice dans le Bulletin martiniste, n°7, nov.-déc. 1984, p.23-24. J'ajoute ici les indications que me fournit, par lettre de 1961, après avoir commenté le Portrait dans Carrefour (voir Bibliographie saint-martinienne), Pascal Pia, l'ami, entre autres, de Saint-Martin et de son lévite.

"Vous avez découvert qu'en avril 1875, ce manuscrit fut acheté par Lécureux en vente publique. J'incline à penser que Lécureux, en l'occurrence, agissait pour le compte d'un de ses clients. Il avait alors 80 ans et ne devait plus chercher à augmenter son fonds. Lanoizelée, dans son livre sur les bouquinistes, note que Lécureux mourut le 18 novembre 1875. Je suppose qu'il appris cette date dans la notice qu'un bibliophile, poète à ses heures, Alexandre Piédagnel, publia en 1878 sur feu son ami le père Lécureux."

Je précise la dernière référence: Un bouquiniste parisien, le père Lécureux, Paris, E. Rouveyre, 1878 (BN: Ln 27 30852); la même brochure que cite Kerdéland dans le BM, sans nommer l'auteur.

SAINT-MARTIN CHEZ MADAME DE CHASTENAY

Non point en son appartement, ni dans le souvenir du Philosophe inconnu (sur quoi voir les indications de Mon portrait exploitées par le Calendrier en cours de publication dans Renaissance traditionnelle), mais dans les Mémoires de Madame de Chastenay, 1771-1815, publiés par Alphonse Roserot, en deux volumes, à Paris, chez Plon, en 1896. Le texte a été établi et annoté par Roserot qui avait épousé la petite-fille de l'exécuteur testamentaire de M^{me} de Chastenay. Un extrait (p.I-III) de son introduction campe assez bien l'auteur, de très haute stature.



LOUISE-MARIE-VICTOIRE, COMTESSE DE CHASTENAY

1810

Madame la comtesse Victorine (1) de Chastenay-Lanty, auteur de ces Mémoires, née à Paris au mois d'avril 1771, est morte à Châtillon-sur-Seine le 9 mai 1855. Avec elle s'est éteinte une famille qui tenait un rang distingué en Bourgogne (2).

Mme de Chastenay ne fut pas mariée. Elle dut au titre de chanoinesse, qui lui fut conféré dès l'âge de quatorze ans, d'avoir été appelée « Madame » par ses contemporains.

(1) Mme de Chastenay a toujours été appelée *Victorine*, quoique son acte de baptême (12 avril) indique les prénoms de Louise-Marie-Victoire.

(2) Elle eut un frère, le comte Henri de Chastenay, pair de France, mort avant elle, en 1834, et marié à Henriette de Laguiche, dont il n'eut pas d'enfants.

Quoique bien jeune encore au moment de la réunion des États généraux, elle fut à même de juger les préliminaires du grand drame qui allait se jouer et les acteurs destinés à y prendre part. Tenant à la Cour par ses relations de famille, et à la partie libérale de l'Assemblée par son père, député de la minorité de la noblesse, elle occupait une situation exceptionnelle pour bien voir le monde ancien prêt à disparaître, et le monde nouveau qui allait le remplacer. D'autre part, une instruction très supérieure à celle des jeunes filles de son temps, un rare esprit d'observation, un jugement droit, — qualités naturelles développées dès son jeune âge par de fortes études, — lui permirent d'apprécier avec une entière maturité d'esprit les événements qui se déroulaient sous ses yeux.

Ses Mémoires, écrits sans prétention, avec une élégante facilité et une distinction contenue, nous montrent sous un jour piquant les principaux personnages de cette époque mémorable; la peinture des mœurs et des usages y tient également une place importante.

On se tromperait, cependant, si l'on croyait ne trouver dans cette lecture qu'un agréable passe-temps. Sans doute, une femme, si remarquable fût-elle, ne pouvait prendre une part active au mouvement politique; mais Mme de Chastenay s'y trouva mêlée par la force des circonstances. La préoccupation de sa propre sûreté et de celle de ses parents, dans les moments de troubles; le désir de faire rendre justice aux victimes de la Révolution, et d'obliger, d'une manière générale, tous ceux qui réclamaient son appui, la mirent en relation avec un grand nombre d'hommes politiques de cette période agitée. Par la suite, plusieurs de ceux qu'elle avait ainsi connus lui servirent d'introducteurs dans le monde impérial, où ils venaient eux-mêmes de pénétrer.

La supériorité de son intelligence, son goût pour les études les plus variées, sa qualité de femme auteur, l'alliance, dans sa personne, d'une origine nobiliaire et de sentiments très modernes, l'ont fait rechercher à la fois par les savants et les littérateurs et par les hommes de gouvernement. Aussi bien, l'histoire littéraire et celle des grands événements politiques trouveront ici des éléments d'une égale importance.



VICTORINE DE CHASTENAY
d'après un dessin fait par son frère dans la prison de Châtillon
1794

*
* * *

Le passage consacré au Philosophe inconnu par M^{me} de Chastenay figure dans le second volume, p. 439. Il a été rédigé entre 1810 et 1817; la rencontre qu'il rapporte eut lieu sous le Consulat, en 1801.

Il me serait difficile de peindre avec détail toutes les circonstances de mon séjour de quatre mois à Paris. Je vis M. de La Harpe chez Mme de Clermont, qui se vantait d'avoir été pour lui l'organe de la grâce et l'ange de sa conversion. Ses manières un peu arrogantes me surprisent. Deux ou trois exclamations qui lui échappèrent sur plusieurs choses que je hasardai, me firent pourtant goûter, mieux que je ne l'eusse fait, la haute suprématie qu'il voulait s'attribuer. Il me dit que j'étais aimable, et

j'avoue que j'en fus flattée; pour couronner tout son éloge, il voulut m'embrasser (1). Il me sembla que tout le monde autour de moi pensait que je devais en être fière; je me laissai embrasser, quoique un peu étourdie de cet excès d'enthousiasme.

Ce fut, je crois, vers le même temps que je rencontrais dans la même maison M. de Saint-Martin, le patron des illuminés (2), dont son livre fameux *Des erreurs et de la vérité* (3) passe, je crois, pour l'évangile. Ce livre, résultat mal digéré de quelques doctrines antiques, de quelques méprises de mots, de beaucoup d'ignorance et de quelque savoir pédantesque, est inintelligible à qui-conque croit lire du français, et fort peu lumineux pour quiconque apprend à le traduire. M. de Saint-Martin plaisanta, avec beaucoup de grâce et de douceur, sur les obscurités de son livre; il me conseilla, pour l'entendre, de le prendre à la dernière page et d'aller toujours en remontant.

(1) La Harpe avait alors soixante et un ans.

(2) Louis-Claude de Saint-Martin (1743-1803), dit le *Philosophe inconnu*.

(3) Paru pour la première fois en 1775, 2 part. in-8°.

Plus que l'opinion banale de M^{me} de Chastenay sur son premier livre, admirons la sagesse souriante du théosophe qui se résignait à l'incompréhension insurmontable et moquait gentiment les gens qui ne vivent qu'à la surface de leur être, en se moquant un peu lui-même. M^{me} de Chastenay ne fut pas la seule dans ce cas. (Des recherches effectuées dans la correspondance de notre auteur ont manqué de nous gratifier d'aucune lettre de Saint-Martin.)

LA TOMBE OÙ DORT LOUISE-FRANÇOISE
DE SAINT-MARTIN, SOEUR DU PHILOSOPHE INCONNU

Du précédent compte rendu par Roger Lecotté de la cérémonie organisée à Amboise, le 26 novembre 1978¹, les deux derniers paragraphes ont été omis. A dessein. Car ils tiennent à deux questions distinctes de géographie locale et saint-martinienne. On en jugera :

**

1978 aura été pour l'Ordre martiniste une année faste puisque, après l'erreur réparée de la maison natale de Louis-Claude de Saint-Martin, et toujours grâce aux recherches et interventions de notre cher Robert Amadou, la vraie chaumière du théosophe à Chandon a été identifiée⁽²⁾. La tombe en pierre de la sœur du Maître, Louise-Françoise, a été retrouvée au cimetière de La Salle, à Tours (carré 28, n° 431), où nous l'avons fait nettoyer et pourvoir d'une nouvelle plaque pour remplacer l'ancienne :



Photo R.L., 1979

"La tombe de la sœur de notre Maître Louis-Claude de SAINT-MARTIN"
Roger LECOTTÉ

(1) Voir la Chronique saint-martinienne, EdC n° 6, p. 134~135.

(2) Chronique saint-martinienne, fasc. VIII, 4 février 1978.

[Le fac-similé ci-dessus reproduit les pp. 61-62 de *l'Initiation*, 1979, n° 1.] Par suite d'une erreur matérielle, la plaque portait la date 1740 au lieu de 1741 ! La réparation fut vite effectuée. Mais la photographie illustrant l'article de *l'Initiation* représente, pourtant, le premier état de cette plaque. Nous l'avons ici remplacée par une nouvelle photographie où la tombe s'orne de la plaque corrigée.)

ICI REPOSE MADAME DE L'ETENDUERE
NEE LOUISE-FRANÇOISE DE SAINT-MARTIN
AMBOISE 1740 * - TOURS 1828
Hommage de l'Ordre Martiniste, 1978

Après avoir ainsi marqué le 150^e anniversaire de sa disparition, nous avons fait, le nécessaire pour empêcher cette concession à perpétuité d'être relevée ainsi que cela était déjà annoncé. A défaut d'avoir pu sauver la tombe de Louis-Claude, à Châtenay-Malabry, nous nous sommes portés garants de la sauvegarde de celle de Louise-Françoise où nous organiserons bientôt un émouvant pèlerinage.

* * *

Pour l'histoire, un bref rappel des dates de la sœur du **Philosophe inconnu**. Née à Amboise, le 25 janvier 1741; ondoyée le lendemain; compléments du baptême le 12 mars suivant; ép. en premières noces Denis-Louis Aubry (1763); en secondes noces, Antoine-Auguste Desherbiers marquis de l'Estenduère (1783, et non pas 1785, comme le fait croire une coquille de la première édition du **Calendrier ci-dessous réfétré**); la Veuve la rend veuve (1794); décédée le 15 février 1828 (et non pas le 14 du même mois, comme le fait croire une coquille du **Calendrier, première édition**) à Tours, rue des Fossés-Saint-Georges, n° 6, selon l'acte de décès reproduit, ici, en annexe. Cf. **Calendrier de la vie et des écrits de Louis-Claude de Saint-Martin** (seconde éd., corrigée, très augmentée et continuée), en cours de publication dans la revue **Renaissance traditionnelle**.

Pour la petite histoire, la chronologie de l'invention du tombeau. L'état d'abandon de celui-ci (cimetière de La Salle, Carré 28, cadastre n° 431)(1) est constaté officiellement le 21 novembre 1970. Description du procès-verbal : «Sarcophage gris, couvert de mousse présentant effritement de la partie latérale gauche. Sans identification apparente.» Ce premier



(Cliché Roger Lecotté)
LA TOMBE AVANT NETTOYAGE (A)

(*) Voir la note précédente.

(1) La tombe fut transférée là du vieux cimetière de Saint-Jean-des-Coups. (Communication de Roger Lecotté, naturellement.)

constat passe inaperçu. Une publication légale, dans **La Nouvelle République du Centre-Ouest** (éd. Indre-et-Loire), 11 avril 1978, annonce qu'il sera procédé à un deuxième constat le 2 mai suivant. M. Bernard Girard m'adresse cet avis. Je sollicite le comte Roger des Grottes, plus proche représentant vivant de la famille, et donc ayant droit, qui, cordial et courtois comme à l'habitude, me mandate. En réponse à ma lettre du 25 avril 1978 à M. le maire de Tours, un sursis est accordé le 19 juin 1978, sous réserve que la tombe soit restaurée. (Dans l'intervalle, et par suite des habituelles lenteurs de l'administration, il avait été procédé au second constat, à la date annoncée, même description). J'alerte l'irremplaçable ami Roger Lecotté. Celui-ci m'écrit, le 29 août 1978 :

«Le monument est en bon état (photo A). Ce que le rapport de la ville appelle «effritement de la partie latérale gauche» est tout simplement la maçonnerie de support (et non la pierre comme ailleurs) qui apparaît du fait que la plaque gravée du nom a été brisée, il n'en reste que deux coins maintenus par de gros clous de fixation rouillés (photo B).

Sans doute la pluie a-t-elle pénétré entre la plaque et la maçonnerie, faisant éclater la plaque aux gelées. Aux alentours, il n'y a pas de morceaux de cette plaque, sans doute la détérioration est-elle ancienne.

J'ai gratté un peu la mousse du dessus pour voir s'il n'y avait pas d'inscription, il ne semble pas y en avoir à l'endroit habituel.



(Cliché Roger Lecotté)
LA TOMBE AVANT NETTOYAGE (B)

gt. Martin de l'Estanduere

En résumé, le monument est robuste (il provient déjà d'un ancien cimetière); il n'a besoin que d'un nettoyage de la mousse et de la remise d'une plaque en pierre ou ardoise sur la partie latérale gauche pour masquer la maçonnerie apparente.»

Travail effectué; et tombe fleurie, le 1er novembre 1978, par Roger Lecotté, pieusement.

Enfin, deux mois plus tard, le 24 décembre, avant que ne finisse l'année du cent cinquantenaire, la plaque est posée sur le caveau.

Nous voici revenus à la notice de Roger Lecotté. Mais c'est un rectificatif à cette notice qui donne les mots de la fin (2).

● LA TOMBE DE LOUISE-FRANÇOISE DE SAINT-MARTIN A TOURS.
Dans l'excellent article, pieux et documenté, que notre ami Roger Lecotté a consacré à l'inauguration d'une plaque commémorative sur la maison natale de Louis-Claude de Saint-Martin à Amboise (*L'Initiation*, 1979, n° 1, pp. 60-62), une précision manque et ce n'est certainement pas par inadvertance ! Roger Lecotté mentionne, en effet, *in fine*, la pose d'une nouvelle plaque sur la tombe retrouvée de Louise-Françoise de l'Etenduère, sœur du théosophe. Sans autre. Or, c'est Roger Lecotté qui, personnellement, a fait nettoyer le caveau et offert la plaque signée « Hommage de l'Ordre martiniste ». Il fallait signaler, saluer ici ce geste de générosité et remercier de tout cœur le cher Roger Lecotté.

(2) *L'Initiation*, 1979, n° 2, p. 116.

ANNEXE

Acte de décès de Louise-Françoise de Saint-Martin (A.M. de Tours; texte modernisé)

« L'an mil huit cent vingt-huit, le quinze février à deux heures du soir, par devant nous adjoint, officier de l'état-civil soussigné, délégué par arrêté de M. le maire, sont comparus MM. François-Aquilas Laurent, âgé de trente-quatre ans, notaire royal, demeurant rue Cellerie, et Nicolas Girault, âgé de cinquante-deux ans, propriétaire, demeurant place d'Aumont, lesquels nous ont déclaré que dame Louise-Françoise de Saint-Martin, âgée de quatre-vingt-sept ans, veuve en premières noces de Sr Denis-Louis Aubry et en secondes de Sr Antoine-Auguste Desherbiers, marquis de Létenduère, née ville d'Amboise en cet arrondissement, le vingt-cinq janvier mil sept cent quarante-un, fille de messire Claude-François de Saint-Martin écuyer, et de dame Louise Tournier, son épouse, est décédée de ce jour, à minuit et demi, en son domicile rue Fossés-Saint-Georges, n° 6, et vu le certificat de ce jour du Sr Cronat(?), médecin préposé aux inhumations, nous avons dressé le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture.»

(Signé :) Girault Laurent [Illisible]

Pour mieux connaître Roger Lecotté, on pourra se reporter à l'importante étude "Roger Lecotté et la franc-maçonnerie", publiée dans les Chroniques d'histoire maçonnique (16 rue Cadet, 75009 Paris), n° 46-47 (1993), p.87-108.

BIBLIOGRAPHIE... DE LA "CHRONIQUE SAINT-MARTINIENNE"

A-Dans les Cahiers de la Tour Saint-Jacques: I in V (1961), p. 123-126; II in VI (1961), p. 152-158; III in VII (1961), p. 215-221; IV in VIII (1963), p. 339-342; V in IX (1962), p. 233-242.

B-Dans les Cahiers de l'Homme-Esprit: VI in 2 (1973), p. 71-88.

C-Hors commerce: VII (31.1.1978) et VIII (1978/1979); rééditions très augmentées dans L'Esprit des choses, respectivement n°6, p. 120-139 et n°7.

D-Dans L'Esprit des choses: [IX] in n°1 (1991-92), p 60-61; [X] in n° [2] (s.d.), 7p. non paginées; [XI] in n°3 (1992), p. 72-87; [XII] in n°4 & 5 (1993), p. 97-105; [XIII] in n°6 (1993), p. 120-142; XIV in n°7 (1994), et désormais.

*
* *

Concurremment avec la Chronique saint-martinienne, la revue l'Initiation a publié, en même temps que des inédits de Saint-Martin et des études sur sa pensée, des nouvelles de la recherche saint-martinienne. (Voir notamment "Sur le front de la recherche..." (depuis 1969).

*
* *

Le Bulletin martiniste (1982-1984) peut être considéré, pour une bonne part, comme constituant une série particulière et anonyme de chroniques saint-martinianennes.

“L’OCCULTE À LA BML”

(suite)

Un catalogue des Ouvrages maçonniques du XVIII^e siècle (1720-1810) de la Bibliothèque Municipale (sic pour municipale) de Lyon (Lyon, BML, 1993) vient d'être établi par Michel Chomarat et Jean-Paul Laroche. Il est fort décevant. Le titre est équivoque; il s'agit non seulement d'ouvrages relatifs à la franc-maçonnerie, sous ses différents aspects, mais aussi de livres dont les auteurs ou les sujets ressortissent peu ou prou à la franc-maçonnerie. Ainsi de tous les Saint-Martin, de l'affaire Cagliostro, des théophilithropes de Chemin-Dupontès... L'ensemble des titres n'a rien d'exceptionnel, mais il est mieux qu'honorables. Les descriptions sont correctes et les cotes rendront service. Hélas, les notices regorgent d'erreurs et incorporent, soit avec, soit sans références, des propos incertains tirés de catalogues à prix marqués, voire de Guaita qui n'était pas un érudit. C'est procédé de libraire, il est déplacé dans un catalogue analytique de bibliothèque. De grandes bibliographies spéciales sont passées sous silence et, qui pis est, inutilisées (Saint-Martin, Cagliostro, par exemple). En appendice, le texte en fac-similé de la Règle maçonnique de 1782 (Rite écossais rectifié); il est aisément accessible ailleurs, mais assez admirable pour qu'on ne boude aucune occasion de le voir répandu. Les illustrations sont agréables à regarder.

...Dans la Croix du 23 juillet 1993, Anne Sizaire consacre un gentil articulet à "Une bibliothèque occulte", à savoir "près de 6000 ouvrages occultes, témoins de la tradition de l'ombre, (qui) sommeillent aujourd'hui à la bibliothèque municipale de Lyon". On apprend que Willermoz et Saint-Martin ont fondé l'Ordre martiniste...

R.A.